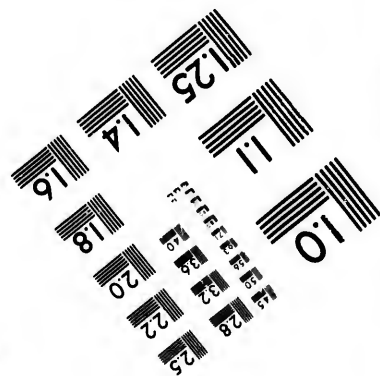
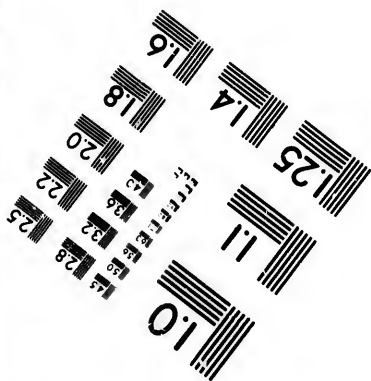
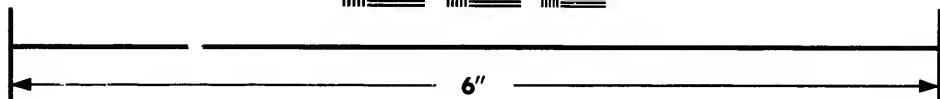
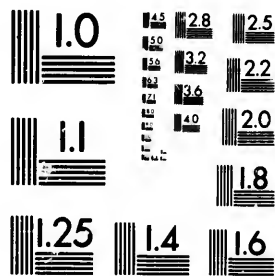


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 128
16 132
18 20
22 25

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
			✓								

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

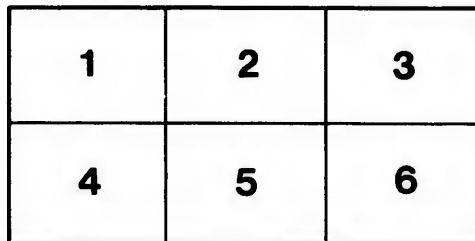
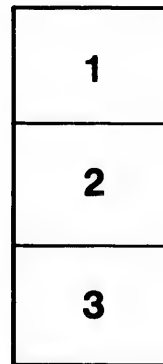
Library of the Public
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

arrata
to

pelure,
n à

ALMANACH
DES
FAMILLES

DE
J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1892

(QUINZIÈME ANNÉE)



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-onze, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTRÉAL.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

LIBRAIRES-ÉDITEURS

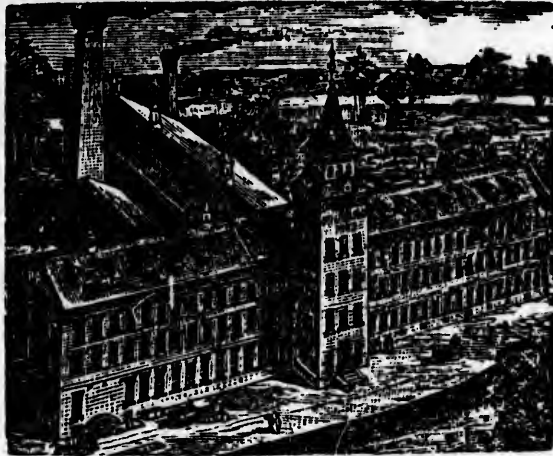
1603, RUE NOTRE-DAME

RARE
AY
412
A62

LA COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

EXPOSITION DE LA JAMAÏQUE

EN 1891



UNE MÉDAILLE D'OR.

Fabrique à Saint-Jérôme, P. Q.

J. B. ROLLAND & FILS.
AGENTS ET DÉPOSITAIRES

6 à 14, RUE SAINT-VINCENT, MONTRÉAL

Succursale à Québec : Bâtisse Renaud, rue Saint-Paul.

Récompenses accordées à la Compagnie de Papier Rolland pour ses divers Papiers :

EXPOSITION UNIVERSELLE D'ANVERS, 1885 :
UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

EXPOSITION DU DOMINION, A MONTRÉAL, 1884 :
UNE MÉDAILLE D'OR.

DEUX MÉDAILLES D'ARGENT.

QUATRE MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION PROVINCIALE, A QUÉBEC, 1887 :

SIX MÉDAILLES D'OR.

DEUX MÉDAILLES DE BRONZE

EXPOSITION DU DOMINION, A TORONTO, 1887 :

UNE MÉDAILLE D'ARGENT.

(La plus haute récompense.)

Papier d'Impression, blanc et teinté. Papier-Ecolier. Papier Fooiscap.

SEULE USINE EN CANADA qui fabrique les papiers EXTRA-FINS et FINS, PAPIER-TOILE pour registres de banques, etc., etc.

"CANADA" "DONNACONA" "STANDARD" "C. P. R." "LEDGER" et "RECORD".

Papiers à Lettres et à Billet, qualité supérieure, avec enveloppes aux marques suivantes

"FONTIAC" "PERFECTION" "DONNACONA" "MILLE-ISLES."

Factures, Etats de comptes, Mémoires, En-têtes de Lettres, etc.

Fabrication d'enveloppes blanches et de couleurs.

Réglage et façonnage des Papiers dans tous les genres exécutés à la fabrique de la Compagnie.

ECHANTILLONS FOURNIS SUR DEMANDE.

ND

UNE MÉDAILLE D'OR.

ALMANACH

DES

FAMILLES

DE

J. B. ROLLAND & FILS

POUR L'ANNÉE BISSEXTILE

1892

(QUINZIÈME ANNÉE)

TREAL

Paul.

pour ses

ARGENT.

BRONZE

BRONZE

(se.)

Foiscap.

TRA-FINS

P. R."

ivantes

tres, etc.

écetés à

DE.



Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada, en l'année mil huit cent quatre-vingt-onze, par J. B. ROLLAND & FILS, au bureau du ministre de l'agriculture à Ottawa.

MONTREAL.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

A NOS LECTEURS.

L'Almanach des Familles dont l'éloge n'est plus à faire se distingue surtout par deux éminentes qualités : *instruire et amuser en instruisant*. Ce cachet lui a mérité l'accueil si bienveillant que le public lui accorde chaque année et que cette quinzisième édition ne devra pas manquer de rencontrer, car il trouvera encore dans la première partie un excellent choix de *légendes, histoires, charades, énigmes, etc.*, suivies d'*intéressants résumés statistiques* sur le Canada et du *recensement de 1891*; dans la deuxième partie de nombreux *secrets d'économie domestique et rurale, le tableau des registrateurs, les Cours de justice, le tarif des postes, les lois de chasse et de pêche, etc., etc.*

LES ÉDITEURS.

Comput ecclésiastique pour 1892.

Nombre d'or (cycle ou révolution de dix-neuf ans pour accorder l'année lunaire avec l'année solaire).....	12
Epacte (nombre de onze jours que le soleil a en plus sur l'année lunaire)	J
Cycle solaire (il est de 28 ans).....	25
Indiction romaine (période de quinze ans, employée dans les bulles du Saint-Siège)	5
Lettre dominicale (indiquant le dimanche durant toute l'année)	c. b
Lettre du Martyrologe.....	a

Fêtes mobiles.

Septuagésime.....	14 février	Pentecôte	5 juin
Les Cendres.....	2 mars	Sainte-Trinité	12 juin
Dim. de la Passion.....	3 avril	Fête-Dieu.....	16 juin
“ des Rameaux... ..	10 avril	1er dim. de l'Avent	27 nov.
PAQUES.....	17 avril	Dimanches après la Pen-	
Rogations	23, 24 et 25 mai	tecôte.....	24
Ascension.....	26 mai		

Quatre-Temps

Printemps	les 9, 11 et 12 mars.
Été	les 8, 10 et 11 juin.
Automne.....	les 21, 23 et 24 septembre.
Hiver	les 14, 16 et 17 décembre.

Commencement des quatre Saisons.

Le **PRINTEMPS**, le 19 mars, à 10 h. 28 m. du soir (*Equinoxe*),
c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).
L'**ÉTÉ**, le 20 juin, à 6 h. 30 m. du soir.
L'**AUTOMNE**, le 22 septembre, à 9 h. 5 m. du matin. (*Equinoxe*),
c'est-à-dire que les jours et les nuits sont d'une égale durée).
L'**HIVER**, le 21 décembre, à 3 h. 25 m. du matin.

Fêtes religieuses d'obligation.

Tous les dimanches de l'année.	Le 16 juin, la Fête-Dieu.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 1er novembre la Toussaint.
Le 25 mars, l'Annonciation.	Le 8 déc., l'Immaculée Conception.
Le 26 mai, l'Ascension.	Le 25 décembre, Noël.

Fêtes légales. (Jours non juridiques).

Tous les dimanches de l'année.	Le 24 mai, Fête de la Reine.
Le 1er janvier, la Circoncision.	Le 26 mai, l'Ascension.
Le 6 janvier, l'Épiphanie.	Le 16 juin, la Fête-Dieu.
Le 2 mars, les Cendres.	Le 29 juin, SS. Pierre et Paul.
Le 25 mars, l'Annonciation.	Le 1er novembre, la Toussaint.
Le 15 avril, Vendredi saint.	Le 8 déc., l'Immaculée Conception.
Le 18 avril, Lundi de Pâques.	Le 25 décembre, Noël.

Célébration solennelle du Mariage.

Cette année, on pourra célébrer la solennité des *Noces* du 7 janvier au 1er mars inclusivement, et du 25 avril au 26 novembre aussi inclusivement.

Événements de l'année 1892.

De la création (4926 suivant les Bénédictins).....	6855
De la période Julienne.....	6605
De la naissance de Jésus-Christ (ère chrétienne), 25 déc. ...	1892
De la fondation de Rome, selon Varron, 21 avril.....	2645
" " de Québec, 3 juillet.....	284
" " de Montréal, 17 mai.....	250
De la découverte de l'Amérique, par Christophe Colomb, 11 12 octobre.....	400
De la découverte du Canada, par Jacques Cartier, 16 juillet	358
De la cession du Canada, à l'Angleterre, 9 février.....	129
De la république des États-Unis, 4 juillet.....	116
De la république française, 4 septembre.....	22
De la Puissance du Canada, 1er juillet.....	25
Du règne de S. S. Léon XIII, 20 février.....	14
" " de la reine Victoria I, 20 juin.....	55

Jeûnes de précepte avec abstinence.

1° Tous les mercredis, vendredis et samedis des Quatre-Temps de l'année :

2° Les jours de *Vigile* de la PENTECÔTE, (4 juin) ; des Apôtres SS. PIERRE ET PAUL, (28 juin) ; de la solennité de l'ASSOMPTION, (20 août) ; de la TOUSSAINT, (31 octobre), et de NOËL, (24 décembre) ;

3° Le mercredi des CENDRES et les trois jours suivants, 3, 4 et 5 mars ;

4° Tous les mercredis, vendredis et samedis des cinq premières semaines du carême ;

5° Le dimanche des RAMEAUX et les six autres jours de la SEMAINE SAINTE ;

6° Tous les mercredis et vendredis de l'*Avent*.

N. B. — Tous les jours du carême sont jeûnes de précepte, cependant les lundis, mardis et jeudis des cinq premières semaines du carême, il n'y a point d'abstinence *totale*, mais seulement *partielle* ; c'est-à-dire qu'en ces jours, on peut faire *un seul* repas en gras (le midi), et il n'est pas permis de faire usage de poisson à ce repas. Si l'on use de viande, on ne peut manger de poisson au même repas, mais on peut renoncer à la viande et manger du poisson et des œufs, etc. Les œufs ne sont défendus ni avec la viande ni avec le poisson.

Apparence des Planètes pour 1892.

Vénus, sera étoile du soir jusqu'au 9 juillet, et étoile du matin le reste de l'année.

Mercure, sera étoile du matin du 19 janvier au 30 mars, du 16 mai au 28 juillet, du 11 septembre au 22 novembre, étoile du soir les autres parties de l'année.

Jupiter, sera étoile du soir jusqu'au 20 mars ; puis étoile du matin jusqu'au 12 octobre ; ensuite étoile du soir, de nouveau, le reste de l'année.

Eclipses durant l'année 1892.

Il y aura cette année deux éclipses du soleil et deux de la lune.

Le 26 avril, éclipse totale du soleil, entre 2 h. 52 m. et 7 h. 9 m. du soir ; invisible en Canada.

Le 11 mai, éclipse partielle de la lune ; entrée dans l'ombre à 4 h. 15 m. ; sortie de l'ombre à 7 h. 41 m. du soir ; visible partiellement en Canada. la lune étant éclipsée à son lever.

Le 20 octobre, éclipse partielle du soleil, entre 11 h. 20 m. du matin et 4 h. 2 . du soir ; la plus grande phase de l'éclipse à 1 h. 41 m ; visible en Canada.

Le 4 novembre éclipse totale de la lune ; entrée dans l'ombre à 9 h. 15 m. du matin ; sortie à 0 h. 26 m. du soir ; commence ent de l'éclipse totale à 10 h. 28 m. ; milieu de l'éclipse 10 h. 50 m. ; visible dans la partie Nord-Ouest du Canada.

Explication des signes et abréviations.

La colonne *CL.* désigne la couleur des ornements de l'Eglise pour chaque jour ; le signe † les jours où on peut dire des messes basses avec des ornements noirs ; et le signe * les dimanches où à vêpres on prend la couleur du jour suivant.

N. L., Nouvelle Lune. P. Q., Premier Quartier.

P. L., Pleine Lune. D. Q., Dernier Quartier.

H. M., Heure, Minute. Q. Tps., Quatre-Temps.

JANVIER

31 JOURS

CONSAKRÉ À L'ENFANT JÉSUS.



SIGNÉ DU VERSEAU.

Les jours croissent de 1 h. 5 minutes.

☾ P. Q. le 6 à 8 h. 18m. du soir. | ☽ D. Q. le 21 à 10 h. 48m. du soir
 ☾ P. L. le 13, à 10 h. 32m. du soir | ☽ N. L. le 29 à 11 h 44m du m.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Vend.	1 b	CIRCONCISION, doub. 2 cl. (d'oblig.)	7 47	4 21	6 00
Sam.	2 r	Octave de St. Etienne, doub.	7 47	4 22	7 16
DIM.	3 b	Octave de St. Jean, doub.	7 47	4 23	8 35
Lundi	4 r	Octave des SS. Innocents, doub.	7 46	4 24	9 53
Mardi	5 b	Vigile de l'Épiphanie, semid.	7 46	4 25	11 10
Merc.	6 b	ÉPIPHANIE, 1re cl. (d'oblig.)	7 46	4 26	matin
Jeudi	7 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 28	0 27
Vend.	8 b	De l'Octave, semid.	7 45	4 29	1 44
Sam.	9 b	De l'Octave, semid.	7 44	4 30	3 01
DIM.	10 b	Du dim. dans l'Octave, semid.	7 44	4 31	4 17
Lundi	11 b	De l'Octave, semid.	7 43	4 32	5 32
Mardi	12 b	De l'Octave, semid.	7 42	4 33	6 41
Merc.	13 b	Octave de l'Épiphanie, doub.	7 42	4 34	lever
Jeudi	14 b	St. Hilaire, Ev. et Doct., doub.	7 42	4 35	5 06
Vend.	15 b	St. Paul, ermite, doub.	7 40	4 37	6 15
Sam.	16 r†	St. Marcel, P. M., semid.	7 40	4 38	7 24
DIM.	17 b	2 Ép. S. NOM DE JÉSUS, doub. 2 cl.	7 39	4 39	8 30
Lundi	18 b	Chaire de St. Pierre à Rome, d. m.	7 39	4 41	9 34
Mardi	19 r†	St. Canut, M., semid.	7 38	4 42	10 38
Merc.	20 r	SS. Fabien et Sébast., MM. semid	7 37	4 43	11 40
Jeudi	21 r	Ste. Agnès, V. M., doub.	7 36	4 45	matin
Vend.	22 r†	SS. Vinc. et Anastase, MM. semid.	7 35	4 46	0 44
Sam.	23 b	Épousailles de la B. V. M., d. m.	7 34	4 47	1 48
DIM.	24 r*	3 Ep. St. Timothée, Ev. et M., doub.	7 33	4 49	2 56
Lundi	25 b	Conversion de St. Paul d. m.	7 32	4 51	4 04
Mardi	26 r	St. Polycarpe, E. M., doub.	7 32	4 52	5 11
Merc.	27 b	St. Jean Chrysostôme, E. D., doub.	7 32	4 53	6 14
Jeudi	28 b†	Du SS. Sacrement, semid.	7 31	4 54	7 08
Vend.	29 b	St. François de Sales, E. D., doub.	7 31	4 56	couch
Sam.	30 r†	Ste. Martine, V. M., semid.	7 30	4 58	6 4
DIM.	31 b*	4 Ep. St. Pierre Nolasque, C., doub.	7 28	5 0	7 37

Jour de l'an beau,

Le vent du jour de l'an

Mois d'août chaud.

Existe la moitié de l'année.

Sécheresse en janvier,

Tonnerre en janvier,

Richesse au fermier.

Récolte abondante.

Le vendredi, chose certaine,

Est le plus beau ou le plus vilain de la semaine.

JANVIER.

25
 MAU.
 n. du soir
 m du m.
 LUNE
 ou. L. C.
 M. R. M.
 21 6 00
 22 7 16
 23 8 35
 24 9 53
 25 11 10
 26 matin
 28 0 27
 29 1 44
 30 3 01
 31 4 17
 32 5 32
 33 6 41
 34 lever
 35 5 06
 37 6 15
 38 7 24
 39 8 30
 41 9 34
 42 10 38
 43 11 40
 45 matin
 46 0 44
 47 1 48
 49 2 56
 51 4 04
 52 5 11
 53 6 14
 54 7 08
 56 couch
 58 6 4
 0 7 37

1 couvert, froid, grésil
 2 pluie abondante, et neige.
 3 neige 3 ou 4 pouces
 4 couvert plus froid
 5 temps calme couvert, pluie
 6 tempête neige et vent froid
 7 couvert
 8 temps clair, brülé bon
 9 Id. Id.
 10 Id. Id.
 11 soleil intermittent
 12 pluie tout le jour
 13 neige Id.
 14 Id.
 15 Id.
 16 soleil inter. très froid
 17 beau Id.
 18 neige
 19 beau plus froid
 20 Id. Id.
 21 couvert froid modéré
 22 neige haute Id.
 23 neige abondante Id.
 24 soleil intermittent Id.
 25 neige haute
 26 Id. Id. neige abondante
 27 soleil (peu froid)
 28 neige continue Id.
 29 Id. Id. Id.
 30 Id. Id. Id.
 31 temps neigeux Id.

année.

FEVRIER



29 JOURS

CONS. AUX D. DE LA S. VIERGE

SIGNE DES POISSONS.

Les jours croissent de 1 heure 33 minutes.

☾ P. Q. le 5, à 4 h. 44 m. du matin | ☽ D. Q. le 20 à 7 h. 2^m. du soir.
 ☿ P. L. le 12, à 2 h. 44 m. du soir | ♀ N. L. le 27 à 10 h. 53 m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
Lundi	1 r	St. Ignace, E. M. doub.	7 27	5 1	8 56
Mardi	2 b	PURIFICATION de la B. V. M., d. 2 cl	7 26	5 2	10 15
Merc.	3 r†	St Blaise, Ev. M. S. (b† St Joseph) (1)	7 25	5 3	11 34
Jeudi	4 b	St André Corsini. E. et C., doub.	7 23	5 5	matin
Vend.	5 r	Ste. Agathe, V. M., doub.	7 22	5 6	0 51
Sam.	6 b	St Tite, E. et C., doub.	7 20	5 8	2 08
DIM.	7 b	5 Ep. St Romuald, abbé, doub. (Sol. Pur.)	7 19	5 9	3 23
Lundi	8 b	St. Jean de Matha, C. doub.	7 18	5 11	4 34
Mardi	9 b†	St Raymond de Penn., C., semid.	7 17	5 13	5 34
Merc.	10 b	Ste Scolastique, V. doub.	7 16	5 14	6 22
Jeudi	11 b	Ste Geneviève V. doub.	7 14	5 16	7 03
Vend.	12 b	St Ildefonse, E. C., doub.	7 13	5 17	lever
Sam.	13 r	SS. Martyrs Japonais, doub.	7 11	5 18	6 13
DIM.	14 v†	SEPTUAGÉSIME, semid, 2 cl.	7 9	5 19	7 22
Lundi	15 b	Sept fondateurs des Servites, conf. d	7 8	5 20	8 26
Mardi	16 r	Prière de Notre-Seigneur d. m.	7 6	5 22	9 28
Merc.	17 b	St Cyrille d'Alexand. E. D., d. (du 14)	7 4	5 24	10 32
Jeudi	18 r	St Siméon, E. M. doub.	7 3	5 25	11 31
Vend	19 v†	De la Férie (r† Passion de N.-S.)	7 1	5 27	matin
Sam.	20 b†	De l'Imm. Conception, semid.	7 0	5 28	0 41
DIM.	21 v†	SEXAGÉSIME, semid. 2 cl.	6 59	5 30	1 47
Lundi	22 b	Chaire de St. Pierre à Ant., d. m.	6 57	5 31	2 54
Mardi	23 r	De la Passion de N.-S., d. m.	6 55	5 33	3 58
Merc.	24 b	Vig. St. Pierre Damien, E. et D., d. (du 23)	6 53	5 34	4 55
Jeudi	25 r	St MATHIAS, Apôtre, doub. 2 cl.	6 51	5 35	5 44
Vend.	26 b†	Ste Marg. de Cortone, P. semid.	6 49	5 37	6 23
Sam.	27 b†	De l'Imm. Conception, semid.	6 47	5 39	ccuch
DIM.	28 v†	QUINQUAGÉSIME, semid, 2 cl.	6 46	5 39	6 32
Lundi	29 v†	De la Férie (b† SS. Anges.)			7 53

Prenez bien garde au lendemain, Vent du midi qui gèle,
 De la St-Blaise (3) s'il est serein, Vent du nord qui dégèle,
 Car cela présage une année Femme qui parle latin
 Très fertile et bien fortunée ; Font mauvaise fin.
 S'il neige ou pleut sera cherté. Février doux, année dure.

Quant l'année est bissextile,

Méfiez-vous de l'année avant et l'année après.

(1) Nous avons indiqué dans le calendrier, entre parenthèses, les jours où les prêtres, s'ils le veulent, peuvent dire les offices votifs, ces offices sont marqués ainsi (b. SS. Anges, —r. SS. Apôtres, etc.) Les lettres b et r indiquent la couleur des ornements; rouges, le mardi et le vendredi; blancs, les autres jours.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29

FÉVRIER.

RS

SSONS.

a. du soir.
n du soir.

L. L. C.
L. C.

M. H. M.

1	8	56
2	10	15
3	11	34
5	matin	
6	0	51
8	2	08
9	3	23
11	4	34
13	5	34
14	6	22
16	7	03
17	lever	
18	6	13
19	7	22
20	8	26
22	9	28
24	10	32
25	11	31
27	matin	
28	0	41
30	1	47
31	2	54
33	3	58
34	4	55
35	5	44
37	6	23
39	couch	
39	6	32
	7	53

1 soleil intermittent peu froid
 2 neige, quelques flocons
 3 neige
 4 ~~pas~~ très froid
 5 soleil inter. très froid
 6 So. nuageux
 7 couvert So.
 8 neige
 9 neige
 10 beau
 11 neige grand vent plus froid
 12 neige tempête So. très grand vent.
 13 soleil grand vent, très froid
 14 beau, So.
 15 neige en abondance tempête de vent.
 16 très grand vent.
 17 très beau, froid modéré
 18 So. So.
 19 temps calme
 20 neige, deux tempêtes
 21 couvert So.
 22 So. So.
 23 soleil, les deux, les dattes coulent comme au
 24 So. So. So. printemps
 25 soleil vif, vent plus frais
 26 So. So.
 27 tempête, très froid
 28 So. So.
 29 So. So.

ours où les
t marqués
ent la cou-
res jours.

MARS

31 JOURS

CONSACRÉ À SAINT JOSEPH.



SIGNÉ DU BÉLIER.

Les jours croissent de 1 heure 48 minutes.

☉ P. Q. le 5, à 2 h. 20m. du soir | ☽ D. Q. le 21, à 0 h. 22 m. du soir.

☾ P. L. le 13, à 8 h. 1m. du mat. | ☿ N. L. le 28, à 8 h. 23 m du m.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M	H. M	H. M.
Mardi	1	vi †	De la Férie (r † SS. Apôtres.)		6 44 5 42 9 15
Merc.	2	vi	LES CENDRES.		6 42 5 43 10 36
Jeudi	3	vi †	De la Férie (b † St Sacrement.)		6 40 5 44 11 57
Vend.	4	r	De la Couronne d'Epines, d. m.		6 39 5 45 matin
Sam.	5	b †	St. Casimir, C., semid., doub.		6 37 5 47 1 16
DIM.	6	vi *	1 ^{ER} DU CARÊME, semid. 1 cl.		6 36 5 48 2 27
Lundi	7	b	St. Thomas d'Aquin, C. D. doub.		6 34 5 49 3 30
Mardi	8	b	St. Jean de Dieu, conf., doub.		6 31 5 51 4 23
Merc.	9	b	Q. Tps. Ste. Françoise, Ve., doub.		6 29 5 53 5 04
Jeudi	10	r †	SS. 40 Martyrs, semid.		6 27 5 54 5 36
Vend.	11	r	Q. Tps. Ste. Lance et Sts Clous, d. m.		6 25 5 55 6 02
Sam.	12	b	Q. Tps. St. Grégoire, P. et D., doub.		6 24 5 56 6 23
DIM.	13	vi	2 ^E DU CARÊME, semid. 2 cl.		6 22 5 58 lever
Lundi	14	vi †	De la Férie (b † SS. Anges.)		6 20 5 59 7 20
Mardi	15	vi †	De la Férie (r † SS. Apôtres.)		6 18 6 1 8 22
Merc.	16	vi †	De la Férie, (b † St. Joseph.)		6 16 6 2 9 26
Jeudi	17	b	St Patrice, E. et C., doub. m.		6 14 6 3 10 30
Vend.	18	r	Du St Suaire, d. m.		6 11 6 4 11 36
Sam.	19	b	S. JOSEPH, pat. de l'Egl. Cath. d. 1 cl.		6 10 6 6 matin
DIM.	20	vi *	3 ^E DU CARÊME, semid. 2 cl. (Sol. St. Jos)		6 9 6 7 0 42
Lundi	21	b	St Benoit, abbé, doab. maj.		6 7 6 8 1 46
Mardi	22	b	St Gabriel archange, d. m (du 18)		6 5 6 9 2 45
Merc.	23	b	St Thuribe, E. C., d.		6 3 6 11 3 37
Jeudi	24	b	St Cyrille de Jérusalem, E. D. doub.		6 1 6 12 4 19
Vend.	25	b	ANNONCIATION. 2 cl. d'ob. [(du 20),		5 59 6 13 4 52
Sam.	26	r	Des Cinq Plaies de N. S., d. m. (hier)		5 57 6 14 5 19
DIM.	27	vi	4 ^E DU CARÊME, semid. 2 cl.		5 55 6 16 5 44
Lundi	28	b †	S. Jean de Capistran, C., semid.		5 53 6 17 couch
Mardi	29	b	S. Jean Damascène, C. D., doub (du 27)		5 52 6 18 8 08
Merc.	30	v †	De la Férie (b † St Joseph)		5 50 6 20 9 33
Jeudi	31	v †	De la Férie (b † St Sacrement)		5 47 6 21 10 56

S'il gèle le jour des 40 martyrs

Il gèlera 40 nuits.

Au commencement ou à la fin,

Mars a son poison et venin.

Mars pluvieux

An disetteux.

Printemps sec

Été pluvieux.

Le plus fort vent des premiers jours d u Carême.

Le plus souvent dans l'année est le même.

OURS

BÉLIER.

2 m. du soir.
23 m du m.

HEIL. LUNE.
Cou. L. C.

H. M	H. M.
5 42	9 15
5 43	10 36
5 44	11 57
5 45	matin
5 47	1 16
5 48	2 27
5 49	3 30
5 51	4 23
5 53	5 04
5 54	5 36
5 55	6 02
5 56	6 23
5 58	lever
5 59	7 20
6 1	8 22
6 2	9 26
6 3	10 30
6 4	11 36
6 6	matin
6 7	0 42
6 8	1 46
6 9	2 45
6 11	3 37
6 12	4 19
6 13	4 52
6 14	5 19
6 16	5 44
6 17	couch
6 18	8 08
6 20	9 33
6 21	10 56

1 temps clair très froid.
 2 *Go.*
 3 *Go.*
 4 *clair, moins froid*
 5 *Go.*
 6 *nuit intense et plus belle*
 7 *Go.*
 8 *pluie très forte*
 9 *temps couvert, beau*
 10 *Go.*
 11 *forte tempête de neige, grand*
 12 *grand vent.*
 13 *temps clair, grand froid*
 14 *temp clair*
 15 *Go.*
 16 *Go.*
 17 *Go. moins froid*
 18 *pluie et neige*
 19 *neige, temp clair, grand vent*
 20 *temp. calme, moins froid*
 21 *temp. calme*
 22 *très beau*
 23 *pluie et neige, grand vent, peu clair*
 24 *temp. calme*
 25 *temp. couvert*
 26 *très beau, grand froid*
 27 *beau, grand*
 28 *Go.*
 29 *Go. plus beau*
 30 *beau temps, grand vent*
 31 *Go.*

9.

AVRIL

30 JOURS



CONS. A N. D. AUXILIATRICE.

SIGNE DU TAUREAU.

Les jours croissent de 1 heure 40 minutes.

☾ P. Q le 4, à 1 h. 27 m. du m. | ☽ D Q le 20 à 1 h. 6 m. du m.
 ☉ P. L. le 12 à 1 h. 31 m. du m. | ☿ N. L. le 26, à 4 h 52 m. du s.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.	
			Lev.	Cou.	L.	C
Vend.	1 r	Précieux sang de N. S., d. m.	5 44	6 22	matin	
Sam.	2 b	St. François de Paule, C., doub.	5 44	6 23	0 14	
DIM.	3 vl'	PASSION, semid. 1 cl.	5 42	6 24	1 23	
Lundi	4 b	St. Isidore, E. et D., doub.	5 41	6 25	2 20	
Mardi	5 b	St. Vincent Ferrier, C., doub.	5 39	6 27	3 06	
Merc.	6 vl†	De la Férie. (1).	5 37	6 29	3 40	
Jeudi	7 vl†	De la Férie.	5 36	6 30	4 08	
Vend.	8 b	Notre-Dame de Pitié, d. m.	5 33	6 31	4 30	
Sam.	9 vl†	De la Férie.	5 32	6 32	4 49	
DIM.	10 vl	RAMEAUX, 1 cl. semid.	5 30	6 33	5 05	
Lundi	11 vl	De la Férie.	5 28	6 34	5 22	
Mardi	12 vl	De la Férie.	5 26	6 36	Lever	
Merc.	13 vl	De la Férie.	5 24	6 37	8 21	
Jeudi	14 b	JFUDI SAINT, 1 cl.	5 22	6 38	9 28	
Vend.	15 n	VENDREDI SAINT, 1 cl.	5 20	6 40	10 34	
Sam.	16 b	SAMEDI SAINT, 1 cl.	5 18	6 42	11 40	
DIM.	17 b	PAQUES, doub. 1 cl.	5 17	6 43	matin	
Lundi	18 b	De l'Octave, } doub. 1re. cl.	5 15	6 44	0 39	
Mardi	19 b	De l'Octave, }	5 13	6 45	1 31	
Merc.	20 b	De l'Octave, }	5 11	6 47	2 16	
Jeudi	21 b	De l'Octave, } semid.	5 10	6 48	2 51	
Vend.	22 b	De l'Octave, }	5 8	6 49	3 21	
Sam.	23 b	De l'Octave, }	5 6	6 50	3 45	
DIM.	24 b*	1 Pâq. QUASIMODO, doub.	5 5	6 51	4 07	
Lundi	25 r	St. Marc, Ev'g., d. 2 cl. (proc. rog. vl)	5 3	6 53	4 30	
Mardi	26 r†	SS Clet et Marcellin, PP. et MM. s. (2)	5 2	6 54	couch	
Merc.	27 b	St. Léon P. et D., d. (du 11) (3)	5 0	6 56	8 25	
Jeudi	28 b	St. Paul de la Croix, C., doub.	4 58	6 57	9 49	
Vend.	29 r	St. Pierre, M., doub.	4 56	6 58	11 06	
Sam.	30 b*	Ste. Catherine de Sienne, V., doub.	4 55	6 59	matin	

Quand saint Marc n'est pas beau, Ciel bleu foncé
 Pas de fruits à noyau. Vent renfoncé.
 L'hiver n'est point passé Beaucoup de poisson,
 Que la lune rousse n'ait décliné. Petite moisson.
 Le vent que l'on bénit le jour des Rameaux
 Règne le plus souvent toute l'année.

(1) Pas d'offices votifs pendant la quinzaine de la Passion.
 (2) Dans le diocèse de Montréal, N. D. du Bon-Conseil. d. m. (orn. bl.)
 (3) Dans le diocèse de Montréal (r†) SS. Clet et Marcellin PP. et MM. semid.

AVRIL.

OURS

LAUREAU.

6 m. du m.
52 m. du s.

LEIL.	LUNE.
Cou.	L. C
H. M.	H. M.
4 6 22	matin
4 6 23	0 14
2 6 24	1 23
1 6 25	2 20
9 6 27	3 06
7 6 29	3 40
6 6 30	4 08
3 6 31	4 30
2 6 32	4 49
0 6 33	5 05
9 6 34	5 22
6 6 36	Lever
4 6 37	8 21
2 6 38	9 28
0 6 40	10 34
8 6 42	11 40
7 6 43	matin
6 6 44	0 39
6 6 45	1 31
6 6 47	2 16
6 6 48	2 51
6 6 49	3 21
6 6 50	3 45
6 6 51	4 07
6 6 53	4 30
6 6 54	couch
6 6 56	8 25
6 6 57	9 49
6 6 58	11 06
6 6 59	matin

1 ~~temps calme~~ dans

2 pluie un peu de neige

3 temps clair, léger

4 pluie

5 des puerices, de la pluie grand vent

6 temps clair plus fort

7 pluie plus forte, petite neige

8 soleil inter. go.

9 neige et soleil

10 go. go.

11 soleil inter. grand vent plus de neige

12 de la neige, grand vent, marche de nuit

13 soleil inter. go. de la neige

14 go. go.

15 go. go. poel étant

16 couvert go.

17 go. go.

18 temps clair, moins de neige

19 go. go. grésil et neige

20 soleil inter. grand

21 go. go.

22 couvert pluie go.

23 go. go. go.

24 soleil, froid, gelé la nuit humide

25 soleil, fort vent fort, fort gelé la nuit

26 couvert, un peu de pluie la nuit

27 soleil inter. grand vent froid

28 couvert humide, go.

29 go. go.

30 go. go. go.

on,

M.)
M. semid.

MAI

31 JOURS

CONSCRÉ À MARIE.



SIGNE DES GÉMEAUX.

Les jours croissent de 1 heure 17 minutes.

☾ P. Q. le 3, à 2 h. 17 m. du s. | ☽ D. Q. le 19, à 9 h. 58 m. du m.
 ☉ P. L. le 11, à 6 h. 4 m. du s. | ☾ N. I. le 26, à 0 h. 54 m. du m.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE.
			Lev.	Cou.	L. C.
			H. M.	H. M.	H. M.
DIM.	1 r	2 Pâq. SS. PHILIPPE ET JAC, Ap., à 2 cl.	4 54	7 0	0 11
Lundi	2 b	St Athanase, E. et D. doub.	4 53	7 1	1 03
Mardi	3 r	INV. DE LA STE CROIX, d. 2 cl.	4 51	7 3	1 43
Merc.	4 b	Ste Monique Ve., doub.	4 50	7 4	2 12
Jerdi	5 b	St Pie V., P., C. doub.	4 49	7 5	2 35
Vend.	6 r	St Jean dev. la porte latine d. m.	4 47	7 7	2 54
Sam.	7 r	St Stanislas, E. et M. doub.	4 45	7 8	3 12
+ DIM.	8 b	3 Pâq. PATRON. ST. JOSEPH, d. 2 cl.	4 43	7 9	3 29
Lundi	9 b	St Grégoire de Naz., E. D., d.	4 42	7 10	3 46
Mardi	10 b	St Antonin E. C., doub.	4 41	7 11	4 04
Merc.	11 b	St François Hiéronymo, C., d.	4 40	7 12	4 23
Jeudi	12 r†	St Nérée etc., MM. semid.	4 39	7 13	lever
Vend.	13 b	STE FAMILLE DE J. M. J., d. 2 cl. (du 2 D)	4 37	7 15	9 31
Sam.	14 b	App. de St. Michel, Arc., d. m. (du 8)	4 36	7 16	10 34
DIM.	15 b	4 Pâq. St. Isidore le laboureur, C., d.	4 35	7 17	11 29
Lundi	16 b†	St Ubald, E. et C., semid.	4 34	7 18	matin
Mardi	17 r	St Jean Nepomucène, M. d.	4 33	7 19	0 15
Merc.	18 r	St Venant, M. doub.	4 32	7 20	0 52
Jeudi	19 b	St Pierre Célestin, P. C. d.	4 31	7 20	1 23
Vend.	20 b†	St Bernardin, C., semid.	4 30	7 22	1 48
Sam.	21 b	St Paschal, C. doub.	4 29	7 23	2 10
DIM.	22 b	5 Pâq. Du Dimanche, semid.	4 28	7 24	2 31
Lundi	23 b	Rog. S. Anselme, E. D. doub. (du 21 avril)	4 27	7 25	2 52
Mardi	24 b	Rog. N.-D. de Bonsecours, d. m.	4 27	7 27	3 15
Merc.	25 b	Rog. St. Grégoire VII, P. et C., doub.	4 26	7 28	3 43
Jeudi	26 b	ASCENSION, d. 1re. cl. (d'oblig.)	4 25	7 29	couch
Vend.	27 b†	Ste Marie Mad. de Pazzi, V., semid.	4 24	7 30	9 52
Sam.	28 b	St Augustin de Cant, E. C., doub.	4 23	7 31	10 51
DIM.	29 b	Dimanche dans l'Oct., semid.	4 22	7 32	11 38
Lundi	30 b†	De l'Octave, semid.	4 21	7 33	matin
Mardi	31 b	Ste Angèle de Mérici, V., d.	4 20	7 34	0 12

En mai rosée, en mars grésil Fleur de mai
 Pluie abondante au mois d'avril. Il faut s'y fier.
 Le laboureur est plus content, A l'Ascension
 Que s'il avait beaucoup d'argent. Le dernier fresson.

Tout ce qui pousse au printemps est bon pour la soupe,
 Ce qu'on épargne sur la semence
 Manque au temps de la moisson.

MAI.

RS

MEAUX.

58 m. du m.
4 m. du m.EIL. LUNE.
Cou. L. C.

H. M. H. M.

7 0 0 11

7 1 1 03

7 3 1 43

7 4 2 12

7 5 2 35

7 7 2 54

7 8 3 12

7 9 3 29

7 10 3 46

7 11 4 04

7 12 4 23

7 13 lever

7 15 9 31

7 16 10 34

7 17 11 29

7 18 matin

7 19 0 15

7 20 0 52

7 20 1 23

7 22 1 48

7 23 2 10

7 24 2 31

7 25 2 52

7 27 3 15

7 28 3 43

7 29 couch

7 30 9 52

7 31 10 51

7 32 11 38

7 33 matin

7 34 0 12

1 temps couvert, vent froid
 2 ~~ob.~~ ~~ob.~~ pluie
 3 temps ~~couvert~~, fort vent, très doux
 4 ~~ob.~~ air ~~ob.~~ ~~ob.~~
 5 soleil inter. plus froid
 6 couvert ~~ob.~~
 7 ~~ob.~~ ~~ob.~~
 8 humide, frais
 9 ~~ob.~~
 10 ~~ob.~~ plus doux
 11 pluie frais.
 12 temps couvert & pluvieux, frais
 13 temps clair, plus doux
 14 très beau ~~ob.~~
 15 soleil inter. frais
 16 ~~ob.~~ ~~ob.~~
 17 temps clair ~~ob.~~
 18 ~~ob.~~ très doux
 19 beau plus frais.
 20 couvert ~~ob.~~
 21 pluie ~~ob.~~
 22 ~~ob.~~ ~~ob.~~
 23 ~~ob.~~
 24 ~~ob.~~
 25 beau
 26 soleil inter. plus doux
 27 pluie ~~ob.~~
 28 beau
 29 un peu de pluie
 30 ~~ob.~~ beau, chaud
 31 ~~ob.~~ très chaud

on.
oupe,

JUIN

30 JOURS

CONS. AU SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.



SIGNÉ DE L'ÉCREVISSE.

Les jours croissent de 17 minutes du 1er au 20, et décroissent de 4 minutes du 23 au 30.

☉ P. Q. le 2, à 4 h. 57 m. du m. | ☽ D. Q. le 17 à 4 h. 6 m. du soir.
 ● P. L. le 10, à 8 h. 38 m. du m. | ☾ N. L. le 24 à 9 h. 12 m. du m.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL		LUNR.	
			Lev.	Cou.	L.	C.
			H	M	H	M.
Merc.	1	b† De l'Octave, semid. (1)	4	20	7	34
Jeudi	2	b Octave de l'Ascension, d.	4	20	7	36
Vend.	3	b† De la Férie	4	19	7	37
Sam.	4	r <i>Jeûne</i> , De la Vigile.	4	19	7	37
DIM.	5	r PENTECOTE, doub. 1re. cl.	4	18	7	38
Lundi	6	r De l'Octave	4	18	7	38
Mardi	7	r De l'Octave } 1re cl.	4	17	7	39
Merc.	8	r <i>Q. Tps. Jeûne</i> . De l'Octave. }	4	17	7	40
Jeudi	9	r De l'Octave. }	4	17	7	40
Vend.	10	r <i>Q. Tps. Jeûne</i> . De l'Octave. } semid.	4	17	7	41
Sam.	11	r <i>Q. Tps. Jeûne</i> . De l'Octave. }	4	17	7	42
DIM.	12	b 1 Pent. STE. TRINITÉ, d. 2e cl.	4	16	7	42
Lundi	13	b St. Antoine de Padoue, C. doub.	4	16	7	43
Mardi	14	b St. Basile, E. et D., doub.	4	16	7	43
Merc.	15	r St. Barnabé, Ap. doub m. (du 11)	4	16	7	44
Jeudi	16	b FÊTE-DIEU, 1re cl., (d'oblig.)	4	16	7	44
Vend.	17	b De l'Octave, semid.	4	16	7	44
Sam.	18	b De l'Octave, semid.	4	16	7	45
DIM.	19	b 2 Pent. Ste Julienne de Fal. (Proce. s.)	4	16	7	46
Lundi	20	b De l'octave semid. [Sol. de S. J.-Bte.)	4	16	7	46
Mardi	21	b St. Louis de Gonzague, conf. doub.	4	16	7	46
Merc.	22	b De l'octave semid.	4	16	7	47
Jeudi	23	b <i>Vig.</i> Octave de la Fête-Dieu.	4	17	7	47
Vend.	24	b St. JEAN-BAPTISTE, doub, 1re cl.	4	17	7	47
Sam.	25	b Sacré-Cœur de Jésus d. 1re cl. (hier)	4	18	7	47
DIM.	26	r 3 Pent. SS Jean et P. MM., d. (S.S. C)	4	18	7	47
Lundi	27	b† De l'octave de S. J.-B., semid.	4	18	7	46
Mardi	28	b† <i>Vig. Jeûne</i> , S Léon II P. et C., sem.	4	19	7	46
Jeudi	29	r St. PIERRE ET PAUL, d. 1re cl. d'obl.	4	19	7	46
Vend.	30	r Commémoration de St Paul, d. maj	4	20	7	46

*Cycle
me*

S'il pleut le jour de la Trinité, Pentecôte pluvieux
 Il pleut treize dimanches de suite. N'est pas avantageux.
 St-Pierre pluvieux Année de raves,
 Trente jours douteux. Année de santé.

Si la pluie a commencé du 7 au 10 juin et continué jusqu'au 12, le mois de juillet sera très-pluvieux.

(1) Dans le diocèse de Montréal, N. D. de Grâce, d. m. (orn. bl.)

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30

JURS

BOREVISSE.

de 4 minutes

3 m. du soir.

12 m. du m.

LEIL	LUNE.
Cou.	L. C.

H. M.	H. M.
07 34	0 39
07 36	1 00
07 37	1 19
07 37	1 36
07 38	1 52
07 38	2 09
07 39	2 27
07 40	2 50
07 40	3 18
07 41	Lever
07 42	9 23
07 42	10 14
07 43	10 54
07 43	11 26
07 44	11 53
07 44	matin
07 44	0 15
07 45	0 35
07 46	0 55
07 46	1 17
07 46	1 42
07 47	2 15
07 47	2 54
07 47	couch
07 47	9 29
07 47	10 09
07 46	10 40
07 46	11 03
07 46	11 23
07 46	11 40

ix
eux.

linué

1 beau, très chaud
 2 pluie gr.
 3 beau
 4 pluie
 5 do.
 6 beau
 7 do.
 8 couvert, pluie le soir
 9 pluie soleil intermittent nuit
 10 beau et nuit très froide
 11 soleil inter.
 12 couvert
 13 beau nuit très chaude
 14 do. gr. un peu de pluie
 15 très beau
 16 soleil inter., pluie légère
 17 beau, beau en journée
 18 do. matin, chaud
 19 pluie abondante.
 20 do. do.
 21 beau, temps couvert.
 22 temps clair.
 23 soleil inter. soleil
 24 do. do. pluie le soir
 25 do. do. plusieurs averse
 26 pluie
 27 plusieurs fortes averse
 28 soleil intermittent
 29 fortes averse
 30 pluie abondante

JUILLET

31 JOURS

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG.



SIGNE DU LION.

Les jours décroissent de 58 minutes.

☉ P. Q. le 1, à 9 h. 18m. du s. | ☽ D. Q. le 16 à 8 h. 53m du s.
 ● P. L. le 9 à 8 h. 49 m. du s. | ☿ N. L. le 23 à 6 h. 36 m. du s.
 ☽ P. Q. le 31, à 2 h. 50 m. du s.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUNE	
			Lev.	Cou.	L	C	
			H	M	H. M.	H.	M.
Vend.	1	b	4	20	7 46	11	57
Sam.	2	b	4	21	7 46	matin	
DIM.	3	r	4	22	7 46	0	14
Lundi	4	r†	4	23	7 45	0	32
Mardi	5	b	4	23	7 45	0	53
Merc.	6	r	4	24	7 44	1	18
Jeudi	7	b	4	24	7 44	1	49
Vend.	8	b†	4	25	7 44	2	30
Sam.	9	r	4	26	7 44	[mid lever.	
DIM.	10	vr	4	26	7 42	8	53
Lundi	11	r†	4	27	7 42	9	28
Mardi	12	b	4	27	7 42	9	56
Merc.	13	r†	4	28	7 41	10	20
Jeudi	14	b	4	29	7 41	10	41
Vend.	15	b†	4	30	7 41	11	01
Sam.	16	b	4	31	7 40	11	21
DIM.	17	vr*	4	32	7 39	11	44
Lundi	18	b	4	33	7 38	matin	
Mardi	19	b	4	34	7 37	0	12
Merc.	20	b	4	35	7 36	0	49
Jeudi	21	b†	4	35	7 35	1	34
Vend.	22	b	4	37	7 34	2	30
Sam.	23	r	4	38	7 33	couch	
DIM.	24	vr*	4	39	7 32	8	37
Lundi	25	r	4	40	7 31	9	04
Mardi	26	b	4	41	7 30	9	27
Merc.	27	b†	4	42	7 30	9	45
Jeudi	28	r†	4	42	7 28	10	01
Vend.	29	b†	4	44	7 27	10	18
Sam.	30	b†	4	45	7 26	10	35
DIM.	31	b	4	46	7 25	10	55

S'il fait beau les trois jours qui précèdent
 La Saint-Jacques (25 juillet) le grain s-ra plein.
 S'il fait beau le jour de la Saint-Martin, bonne récolte ;
 S'il pleut, moisson molle.

(1) Dans les provinces de Québec, Montréal et Ottawa (excepté le diocèse de Montréal). Déd. des égl. d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)
 (2). A Montréal, S. Jacques, titul. de la cathéd., d. 1 cl. avec oct.

JUILLET.

JOURS

U LION.

a. 53m du s.

a. 36 m. du s.

a. 50 m. du s.

LEIL. LUNE

v. Cou. L C

M H. M H. M.

20 7 46 11 57

21 7 46 matin

22 7 46 0 14

23 7 45 0 32

23 7 45 0 53

24 7 44 1 18

24 7 44 1 49

25 7 44 2 30

26 7 44 lever.

26 7 42 8 53

27 7 42 9 28

27 7 42 9 56

28 7 41 10 20

29 7 41 10 41

30 7 41 11 01

31 7 40 11 21

2 7 39 11 44

3 7 38 matin

4 7 37 0 12

5 7 36 0 49

5 7 35 1 34

7 7 34 2 30

8 7 33 couch

9 7 32 8 37

0 7 31 9 04

1 7 30 9 27

2 7 30 9 45

2 7 28 10 01

4 7 27 10 18

5 7 26 10 35

6 7 25 10 53

in.

récolte;

6 le diocèse de

1 beau temps, très frais

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

très forte pluie

AOUT

31 JOURS

CONS. AU S. CŒUR DE MARIE.



SIGNE DE LA VIERGE.

Les jours décroissent de 1 heure 35 minutes.

● P. L. le 8 à 7h. 3m. du mat. | ☉ N L. le 22 à 6h. 4m. du mat
 ☽ D. Q. le 15 à 1h. 43m. du mat | ☾ P. Q. le 30 à 8h. 34m. du mat

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou.	L.	C.
Lundi	1 b	St Pierre-ès-Liens, d. m.	4 48	7 24	11 17	
Mardi	2 b	Oct. de Ste Anne doub.	4 50	7 22	11 45	
Merc.	3 r†	Invention de St Etienne semid.	4 51	7 21	Matin	
Jedi	4 b	St Dominique, C., doub. maj.	4 53	7 20	0 21	
Vend.	5 b	N.-D. des Neiges, d. m.	4 53	7 19	1 10	
Sam.	6 b	Transfigur. de N. S., d. m.	4 55	7 17	2 09	
DIM	7 b	9 Pent. St. Cajetan, Conf., doub.	4 56	7 16	3 17	
Lundi	8 r†	SS. Cyriaque, etc., MM., semid.	4 57	7 14	lever	
Mardi	9 b	Vig. S. Alp. M. de Liguori, E D.d. (du 2)	4 58	7 12	3 23	
Merc.	10 r	St LAURENT, M, doub., 2 cl.	4 59	7 11	8 45	
Jedi	11 r	Ste Philomène, V. M., doub.	5 17	9 9	06	
Vend.	12 b	Ste Claire, V., doub.	5 27	8 9	27	
Sam.	13 v†	Messe de la Vigile de l'Assomption.	5 37	7 9	49	
DIM.	14 r*	10 Pent. Du Dimanche semid.	5 47	5 10	15	
Lundi	15 b	ASSOMPTION, 1 cl.	5 57	3 10	48	
Mardi	16 b	St. Roch, C. doub.	5 67	2 11	28	
Merc.	17 r	Octave de St Laurent, d.	5 77	1	matin	
Jedi	18 b	St Hyacinthe, C. doub.	5 86	59	0 21	
Vend.	19 b†	De l'Octave, semid.	5 96	57	1 23	
Sam.	20 b	Jeûne St Bernard, Abbé et Doct., d.	5 116	55	2 32	
+ DIM	21 b	11 Pent. St. Joachim, d. 2 cl. (Sol del'As)	5 126	54	3 46	
Lundi	22 b	Octave de l'Assomption, d.	5 136	52	couch	
Mardi	23 b	Vig. St Philippe Béniti C. doub.	5 146	50	7 49	
Merc.	24 r	St. BARTHÉLEMI, Ap., d. 2 cl.	5 166	48	8 06	
Jedi	25 b†	St. Louis, roi, C., semid.	5 186	46	8 23	
Vend.	26 r†	St. Zéphyrin, P. et M., s. (r† de la Pass.)	5 196	45	8 39	
Sam.	27 b	St. Joseph de Cal., C., doub.	5 206	43	8 58	
DIM.	28 b	12 Pent. T. S. Cœur de Marie, d.m.	5 216	41	9 18	
Lundi	29 r	Décollation de St Jean-B., d. m.	5 226	40	9 44	
Mardi	30 b	Ste Rose de Lima, V., doub.	5 236	38	10 16	
Merc.	31 b	St Raymond Nonnat. C., doub.	5 246	36	10 58	

Le chaud à la Saint-Laurent,	Rouge du soir
Le froid à la Saint-Vinc-nt,	Bon espoir,
S'il est grand fort peu s'en sent	Rouge du matin
Et la saison bonne nous rend.	Trompe le voisin.

On moissonne rarement de bon blé
dans un mauvais champ.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31

OURS

LA VIERGE.

4m. du mat
34m. du mat

SOLEIL. LUNE
v. Cou L. C

M	H.	M	H.	M
48	7	24	11	17
50	7	22	11	45
51	7	21	Matin	
53	7	20	0	21
53	7	19	1	10
55	7	17	2	09
56	7	16	3	17
57	7	14	lever	
58	7	12	3	23
59	7	11	8	45
1	7	9	9	06
2	7	8	9	27
3	7	7	9	49
4	7	5	10	15
5	7	3	10	48
6	7	2	11	28
7	7	1	matin	
8	6	59	0	21
9	6	57	1	23
1	6	55	2	32
2	6	54	3	46
3	6	52	couch	
4	6	50	7	49
5	6	48	8	06
6	6	46	8	23
7	6	45	8	39
8	6	43	8	58
9	6	41	9	18
1	6	40	9	44
2	6	38	10	16
3	6	36	10	58

1 lune ancie
2 une forte averse
3 soleil en partant
4 Soir
5 P.
6 Lune ancie
7 soleil en partant
8 forte averse
9 So.
10 soleil en partant
11 forte pluie
12 pluie continuee
13 pluie
14 temperature et humidite, quelques grains de pluie
15 soleil en partant
16 Soir
17 So.
18 soleil en partant
19 So.
20 pluie, nuit calme
21 So.
22 soleil en partant
23 soleil So.
24 tres beau
25 pluie toute la journee, frais
26 couvert
27 beau
28 P.
29 P.
30 So. nuit tres froide
31 So So a gelée

SEPTEMBRE

30 JOURS

CONSAGRÉ À SAINT MICHEL.



SIGNE DE LA BALANCE.

Les jours décroissent de 1 heure 42 minutes.

☉ P. L. le 6 à 4h. 13m. du soir | ☽ N. L. le 20 à 8h. 22m. du soir
 ☾ D. Q. le 13 à 7h. 54m. du mat. | ☿ P. Q. le 29 à 1h. 25m. du mat.

Jours de la semaine	Cl.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUN.
			Lev.	Cou.	L. C.	
Jeudi	1 b	St. Augustin E.D., doub. (du 28 août)	5 26	6 34	11 5	
Vend.	2 b†	St. Etienne, roi, C., semid.	5 28	6 32	matin	
Sam.	3 b†	De l'Imm. Concept., semid.	5 29	6 30	0 5	
DIM.	4 vr	13 Pent. Du Dim. semid. (1)	5 30	6 28	2 0	
Lundi	5 b†	St. Laurent Justinien, E. C., semid.	5 31	6 27	3 2	
Mardi	6 vr†	De la Férie (r† SS Apôtres).	5 32	6 24	lever	
Merc.	7 vr†	De la Férie (b† St. Joseph).	5 33	6 23	7 0	
Jeudi	8 b	NATIVITÉ DE LA B. V. M., 2 cl.	5 35	6 21	7 3	
Vend.	9 b	St. Pierre Claver, C., doub.	5 36	6 19	7 5	
Sam.	10 b	St. Nicolas Tolentin, C., d.	5 37	6 17	8 1	
DIM.	11 b	14 Pent. S. N. de M. d. m. (sol. de la N. (2))	5 39	6 16	8 4	
Lundi	12 b†	De l'Octave, semid.	5 39	6 14	9 2	
Mardi	13 b†	De l'Octave, semid.	5 40	6 12	10 1	
Merc.	14 r	Exalt. de la Ste. Croix d. m.	5 42	6 10	11 1	
Jeudi	15 b	Octave de la Nativité, d.	5 43	6 7	matin	
Vend.	16 r†	SS. Corneille et Cyprien, MM., s. semid	5 44	6 6	0 2	
Sam.	17 b	Stigm. de St. François, d.	5 45	6 4	1 3	
DIM.	18 b	15 Pent. N. D. des 7 Douleurs, d. m.	5 46	6 2	2 4	
Lundi	19 r	SS. Janvier, etc., MM., semid..	5 48	6 0	3 5	
Mardi	20 r	Vig. SS. Eustache etc., MM. d	5 49	5 57	5 0	
Merc.	21 r	Q. Tps. St. MATHIEU, Ap., 2 cl.	5 50	5 56	couch	
Jeudi	22 b	St. Thomas de Vil. E. C., d.	5 51	5 54	6 4	
Vend.	23 r†	Q. Tps. St. Lin, P. M., semid.	5 52	5 52	7 0	
Sam.	24 b	Q. Tps. Notre-D. de la Merci, d. m.	5 54	5 50	7 2	
DIM.	25 vr	16 Pent. Du Dimanche semid.	5 56	5 48	7 4	
Lundi	26 r†	SS. Cyprien et Just. MM. (s. b† SS. Anges	5 56	5 46	8 1	
Mardi	27 r†	SS. Côme et Damien MM. semid.	5 57	5 45	8 5	
Merc.	28 r†	St. Wenceslas M. semid.	5 59	5 43	9 3	
Jeudi	29 b	St. MICHEL, et tous les SS. anges, 2 cl.	6 0	5 40	10 3	
Vend.	30 b	St. Jérôme, C. D., doub.	6 2	5 38	11 4	

Ce que le mois d'août ne mûrit pas
 Ce n'est pas septembre qui le murira.
 Pluie de Saint-Michel sans orage
 D'un hiver doux est le présage.

Lune de mercredi
 Femme barbue
 Tous les cent ans
 C'est assez d'une.

A la Saint-Mathieu les jours (21 sept.)
 Sont égaux aux nuits dans leur cours.

(1) Dans le diocèse de Montréal, solennité antic. de la Nativité de la Sainte Vierge.

(2) Dans le diocèse de Montréal, S. N. de Marie, fête patronale, d. 1 cl. avec oct. (orn. bl.)

SEPTEMBRE.

JOURS

E LA BALANCE.

es.
8h. 22m. du so
1h. 25m. du ma

SOLEIL.		LUNE	
Lev.	Cou.	L.	C.
H. M.	H. M.	H.	M.
5	26	6	34
5	28	6	32
5	29	6	30
5	30	6	28
5	31	6	27
5	32	6	24
5	33	6	23
5	35	6	21
5	36	6	19
5	37	6	17
5	39	6	16
5	39	6	14
5	40	6	12
5	42	6	10
5	43	6	7
5	44	6	6
5	45	6	4
5	46	6	2
5	48	6	0
5	49	5	57
5	50	5	56
5	51	5	54
5	52	5	52
5	54	5	50
5	56	5	48
5	56	5	46
5	57	5	45
5	59	5	43
5	0	5	40
5	2	5	38

1 pluie
 2 beau
 3 très beau, chaud
 4 so.
 5 so. pluie le soir
 6 beau nuit très fraîche
 7 so. so.
 8 so. so.
 9 très beau, plus chaud
 10 beau
 11 couvert
 12 so. plus froid
 13 pluie, beau
 14 pluie
 15 temps pluvieux et froid
 16 couvert
 17 beau
 18 so. temps pluvieux
 19 soleil inter. temps pluvieux
 20 très beau
 21 so.
 22 très beau, deux temps
 23 couvert
 24 pluie
 25 beau so. un violent orage cette nuit
 26 pluie
 27 soleil inter.
 28 beau
 29 so. beau
 30 très beau très doux

creti
bue
nt ans
d'une.

té de la Sainte
e, d. 1 cl. ave

OCTOBRE

31 JOURS

CONS. AUX ANGES GARDIENS.



SIGNE DU SCORPION.

Les jours décroissent de 1 heure 44 minutes.

☉ P. L. 1. 6 à 1h. 17m. du mat. | ☽ N. L. le 20 à 1h. 29m. du soir.
 ☾ D. Q. le 12 à 4h. 43m. du soir | ☾ P. Q. le 28 à 4h. 32m. du soir.

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.			LUNE
			Lev.	Cou	H. M.	L. C.
San.	1 b	St. Rémi, É. C., doub.	6	35	37	matin
DIM	2 b	17 Pent. N.-D. du St Rosaire, d. 2 cl.	6	45	35	0 59
Lundi	3 b	SS. Anges Gardiens, doub. maj. (hier)	6	55	33	2 18
Mardi	4 b	St. François d'Ass., C., doub. maj.	6	75	31	3 38
Merc.	5 r†	SS. Placide, etc., MM. s. (b† St Jos.)	6	85	30	4 58
Jeudi	6 b	St Brunô, C. doub.	6	95	27	Lever
Vend.	7 b	St Marc, P. C., simp. (r† Pass. N.-S)	6	115	25	6 17
San.	8 b	Ste Brigitte, Ve., doub	6	125	24	6 46
DIM.	9 b	18 Pent. Mat. de la S. V., d. m. S. de S. Mich	6	125	21	7 22
Lundi	10 b†	S. Frs de Borgia, semid.	6	145	20	8 09
Mardi	11 vr†	De la Férie. (r† SS. Apôtre)	6	155	19	9 07
Merc.	12 vr†	De la Férie (b† St. Joseph)	6	175	17	10 14
Jeudi	13 b†	St. Edouard, Conf., semid.	6	185	14	11 25
Vend.	14 r	St. Calixte, P. M., doub.	6	205	-12	matin
San.	15 b	Ste. Thérèse, V., doub.	6	215	11	0 37
DIM	16 b	19 Pent. Pureté de la Ste Vierge., d.	6	235	9	1 46
Lundi	17 b†	Ste. Hedwidge, Ve, semid.	6	245	7	2 54
Mardi	18 r	St. Luc, Evang., 2 cl.	6	255	5	4 00
Merc.	19 b	St. Pierre d'Alcantara, C., doub.	6	265	4	5 04
Jeudi	20 b	St. Jean de Canti, C, doub.	6	285	2	6 08
Vend.	21 r	SS. Ursule, etc, VV. et MM., doub.	6	295	1	couch
San.	22 b†	De l'Imm. Conception, semid	6	314	59	5 48
DIM.	23 b	20 Pent. T. S. Rédempteur, d. m.	6	324	57	6 16
Lundi	24 b	St. Raphaël, Archange, d. m.	6	334	55	6 49
Mardi	25 r†	SS. Chrys. et Darie MM.s. (r. SS. Apôt.)	6	354	53	7 32
Merc.	26 r†	St. Evariste, P. et M., s. (b† St. Jos.)	6	364	52	8 25
Jeudi	27 vl†	Vig SS. Simon et Jude. (b† St Sacrem.)	6	384	50	9 29
Vend.	28 r	SS. SIMON et JUDE, Ap., 2 cl.	6	394	48	10 39
San.	29 b†	De l'Imm. concept. semid.	6	414	47	11 52
DIM.	30 b	21 Pent. Patron. de la Ste. V., d. m.	6	424	46	matin
Lundi	31 vl†	Jeûne. Vig. de la Toussaint. (b† SS. An.)	6	434	45	1 09

S'il pleut le jour de Saint-Denis (9)

Tout l'hiver aurez de la pluie.

A la Saint-Luc (18) la nature devient caduque.

Quand octobre prend fin,

La Toussaint est au matin.

Quand octobre est froid, l'année suivante n'a guère de chenilles.

OCTOBRE.

JOURS

U SCORPION.

es.
h. 29m. du soir
h. 32m. du soir.

SOLEIL.
lev. Cou.

LUNE
L. C.

L.	M.	H.	M.	H.	M.
		35	37		matin
		45	35	0	59
		55	33	2	18
		75	31	3	38
		85	30	4	58
		95	27		Lever
11	5	25	6	17	
12	5	24	6	46	
12	5	21	7	22	
14	5	20	8	09	
15	5	19	9	07	
17	5	17	10	14	
18	5	14	11	25	
20	5	12			matin
21	5	11	0	37	
23	5	9	1	46	
24	5	7	2	54	
25	5	5	4	00	
26	5	4	5	04	
28	5	2	6	08	
29	5	1			couch
14	59	5	48		
24	57	6	16		
34	55	6	49		
44	53	7	32		
54	52	8	25		
64	50	9	29		
74	48	10	39		
84	47	11	52		
94	46				matin
4	45	1	09		

1 beau plus frais
 2 soleil inter. fort
 3 couvert forte averse
 4 pluie soleil inter.
 5 couvert
 6 très beau plus doux
 7 soleil inter. so.
 8 so. très doux
 9 beau plus doux
 10 so. très doux
 11 soleil inter. so. très doux
 12 pluie très douce
 13 très beau grand vent doux
 14 temps d'été
 15 so. so.
 16 pluie tout la nuit dernier, couvert.
 17 beau froid
 18 so. so.
 19 pluie la nuit, ternie, beau froid
 20 très beau doux
 21 soleil inter. temps d'été.
 22 so. moins chaud
 23 impend pluie la nuit, temps couvert
 24 soleil inter. peu frais
 25 couvert so.
 26 pluie so.
 27 couvert so.
 28 soleil inter. so.
 29 so.
 30 couvert plus froid
 31 soleil inter. so.

chenilles.

3530. 8-14664. - 19,24071. 22-
 661. 29, 43312.

NOVEMBRE



30 JOURS

CONS. AUX AMES DU PURG.

SIGNÉ DU SAGITTAIRE.

Les jours décroissent de 1 heure 17 minutes.

● P. L. le 4, à 10 h. 55 m. du m. | ☾ N. L. le 19, à 8 h. 24 m. du m.
 ☽ D. Q. le 11, à 5 h. 7 m. du m. | ☉ P. Q. le 27, à 5 h. 33 m. du m.

Jours de la semaine	OL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUN.
			Lev.	Cou.	
Mardi	1 b	TOUSSAINT, 1 cl. (d'oblig.)	H. 6	M. 44	H. 2
Merc.	2 n	TRÉPASSÉS, doub.	6 44	4 44	2 2
Jeudi	3 b†	De l'Octave, semid.	6 46	4 42	3 4
Vend.	4 b	St Charles Bor., E. C. doub.	6 48	4 40	5 1
Sam.	5 b†	De l'Octave, semid.	6 49	4 39	leve
DIM.	6 b	22 Pent. Du Dimanche semid.	6 51	4 37	5 1
Lundi	7 b†	De l'Octave, semid.	6 52	4 36	5 5
Mardi	8 b	Octave de la Toussaint, doub.	6 54	4 34	6 3
Merc.	9 b	Dédic. de la Bas de Lat., d.	6 55	4 32	7 5
Jeudi	10 b	St. André Avellin, C. d.	6 56	4 31	9 1
Vend.	11 b	St Martin, É. et C., doub.	6 57	4 29	10 2
Sam.	12 r†	St Martin, P. M., semid.	6 58	4 28	11 3
DIM.	13 b	23 Pent. St. Stanislas Kostka, C., d. (1)	7 04	4 27	matin
Lundi	14 b†	St. Didace, C., semid.	7 14	4 26	0 4
Mardi	15 b	Ste Gertrude, V. doub.	7 34	4 26	1 5
Merc.	16 r	St. Josaphat, E. M., doub.	7 54	4 25	2 5
Jeudi	17 b†	St. Grégoire Thaum. E. C., semid.	7 64	4 24	4 0
Vend.	18 b	Déd. des B. de St Pierre et St Paul. d.	7 74	4 23	5 0
Sam.	19 b	Ste Élisabeth de Hongrie, Ve, doub.	7 84	4 22	6 0
DIM.	20 b	24 Pent. St. Félix de V. lois, C., doub.	7 11	4 21	couch
Lundi	21 b	Présentation de la B. V. M., d. m.	7 12	4 20	4 5
Mardi	22 r	Ste. Cécile, V. M., doub.	7 13	4 19	5 3
Merc.	23 r	St Clément, P. M., doub.	7 14	4 18	6 2
Jeudi	24 b	St Jean de la Croix, C., d.	7 16	4 18	7 2
Vend.	25 r	Ste Catherine, V. M., doub.	7 17	4 17	8 2
Sam.	26 b	St Sylvestre abbé, double.	7 18	4 16	9 3
DIM.	27 v†	1ER DIMANCHE DE L'AVEINT, semid. 1 cl.	7 19	4 15	10 5
Lundi	28 r	SS. Irénée, etc., MM., double	7 21	4 15	matin
Mardi	29 v†	M. de la Vigile de S. André. (r† ss. Ap.)	7 22	4 14	0 0
Merc.	30 r	Jeûne, St. André. Apôtre, 2 cl.	7 23	4 13	1 23
			7 25	4 12	2 42

poil
1er
poil
20 30

Ne tondre ni tuer les porcs en lune dure, Automac pluvieux,
 Ne pas semer en lune jeune. Mauvaise quantité de vin,
 Pluie matinale, Et médiocre récolte de blé
 N'est pas journal. L'année suivante.

De la Toussaint jusqu'à l'Avent
 Jamais trop de pluie ou de vent.

(1) Dans le diocèse de Montréal, anniversaire de la dédicace de toutes les églises consacrées, d. de 1re cl. avec oct. (orn. bl.)

NOVEMBRE.

JOURS

DU SAGITTAIRE.

à 8 h. 24 m. du m
5 h. 33 m. du m

SOLEIL.		LUN.
Lev.	Cou.	
H. M.	E. M.	H. M.
6 44	4 44	2 2
6 46	4 42	3 4
6 48	4 40	5 1
6 49	4 39	levé
6 51	4 37	5 1
6 52	4 36	5 5
6 54	4 34	6 3
6 55	4 32	7 5
6 56	4 31	9 1
6 57	4 29	10 2
6 58	4 28	11 3
7 0	4 27	matin
7 1	4 26	0 4
7 3	4 26	1 5
7 5	4 25	2 5
7 6	4 24	4 0
7 7	4 23	5 0
7 8	4 22	6 0
7 11	4 21	couché
7 12	4 20	4 5
7 13	4 19	5 3
7 14	4 18	6 2
7 16	4 18	7 2
7 17	4 17	S 2
7 18	4 16	9 3
7 19	4 15	10 5
7 21	4 15	matin
7 22	4 14	0 0
7 23	4 13	1 23
7 25	4 12	2 49

u vieux,
antité de vin,
récolte de blé
vante.

ce de toutes lev

1 pluie pour froid
2 neige pour ... d'épaisseur
3 ...
4 soleil inter. ... plus froid
5 ...
6 ...
7 couvert
8 pluie et grand vent
9 ...
10 ...
11 soleil très beau
12 couvert et neigeux
13 couvert. ...
14 soleil inter
15 temp. clair, très beau
16 ...
17 soleil inter. ...
18 soleil lumineux, ...
19 soleil inter.
20 ... plus froid
21 ...
22 ...
23 couvert très froid
24 ...
25 soleil inter. ...
26 ...
27 couvert, peut froid.
28 ...
29 soleil inter. ...
30 couvert.

1900. 4305. 12000. 14142. 1900. 22915.
6000. 35255.

DECEMBRE



31 JOURS

O. À MARIE CONQ. SANS PÉCHÉ

SIGNÉ DU CAPRICORNE.

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 20, et croissent de 5 minutes du 21 au 31.

☉ P. L. le 3 à 9h. 23m. du soir ☽ N. L. le 19 à 3h. 18m. du mat.
 ☾ D. Q. le 10 à 9h. 35m du soir ☿ P. Q. le 26 à 4h 28m. du soir

Jours de la semaine	CL.	FÊTES RELIGIEUSES.	SOLEIL.		LUNE	
			Lev.	Cou	L.	C.
Jeudi	1	vi † De la Férie, (b † S. Sacrement)	7 26	4 12	4 00	7 00
Vend.	2	r † <i>Jeûne.</i> Ste Bibiane V. M., semid.	7 28	4 12	5 27	8 00
Sam.	3	b St François Xavier, C., d. m.	7 28	4 12	6 50	9 00
DIM.	4	vi* 2 AVENT. Du Dimanche, sem-2 cl	7 29	4 11	lever	
Lundi	5	b St Pierre Chrys. É. D, doub. (hier)	7 30	4 11	5 30	10 00
Mardi	6	b St Nicolas E. C. doub.	7 31	4 11	6 40	11 00
Merc.	7	b <i>Jeûne Vig.</i> St. Ambroise, E. D., d.	7 32	4 11	8 00	12 00
Jeudi	8	b L'IMM. CONCEP. d. Ire. cl. d'oblig.	7 33	4 11	9 00	12 00
Vend.	9	b † De l'Octave, semid.	7 35	4 11	10 30	
Sam.	10	b Transl de la S. M. de L., d. m.	7 35	4 11	11 40	13 00
DIM.	11	vi 3 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 36	4 11	matin	14 00
Lundi	12	b † De l'Octave semid.	7 37	4 11	0 40	
Mardi	13	r † Ste Lucie V. M. doub.	7 38	4 11	1 50	15 00
Merc.	14	vi* <i>Q. Tps Jeûne</i> l'Oct. semid messe Férie)	7 39	4 11	2 50	16 00
Jeudi	15	b Octave de l'Imm. Concep. d.	7 39	4 12	3 50	
Vend.	16	r † <i>Q. Tps. Jeûne</i> St Eusèbe E et M semid	7 40	4 12	5 00	17 00
Sam.	17	vi † <i>Q. Tps. Jeûne.</i> De la Férie (1)	7 41	4 12	6 10	
DIM.	18	vi* 4 AVENT. Du Dimanche, semid. 2 cl.	7 42	4 12	7 16	18 00
Lundi	19	b Expect de la Ste. Vierge d. m., (hier)	7 42	4 13	couch	19 00
Mardi	20	vi † Messe Vig. St Thomas.	7 43	4 13	5 14	
Merc.	21	r <i>Jeûne</i> St. THOMAS, Ap. 2 cl.	7 43	4 13	6 19	20 00
Jeudi	22	vi † De la Férie.	7 44	4 14	7 31	21 00
Vend.	23	vi † <i>Jeûne.</i> De la Férie.	7 44	4 15	8 43	
Sam.	24	vi <i>Jeûne.</i> Vigile de Noël.	7 45	4 15	9 56	22 00
DIM.	25	b NOËL. 1re cl.	7 45	4 16	11 10	23 00
Lundi	26	r St. ÉTIENNE M., 2 cl.	7 45	4 17	matin	
Mardi	27	b St. JEAN, Apôtre et Évang., 2 cl.	7 45	4 18	0 25	24 00
Merc.	28	vi SS. INNOCENTS, MM. 2 cl.	7 46	4 18	1 41	
Jeudi	29	r St. Thomas de C., E. M., d.	7 46	4 19	3 01	25 00
Vend.	30	b Du dim. dans l'octave de Noël, semid.	7 47	4 20	4 11	26 00
Sam.	31	b St Sylvestre, P. C., doub.	7 46	4 20	5 48	27 00

Pluie orageuse dans l'Avent,
 L'hiver n'arrive pas à temps.

Si la nuit de Noël est claire et semée d'étoiles scintillantes,
 Grange sombre et croulant sous la récolte.

Belle fin d'année, printemps modérément chaud.

Noël au jeu, Pâques au feu.

(1) Pas d'offices votifs depuis le 17 décembre jusqu'après l'Épiphanie.

DÉCEMBRE.

JOURS

U CAPRICORNE.

ent de 5 minute

h. 18m. du ma

h 28m. du soir

SOLEIL.
Lev. Cou

LUNE
L. C

H M H. M

7 26 4 12

7 28 4 12

7 28 4 12

7 29 4 11

7 30 4 11

7 31 4 11

32 4 11

33 4 11

35 4 11

35 4 11

36 4 11

37 4 11

38 4 11

39 4 11

39 4 12

40 4 12

41 4 12

42 4 12

42 4 13

43 4 13

43 4 13

44 4 14

44 4 15

45 4 15

45 4 16

45 4 17

45 4 18

46 4 18

46 4 19

47 4 20

48 4 20

H. M

4 0

5 2

6 5

lever

5 3

6 4

8 0

9 2

10 3

11 4

matin

0 4

1 5

2 5

3 5

5 0

6 1

7 1

couch

5 1

6 1

7 3

8 4

9 5

11 10

matin

0 2

1 4

3 0

4 1

5 4

1	couvert peu froid	
2	couvert	
3	couvert	
4	Do un peu de neige	
5	Soleil intermittent	
6	couvert peu froid	
7	pluie	
8	Do.	
9	couvert	
10	Do.	
11	pluie	
12	un peu de neige	
13	couvert	
14	neige et pluie	
15	temps d'orage	
16	couvert	
17	soleil inter.	
18	temps clair plus froid	
19	neige, froid	
20	temps clair	
21	neiges, soleil inter.	
22	Do.	
23	couvert	
24	couvert	
25	couvert	
26	couvert	
27	couvert	
28	couvert	
29	couvert	
30	couvert	
31	Do.	

tillantes,

aud.

phante.

3 dec. 2691. 10 dec. 15486. 17 dec. 26120.
 042011. 12 dec. 24073. 31 dec. 49034

BIBLIOGRAPHIE.

BLANCS POUR LES EXERCICES DE GRAMMAIRE

APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Cette série de cahiers comprend cinq numéros :

No 1.—Exercices sur le Nom, l'Article, l'Adjectif et le Pronom.

No 2.—Exercices sur le Verbe, l'Adverbe, la Préposition, la Conjonction et l'Interjection.

No 3.—Exercices sur les différentes règles de la Syntaxe.

No 4.—Exercices sur l'accord du Participe, les remarques particulières sur certains verbes et la Ponctuation.

No 5.—Exercices sur l'Analyse logique.

Prix : \$1.00 la douzaine de chaque cahier.

Nous enverrons une collection spécimen de cette série de cahiers à MM. les instituteurs sur réception de 45 centins.

Voici une série de cahiers qui est appelé à rendre de grands services aux instituteurs et à faciliter aux élèves l'étude de la Grammaire.

C'est une méthode dont l'application tiendra l'esprit des élèves bien autrement en éveil, que des pages de Grammaire apprises par cœur d'une manière trop souvent machinale.

Ces cahiers s'adaptent parfaitement à toutes les Grammaires.

Blancs pour les Exercices de Tenue des Livres, AVEC LES PRINCIPES, PAR J. AHERN, PROFESSEUR DE COMPTABILITÉ A L'ACADÉMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Le cours est composé de quatre cahiers : *Brouillard, Journal, Grand-Livre et Livre de Caisse*, au prix de \$4.00 la douzaine de séries de 4 cahiers.

Les principes de Tenue des Livres de ces cahiers, par un professeur enseignant la comptabilité dans la première institution commerciale de Montréal, ne peuvent manquer d'être à la portée des élèves. La manière claire et précise avec laquelle ces principes ont été préparés rendra de grands services aux instituteurs et facilitera aux élèves l'étude de la Tenue des Livres si nécessaire aujourd'hui.

Une collection spécimen de ces cahiers sera expédiée franco par la poste, à Messieurs les Instituteurs, pour le prix de 35 centins.

J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS,

6 à 14, Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

Encouragez l'Industrie nationale en vous servant pour vos cahiers de devoirs du papier C. P. R. ou Canada fabriqués par la Compagnie de Papier Rolland à Saint-Jérôme.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRES ET LÉGENDES.

LES TROIS FRÈRES.

Il y avait une fois trois frères qui ne possédaient qu'un poirier. Ils le gardaient avec un soin extrême; tour à tour, tandis que l'un d'entre eux allaient à leur besogne, l'autre restait en sentinelle près de l'arbre précieux.

Un ange descendit du ciel pour voir comment vivaient ces trois pauvres déshérités, et les secourir dans leur misère. Il prit la forme d'un vieux mendiant et s'en alla demander une poire à celui qui, en ce moment, faisait sa tâche de gardien.

Le jeune homme cueillit une poire, et, la remettant au vieillard : — Celle-ci, dit-il, m'appartient, je n'oserais vous donner celles qui appartiennent à mes frères.

L'ange le remercia et le lendemain revint près de l'arbre gardé par un autre des frères et fit la même demande que la veille.

— Voici, dit le jeune homme, une de mes poires. Je n'oserais vous donner celles qui appartiennent à mes frères.

Le troisième jour, l'ange s'approcha du troisième frère et lui adressa la même requête, et fut charitablement accueilli comme les jours précédents.

Le lendemain matin, il entra sous un vêtement de moine dans la demeure des frères et leur dit :

— Venez avec moi, je veux vous faire du bien.

Il les conduisit au bord d'une large rivière, et là, dit à l'aîné :

— Que désirez-vous ?

— Je désirerais, répondit-il, que toute cette eau fut changée en vin et m'appartint.

L'ange fit avec sa crose le signe de la croix. Tout le bassin de la rivière fut aussitôt changé en vin. Des ouvriers fabriquèrent des tonneaux, des maçons construisirent un village, et l'ange dit à son jeune protégé :

— Voilà ce que vous désirez. Restez ici. Cela vous appartient.

Il conduisit ensuite les deux autres frères dans une prairie où voltigeaient une quantité de pigeons et il dit au second des frères :

— Que désirez-vous ?

— Je désirerais que tous ces pigeons fussent changés en moutons et m'appartinssent.

L'ange fit avec sa crose le signe de la croix et le changement fut accompli. Sur le sol s'éleva un bâtiment où des femmes portaient le lait des brebis, faisaient des fromages, fondaient du suif et une boucherie où l'on dépeçait et vendait des quartiers de

Réponse à l'énigme No 1 de l'*Almanach Agricole*.

POÈLE.

Réponse à la charade No 10 de l'*Almanach Agricole*.

CHATEAU.

moutons. Bientôt un beau village fut construit dans cette riche prairie.

—Voilà, dit l'ange au jeune homme, ce que vous avez désiré.

Puis il se remit en marche avec le frère cadet, et chemin faisant il lui dit :

—Et vous, que désirez-vous ?

—Je voudrais avoir une vraie pieuse femme.

—Ahl répliqua l'ange, ce n'est pas facile à trouver. Je ne connais dans le monde que trois pieuses femmes dont deux sont mariées ; la troisième, libre encore, est la fille d'un roi, et deux rois veulent l'épouser.

Le jeune voyageur, accompagné par l'ange, alla demander au roi le mariage de la pieuse fille.

Le roi dit à ses courtisans :

—Quelle singulière chose ! Deux rois aspirent à épouser ma fille et voici deux étrangers qui ont la même prétention, avec une apparence de mendiants.

—Faites un essai, dit l'ange. Ordonnez à la princesse de planter dans son jardin trois branches de vigne. A chacune de ces branches elle donnera le nom d'un de ses prétendants et celui dont on verra demain le rameau couvert de vignes sera son mari.

Cette proposition fut acceptée. Le lendemain deux des rameaux de vigne étaient tels qu'on les avait vus la veille, tandis que celui auquel la princesse avait donné le nom du jeune voyageur était chargé de grappes superbes.

Le roi, ne pouvant retirer sa promesse, maria sa fille au pauvre inconnu. L'ange conduisit le jeune couple dans une modeste habitation au bord de la forêt, puis disparut.

L'année suivante, il voulut savoir ce que devenaient les prétendants.

Sous la forme d'un vieux mendiant, il s'approcha de l'aîné des frères qui possédait la miraculeuse rivière, et lui demanda un verre de vin.

—Allons donc, répliqua rudement le riche propriétaire, si je devais donner un verre de vin à tous ceux qui m'en demandent, je n'aurais plus rien pour moi.

L'ange fit le signe de la croix. A l'instant, l'eau coula comme

ENIGME No 2.

Trouver en moi dans un seul mot
Trois êtres différents et de même origine,
Ce n'est pas l'affaire d'un sot
Je suis peuple, pays, grain qui porte farine,
N'est-ce pas assez pour mon lot ?
Vine, lecteur, qu'on me devine
Sans attendre jusqu'à tantôt.

Pour réponse à l'énigme No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

ans cette riche par le passé dans le lit de la rivière, et il dit à l'avare vigneron :

us avez désiré La fortune ne vous était pas bonne. Retournez chez vous et prenez soin de votre poirier.

chemin faisiez L'ange s'en alla près du second frère et demanda un morceau de fromage.

ouver. Je ne devais donner un morceau de fromage à quiconque en demande, bientôt je n'aurais plus rien pour moi.

ont deux sor Allez, dit l'ange en faisant d'un signe disparaître les moutons, un roi, et deux la fortune ne vous est pas bonne, retournez chez vous, et prenez soin de votre poirier.

demande et Il se rendit alors à l'humble habitation des jeunes mariés, et demanda un gîte pour la nuit. Tous deux le reçurent cordialement, et lui dirent :

à épouser m —Excusez-nous si nous ne vous traitons pas comme nous le voudrions. Nous sommes pauvres.

tion, avec un —Ne vous inquiétez pas, répondit l'ange, de ce que vous voudrez bien me donner, je serai très content. Que faire ? les pauvres

cesse de plan époux n'avaient ni farine, ni blé, ils en étaient réduits à pétrir avec l'écorce des arbres. Avec cette écorce la jeune femme prépara un pain et le déposa dans un vase en terre pour le faire cuire, puis se mit à causer gracieusement avec l'étranger. Un instant après, elle enleva le couvercle du vase, et au lieu de la rude pâte d'écorce, elle trouva un superbe pain de pur froment.

deux des ra —Dieu soit loué ! dit-elle avec son mari. Notre hôte sera mieux traité que nous ne l'espérions.

veille, tandis Elle mit ce beau pain sur la table, puis apporta une cruche d'eau, et à l'instant cette eau se changea en vin. L'ange fit le signe de la croix sur la cabane. A sa place aussitôt s'éleva une grande et riante habitation complètement meublée.

u jeune voya L'ange bénit les jeunes époux et ils vécurent heureux.

XAVIER MARMIER.

lle au pauvre Un homme en guenilles, mais vigoureux, demandait l'aumône à une modest Mariveaux.—“ Pourquoi ne travailles-tu pas ? lui dit cet auteur, aient ces pro tu es jeune.” —“ C'est vrai, reprit l'autre, mais je suis si paresseux ! ” —Mariveaux se mit à rire de bon cœur : —“ Tiens, dit-il, de l'ainé des demanda un valà six francs pour cette vérité ! ”

CHARADE No 2.

Mon premier roule sur la route,
Mon second vous plairait sans doute ;
Mon tout vous fera murmurer
S'il vous est offert pour dîner.

Pour réponse à la charade No 2, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'énigme No 3 de l'*Almanach Agricole*.

GLACE.

CHRISTOPHE COLOMB.

(400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique
le 12 octobre 1492.)

Trois caravelles filent sur l'eau noire, à l'horizon, les premières blancheurs du jour s'épandent sur la mer, les équipages dorment.

Seul, un homme arpente silencieux le pont du navire. Son vaste front, sillonné de pensées, se courbe sous le poids d'une préoccupation immense.

Christophe Colomb arrive au dernier de ces trois jours qu'il a obtenus de son équipage révolté. Tant d'efforts vont-ils être perdus? Aura-t-il conduit si loin, à travers tant de périls, malgré leurs murmures et leurs répugnances, ses compagnons, pour retourner sa proue vers l'Europe, tandis que si près, qu'il lui semble la toucher du doigt, il sait, il sent la terre qu'il est venu chercher? Lui faudra-t-il, au lieu du triomphal retour qu'il rêve de faire à Lisbonne, y ramener ses soldats épuisés, qui se joindront au peuple pour le traiter de fou et de visionnaire?

De tout cela, du sort de l'humanité, du sien, le jour qui se lève va décider. Il l'attend. Mais le vaisseau lui semble bien lourd, son allure bien molle, il voudrait lui donner des ailes.

Cependant le soleil se lève peu à peu, vêtu de sa pourpre brillante. Il déploie sur les vagues l'or de ses rayons et s'avance, roi magnifique, sur l'onde qu'il pare de sa splendeur. On sonne le branle-bas. Les matelots se lèvent dans l'entrepont. On relève les hommes de quart. Les ordres et les coups de sifflet se croisent, tout ce monde s'agite, va, vient et jette en passant un coup d'œil sur Christophe. "Terre! Terre!" Ce cri tombe du sommet du grand mât, court sur le pont, roule dans l'entrepont, pénètre jusqu'à la cale, émeut le vaisseau de joie jusque dans ses profondeurs. Tous se précipitent sur le pont.

Là-bas, tout là-bas, une ligne noire marge la mer, s'élève un peu, devient distincte.

C'est la terre!

Alors un enthousiasme fou saisit tous ces hommes. Ils se ruent sur Christophe, l'entourent, le pressent dans leurs bras, lui demandent pardon de leur révolte, le proclament leur sauveur, se jettent à ses pieds, lui baisent les mains, dans un délire immense. Lui, calme dans la victoire comme pendant la lutte, le visage éclairé de la joie profonde d'un tel triomphe, montre le ciel, et tous, tombant à genoux, remercient Dieu.

Ainsi s'accomplit, le 12 octobre 1492, cette découverte qui va révolutionner la face du monde, changer le grand courant des peuples et agrandir les progrès de l'homme sur son empire, en jetant un pont de navires sur l'Atlantique. J. W.

Il n'y a pas d'habitude plus impolie ni plus vulgaire que de désigner les gens et les objets par les mots "chose et machin". Il suffit pour s'en défaire de quelques efforts de mémoire à moins que ce ne soit une véritable maladie.

LE TRAVAIL ET LES RENTES.

Antoine-Vincent Arnault, de l'Académie française, auteur de plusieurs tragédies et d'un volume de fables spirituelles, a raconté quelque part l'anecdote suivante, où il figure lui-même, au moins comme observateur :

“ Quand j'avais dix-huit ans, dit-il (je vous parle d'une époque bien éloignée), j'allais durant la belle saison passer la journée du dimanche à Versailles, ville qu'habitait ma mère. Pour m'y transporter, j'allais presque toujours à pied rejoindre sur cette route une des petites voitures qui en faisaient alors le service.

“ En sortant des barrières, j'étais toujours sûr de trouver un grand pauvre qui criait d'une voix glapissante : La charité, s'il vous plait, mon bon monsieur ! De son côté, il était bien sûr d'entendre résonner dans son chapeau une grosse pièce de deux sous.

“ Un jour que je payais mon tribut à Antoine (c'était le nom de mon pensionnaire), il vint à passer un petit monsieur poudré, sec, vif, et à qui Antoine adressa son memento criard : La charité, s'il vous plait, mon bon monsieur ! Le passant s'arrêta, et après avoir considéré quelques instants le pauvre : Vous me paraissez, lui dit-il, intelligent et en état de travailler : pourquoi faire un si vil métier ? Je veux vous tirer de cette triste situation et vous donner dix mille livres de rente.” Antoine se mit à rire, et moi aussi. “ Riez tant que vous voudrez, reprit le monsieur poudré ; mais suivez mes conseils et vous acquerrez ce que je vous promets. Je puis, d'ailleurs, vous prêcher d'exemple, j'ai été aussi pauvre que vous ; mais au lieu de mendier, je me suis fait une hotte avec un mauvais panier, et je suis allé dans les villages et dans les villes de province demander, non pas des aumônes, mais de vieux chiffons qu'on me donnait gratis et que je revendais ensuite un bon prix aux fabricants de papier. Au bout d'un an, je ne demandais plus rien pour les chiffons, mais je les achetais ; j'avais en outre une charrette et un âne pour faire mon petit commerce.

“ Cinq ans après, je possédais trente mille francs et j'épousais la fille d'un fabricant de papier, qui m'associa à sa maison de commerce peu achalandée, il faut le dire ; mais j'étais j-une encore, j'étais actif, je savais travailler et m'imposer des privations. A l'heure qu'il est, je possède deux maisons à Paris, et j'ai cédé ma fabrique de papier à mon fils, à qui j'ai enseigné de bonne heure le goût du travail et le besoin de la persévérance. Faites comme moi, l'ami, et vous deviendrez riche comme moi.

“ Là-dessus, le vieux monsieur s'en alla, laissant Antoine telle-

CHARADE No 3.

Je suis fleur, et ma tête, hélas ! vit de ma queue.
Pour réponse à la charade No 3, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'énigme No 4 de l'*Almanach Agricole*.

SUIE.

ment préoccupé, que deux dames passèrent sans entendre l'appel criard du mendiant : La charité, s'il vous plaît !

En 1815, pendant mon exil à Bruxelles, j'entrai un jour chez un libraire pour y faire emplette de quelques livres. Un gros et grand monsieur se promenait dans le magasin et donnait des ordres à cinq ou six commis. Nous nous regardâmes l'un l'autre comme des gens qui, sans pouvoir se connaître, se rappelaient cependant qu'ils s'étaient vus autrefois quelque part. " Monsieur, me dit à la fin le libraire, il y a vingt-cinq ans, n'alliez-vous pas souvent à Versailles, le dimanche?— Quoi Antoine, c'est vous! m'écriai-je.— Monsieur, répliqua-t-il, vous le voyez, le vieux monsieur poudré avait raison ; il m'a donné réellement dix mille livres de rente."

Cette histoire, chers lecteurs, est fort jolie ; mais le fait qu'elle raconte vous semble peut-être bien exceptionnel et merveilleux ; il est pourtant tout simple et n'a rien d'extraordinaire. On pourrait citer bien d'autres exemples d'un semblable résultat du travail, de la persévérance, et d'une sage et stricte économie. Je pourrais vous dire des noms devenus illustres, des fortunes très considérables, des positions éminentes qui ont eu le même commencement et les mêmes bases. J'en conclus qu'il faut répéter avec le grand fabuliste :

Travaillez, prenez de la peine ;
C'est le fonds qui manque le moins.

Un homme se marie ; huit jours après, il rencontre un ami :
—Quelle est donc, lui dit celui-ci, la grosse dame à laquelle tu donnais le bras le jour de ton mariage ?
—Mais c'est ma belle-mère.
—Diable ! sais-tu que c'est un monument ?
Le nouveau marié, avec un soupir :
—Oh ! oui..... expiatoire.

Un homme perdait au jeu avec une si mauvaise chance qu'un voisin ne put s'empêcher de le plaindre — Vous avez grand tort de vous apitoyer sur mon sort, dit l'homme, ce sont ceux auxquels je dois qu'il faut plaindre.

ENIGME No 5.

Mieux qu'un singe je contrefais
Tout ce qu'on fait en ma présence ;
Comme un caméléon je prends sans conséquence
La couleur de tous les objets ;
Comme un avocat d'importance,
Je donne mes avis avec sincérité ;
Malheur à celui qui s'offense
Quand je lui dis la vérité.
Pour réponse à l'énigme No 5, voir l'*Almanach Agricole*.

LES RÈGLES DE LA POLITESSE NAVALE

LES SALUTS A ÉCHANGER.—LES PAVOISEMENTS.—LES HONNEURS.—LES SIGNAUX.—RÉCEPTIONS.

Il semble intéressant de rappeler les principales règles adoptées en France pour les salutations maritimes.

Notons d'abord qu'en vertu de conventions internationales, le pavillon national d'un pays se place toujours sur un petit mât nommé mât de pavillon, élevé sur le couronnement du navire et qui reçoit une légère inclination permettant de distinguer le pavillon même quand il n'y a qu'une faible brise. Tout navire doit arborer son pavillon avant de combattre ou avant d'entrer dans un port; avant de combattre, il doit de plus *assurer son pavillon*, c'est-à-dire tirer un coup de canon en le hissant. Mais il n'est jamais permis d'assurer un pavillon étranger que l'on arborerait pour un motif quelconque.

Le salut.

Quand deux navires se rencontrent en mer, l'usage veut qu'ils se saluent. Les navires de commerce abaissent trois fois leur pavillon, les navires de guerre une fois seulement.

Toutefois, ce salut n'est pas formellement réglementé, une ordonnance de Louis XIV ayant défendu aux vaisseaux français de saluer les premiers, et plusieurs nations ayant suivi son exemple. Aussi, la plupart du temps, les bateaux de guerre s'arrangent-ils de manière à ne pas rencontrer d'étrangers, ce qui est toujours facile.

Les honneurs au pavillon.

Tous les jours, à bord d'un navire de guerre, soit en rade, soit en marche, on rend les honneurs au pavillon.

A huit heures sonnant, le pavillon est hissé lentement, pendant que la garde présente les armes. Les fonctionnaires font feu, les tambours battent, les clairons sonnent et tous les hommes présents sur le pont, faisant face à l'arrière, se découvrent. Au coucher du soleil, le pavillon est amené avec le même cérémonial.

En rade, on pavoise les jours de fête, et bien que l'art de combiner les couleurs soit surtout soumis à la fantaisie, il est des règles dont on ne doit point s'écarter.

Ainsi, le grand pavillon de nation est exclusivement placé à la poupe, tandis que les pavillons des nations amies sont hissés, sui-

CHARADE No 4.

Mon premier invite au repos
Et mon second invite à boire;
Mon tout dans la main d'un héros
A conduit la France à la gloire.

Pour réponse à la charade No 4, voir l'*Almanach Agricole*.

vant le rang, aux postes d'honneur qui vont de la grande vergue de tribord aux vergues de hune de babord, en commençant par le pavillon de nation de l'officier étranger le plus élevé en grade ; du premier arrivé dans le port, s'il s'agit de deux officiers étrangers du même grade. Dans les ports étrangers, le poste d'honneur revient de droit au pavillon du pays auquel appartient le port dans lequel on se trouve.

Pavillons des signaux.

Ne quittons point cette question sans dire un mot des pavillons de signaux.

Quelques-uns sont classiques et en usage chez toutes les nations. Ainsi un pavillon rouge indique un navire chargé de poudre ; un pavillon jaune, un navire atteint de contagion ; le pavillon blanc, placé au mât de misaine, annonce un parlementaire. En cas de détresse, on met le pavillon en berne, c'est-à-dire, que le pavillon national placé à la poupe est roulé de manière à ne pas flotter au vent ; en signe de deuil, le pavillon est amené à mi-mât.

Les autres pavillons de signaux sont arbitraires ; certaines couleurs et combinaisons de couleurs représentent des chiffres qui correspondent eux-mêmes aux divers articles d'une table de signaux.

Comme les ordres donnés par les signaux finiraient par être compris de tout le monde dès qu'on posséderait la clé de ces signaux, ce qui ne tarderait pas à arriver, on n'affecte pas toujours les mêmes pavillons aux mêmes chiffres. C'est le commandant en chef qui fait tous les changements nécessaires à cet égard.

Les réceptions à bord.

Les pavillons occupent avec les coups de canon la place la plus importante dans les honneurs rendus aux personnages en visite à bord.

Ainsi, lorsque le président de la République visite une escadre

ENIGME No 8.

Voyez de mon premier la mine douceuse ;

C'est un hypocrite fiéffé ;

Ne le caressez pas, ou vous serez griffé.

Votre main sera plus heureuse,

Si vous le repoussez au loin ;

Ou plutôt si vous avez soin

De le jeter dans mon deuxième ;

Il la craint bien plus qu'il ne l'aime.

Mon tout, je voudrais l'habiter,

Car j'aime beaucoup la campagne ;

Hélas ! j'ai beau me dépiter,

Je n'en ai jamais qu'en Espagne.

Pour réponse à l'énigme No 8, voir l'*Almanach Agricole*.

française, tous les navires de guerre mouillés en rade le saluent de vingt-et-un coups de canon dès que le bateau qui le porte est en vue. De plus, une partie de l'équipage, accrochée aux vergues, salue du cri sept fois répété de : " Vive la République ! " Au moment où il monte à bord, tout le monde se découvre, et son pavillon particulier est arboré au grand mât, salué par de nouvelles acclamations.

Même cérémonial à l'égard d'un souverain étranger, avec cette différence que le cri de " Vive la République ! " est remplacé par celui de " hourrah ! "

Tout visiteur de quelque marque reçoit également des honneurs proportionnés à son rang. Les officiers du bord eux-mêmes, fussent-ils en bourgeois, ne peuvent rentrer chez eux sans être salués selon l'importance du grade.

En outre, toutes les fois qu'on débarque des marins blessés dans un combat, il leur est rendu les mêmes honneurs qu'à un officier général.

Honneurs funèbres.

Nous avons indiqué tout à l'heure que les navires de guerre prennent le deuil en hissant leur drapeau à mi-hauteur.

Ajoutons qu'ils mettent encore leurs vergues " en patenne, " c'est-à-dire les inclinent en désordre, au lieu de leur conserver l'horizontalité ordinaire. Enfin, les marins morts en mer, ont droit à des honneurs spéciaux.

Pour citer seulement les deux cas extrêmes, on doit à l'amiral commandant en chef un coup de canon tiré d'heure en heure jusqu'au moment des obsèques.

Pour lui rendre les derniers devoirs, les trois quarts de l'équipage prennent les armes. Trois salves de treize coups de canon sur le navire qu'il montait, et trois salves de mousqueterie par tous les autres navires, sont tirées au moment où le corps est débarqué ou immergé.

On ne doit à un enseigne de vaisseau en sous-ordres qu'un seul coup de canon, comme aussi au matelot ou au civil décoré de la Légion d'honneur.

Il y a dans l'exemple, une puissance qui surpasse toutes les autres ; sans y songer, on redresse les autres en marchant droit.

CHARADE No 5.

Mon maître porte à mon premier
Une mortelle haine,
Et le poursuit jusque dans son grenier.
Mais ce n'est pas sans peine
Qu'il se procure mon dernier,
S'il n'a près de lui la fontaine.
Mon tout convient au jardinier.

Pour réponse à la charade No 5, voir l'*Almanach Agricole*.

Réponse à l'énigme No 7 de l'*Almanach Agricole*. PLAN-CHEF.

DEPUIS ADAM JUSQU'A NOUS.

Le calcul des générations successives, depuis le commencement de notre ère, a dernièrement été fait et en voici les résultats : " Il y a 1890 ans depuis la naissance de Jésus-Christ, et nous ne sommes séparés de cette époque que par la vie de 37 hommes de 50 ans ou de 19 centenaires. En appliquant cette nouvelle mesure du temps à la création du monde, il n'y aurait depuis Adam jusqu'à nous, que la vie d'un peu moins de 120 hommes de 50 ans ou de 60 centenaires, que chaque siècle produit toujours. La vie de 5 hommes de 50 ans nous conduit jusqu'à la naissance de Louis XIV, celle de 8 hommes, au baptême de François 1er, celle de 13 à Saint-Louis, et enfin celle de 22 jusqu'à Charlemagne. Quand on met, pour ainsi dire l'une au bout de l'autre deux ou trois existences un peu prolongées, on est étonné de l'étendue qu'elles embrassent. Voltaire dut une partie des anecdotes qu'il répandit, dans le siècle de Louis XIV, aux souvenirs du vieux maréchal de Villars, qui, mort en 1734 était né en 1653, de La Fare, né en 1644, et de Chaulieu même, qui, né en 1639, avait pu voir dans son enfance un fils de Charles IX et de Marie Touchet, le fameux duc d'Angoulême, né en 1573 et mort à soixantedix-sept ans à 1650. M. le duc de Braucas-Lauvaguais, mort à quatre-vingt-onze ans, en 1824 était né en 1735. Doué d'un esprit fort précoce, il a pu jouir plusieurs années de la conversation de Fontenelle, qui conserva sa mémoire jusqu'au dernier moment. Fontenelle mourut en 1757. Il était né précisément un siècle avant, en 1657 ; et par son oncle, le grand Corneille, qui ne mourut que vingt-sept ans après, on remonte avec étonnement jusqu'en 1606, époque où naquit l'auteur du Cid, quatre ans avant la majorité de Louis XIII. Ainsi véritablement, il n'y a eu que trois hommes entre Henri IV et Charles X ; on croit rêver.

Sophie est mariée et mère de famille, seulement, elle a été élevée dans un lycée de filles et sa conversation est ornée de termes scientifiques qui agacent son mari. Celui-ci éclate enfin :

—L'esthétique de côté, et métaphysique dans le coin ! Tu as botanique me faire ; tu fais la théologie au lieu de soigner tes physiologie, malheureuse ! n'amène paléontologie ; sinon j'ai un bâton de phrénologie, mais plutôt, philosophie ! Philadelphie ou paratonnerre ; mais ne remets plus les pathologie !

CHARADE No 6.

Il ignorait, Adam, notre vieux père,
L'utilité de mon premier ;
Eve, sa femme, notre mère,
Sans le secours de mon premier,
Mangea le fruit de son pommier.
Sans mon dernier, pas de musique.
Mon tout est insecte rustique.

Pour réponse à la charade No 6, voir l'*Almanach*

LE PRIX DU TEMPS.

On ne se rend toujours pas très bien compte de ce que l'on peut produire avec beaucoup de minutes sagement utilisées. En voici quelques exemples :

Le docteur Masin Good, le traducteur du poète latin Lucrèce, fit sa traduction en voiture, en allant visiter ses malades.

Un philosophe anglais bien connu, Burrit, apprit dix-huit langues anciennes et vingt-deux idiomes européens, tout en gagnant sa vie comme forgeron.

Stuart Mill composa sa logique en se promenant dans son cabinet, entre d'autres travaux.

Mme de Genlis écrit plusieurs ouvrages d'éducation en attendant la princesse à laquelle elle donnait des leçons quotidiennes.

Le chancelier d'Aguesseau avait une habitude singulière. Il s'écoule généralement quelques minutes entre le moment où on annonce le dîner et celui où on le sert ; au lieu de pester contre ces petits retards, l'illustre savant mettait à profit ces instants et, au bout d'une année, il avait fait, sur le coin du dressoir de sa salle à manger, un important ouvrage.

Un maquignon ayant vendu un cheval dit :

“ Monsieur, faites-le voir, je le garantis sans défaut.”

Ce cheval se trouva aveugle ; l'acheteur voulut l'obliger à le reprendre, mais le maquignon soutint qu'on ne pouvait l'y contraindre, puisqu'il avait prévenu de l'infirmité en disant : “ Faites-le voir, je le garantis sans défaut.”

L'ESTIME DES HOMMES.

Le curé d'Ars reçut un jour une lettre dans laquelle on le traitait de scélérat, d'hypocrite, de charlatan, d'ignorant, etc. ; il la lut, sourit et resta calme.

Quelques heures après, il en reçut une autre où on l'appelait un homme de Dieu, un saint, et où on lui demandait ses prières pour un miracle. Il sourit encore et dit à ceux qui étaient près de lui :

“ Voyez comme il faut peu se fier à l'estime des hommes ! Une lettre, ce matin, me chargeait d'injures ; une autre, ce soir, m'accable de compliments ! Ni celle de ce matin ne m'a rendu plus mauvais, ni celle de ce soir meilleur. Que c'est peu de chose que l'estime des hommes !”

CHARADE No 7,

Apprends, lecteur, que mon premier

Comme préposition se trouve en la grammaire.

Chacun vante de mon dernier,

Lorsqu'il est bon, la vertu salutaire.

Si tu devines ce mystère,

Ami lecteur, tu seras mon entier.

Pour réponse à la charade No 7, voir l'*Almanach Agricole*.

SE FAIRE TIRER L'OREILLE.

L'expression " se faire tirer l'oreille " s'explique par une ancienne coutume romaine.

Chez les Romains, quand il survenait quelque différend qui ne pouvait se terminer à l'amiable, le plaignant citait devant le prêteur celui dont il croyait avoir à se plaindre, et quand ce dernier ne comparaisait pas dans les délais fixés, il sommait les témoins, s'il en avait, de venir déposer. Si ceux-ci refusaient, ce qui arrivait souvent, il était autorisé à les amener par l'oreille et à la leur pincer fortement dans le cas où ils résisteraient. De là l'expression conservée " se faire tirer l'oreille " signifiant obéir contre son gré.

C'est évidemment à cette coutume que Virgile fait allusion, quand il a dit au commencement de sa sixième églogue : " J'allais chanter les rois et les combats, quand Apollon me tira l'oreille en disant : Titygre, un berger doit faire paître ses grasses brebis et chanter de petits airs champêtres."

Charles XII, roi de Suède, étant encore très jeune, se grisa un jour et manqua de respect à sa mère. Pénétrée de chagrin, elle s'enferme dans son appartement. Charles, ne la voyant pas le lendemain, en demanda la cause. Il fit aussitôt remplir un verre et se rendit près d'elle : " Ma mère, j'ai appris qu'hier, n'ayant plus ma raison, je m'étais oublié avec vous. Je viens vous en demander pardon, et, afin que je ne tombe plus dans l'ivresse, je bois ce verre à votre santé : ce sera le dernier de ma vie." Il tint parole, et jamais depuis il ne but de vin.

DIALOGUE DE LA RUE.

—Sapristi ! fait monsieur à madame, avec ce maudit carton que tu me forces à porter depuis la Place d'Armes, je ne sens plus mon bras : il s'ankylose.

—Mon ami, réplique doucement madame, qu'est-ce que cela veut dire s'ankylose ?

—Ça veut dire..... ça veut dire..... que mon bras me paraît lourd comme s'il pesait cent kilos !

—Je m'imagine qu'un homme vigoureux peut porter un paquet, sans qu'il ose se plaindre.

—Tiens ! v'là que le cordon va se défaire ; je sens qu'il oscille.

—Un mari ne peut donc rendre le moindre service sans qu'il ostrogothe d'un bout du chemin à l'autre ?

—Ferme ta boîte, dis.

Le livre de la vie est le livre suprême,
Qu'on ne peut ni fermer ni rouvrir à son choix ;
Le passage attachant ne s'y lit pas deux fois ;
Mais le feuillet se tourne de lui-même ;
On voudrait revenir à la page qu'on aime,
Et la page où l'on meurt est déjà sous nos doigts.

L'INSTRUCTION DES FEMMES.

CE QU'ELLES DOIVENT SAVOIR.

Voici, sur cet important sujet, une observation bien juste d'un journal parisien. Cette observation, il est à peine besoin de le faire remarquer, s'applique avec autant de vérité aux jeunes canadiennes qu'à leurs cousines de France.

“ Le niveau de l'instruction donnée aux femmes tend toujours à s'élever, nous ne saurions nous en plaindre, cependant nous regrettons que dans cet encombrement de science, de littérature, de musique et de peinture on ne trouve plus la place pour enseigner à nos jeunes filles l'art du ménage. Pourtant s'il en est un qui soit utile dans n'importe quelle position sociale où le destin va les jeter, c'est celui-là. Être intelligente et cultivée est bien ; mais de plus, être adroite, soigneuse, économe et même un peu cordon-bleu, c'est parfait.

“ Enfin, que l'on fasse chez soi les confitures ; et par cela j'entends toutes les modestes petites choses de cette importance— ou qu'on les fasse faire sous ses yeux, ce qui est encore plus difficile, il ne faut jamais oublier le but qu'on se propose de rendre à son mari sa maison plus agréable que n'importe quelle autre.”

Un mari parlant de sa femme emploie simplement la désignation “ ma femme ” aux domestiques “ madame ”.—La maîtresse de maison dit “ mon mari ” aux domestiques “ monsieur ”.

LE BERGER ET LES MOUTONS.—On demande à un berger combien il a de moutons dans sa bergerie. Il répond qu'il en ignore le nombre ; mais qu'il sait qu'en les comptant 2 à 2, il en reste un ; 3 à 3 il en reste un ; 4 à 4 il en reste un ; 5 à 5 il en reste un ; 6 à 6 il en reste un ; 7 à 7 il n'en reste point : on demande d'en déterminer le nombre.

SOLUTION.—J'observe que le nombre cherché doit contenir le produit successif de ces nombres 2, 3, 4, 5, 6, plus une unité, ce nombre est donc :

1°	2	multiplié	par	3	donne	6
2°	6	“	“	4	“	24
3°	24	“	“	5	“	120
4°	120	“	“	6	“	720
				Plus		1 unité.

Nombre cherché : 721 moutons.

CHARADE No 8.

Un avocat dans mon entier
Fait souvent mon premier
Et mon dernier.

Pour réponse à la charade No 8, voir l'*Almanach Agricole*.

QUELQUES PENSÉES DE ST FRANÇOIS DE SALES.

—Il y a un zèle âpre et farouche qui ne pardonne rien, qui agrandit les moindres fautes et fait comme le mauvais médecin qui rend les maladies plus fâcheuses.

—Un silence judicieux est toujours meilleur qu'une vérité non charitable. Il vaut mieux taire une vérité que de la dire de mauvaise grâce.

—Comme on apprend à étudier en étudiant, à travailler en travaillant, aussi apprend-on à aimer ses semblables en les aimant ; ceux qui prennent une autre méthode se trompent.

—L'habitude est une qualité oisive de sa nature, qui dispose à la vérité à bien faire, mais qui n'a pas d'effet pourtant si son inclination n'est réduite en actes.

—Quand on parle de patience, vous diriez qu'il ne la faut employer qu'en la souffrance des maux qui nous apportent de la gloire. Cependant tandis que nous attendons ces grandes et signalées occasions qui n'arrivent que rarement dans la vie, nous négligeons les moindres, et tant s'en faut que l'on compte, par exemple pour quelque chose le support des importunités du prochain, qu'au contraire on tient pour faibles ceux qui les endurent.

—Il nous semble que nous pourrions assister, servir et soulager nos semblables en de grandes et longues maladies ; et nous ne pouvons supporter leurs humeurs fâcheuses, leurs incivilités et surtout leurs importunités, par exemple, lorsqu'on vient hors de propos et à contre-temps nous entretenir de choses qui nous semblent frivoles.

—Pour lire utilement, il faut lire qu'un livre à la fois, et encore le faut-il lire par ordre c'est-à-dire d'un bout à l'autre. Ce n'est pas seulement l'utile qui doit nous porter à cette suite et continuité de lecture, mais encore l'agréable, car de cette façon nous faisons comme les voyageurs qui se délassent en marchant par la découverte de nouveaux objets et de diverses perspectives ; nous allons toujours en de nouvelles pensées, ce qui réjouit l'esprit. Ceux qui n'ont point de lecture arrêtée, se dégoûtent bientôt de toutes et se rebutent de cet exercice, qui est la plus agréable nourriture de l'esprit et l'un des plus doux charmes de la vie.

LES-A-PEU-PRÈS.

Un Titien vaut mieux que deux Lantara.

La macaque sent toujours le orang.

La pépie vient en mangeant.

Il n'y a pas de pot-au-feu sans fumet.

Ne jamais froisser autrui dans ses affections est une règle absolue et sans exception pour tout le monde, mais surtout pour la maîtresse de maison.

LE RESPECT.

Le respect s'adresse toujours aux personnes, jamais aux choses. Les choses peuvent exciter en nous de l'inclination et même de l'amour, quand ce sont des animaux (par exemple des chevaux, des chiens), ou de la crainte, comme la mer, un volcan, une bête féroce, mais jamais de respect.

Ce qui ressemble le plus au respect, c'est l'admiration, et celle-ci, comme affection, "c'est-à-dire, comme impression subie, comme émotion de l'âme," est un étonnement que les choses peuvent aussi produire, par exemple, les montagnes qui s'élèvent jusqu'au ciel, la grandeur, la multitude, l'éloignement des corps célestes, la force et l'agilité de certains animaux, etc. Mais tout cela n'est point le respect.

Un homme peut aussi être un objet d'amour, de crainte, d'admiration et même d'étonnement, sans être pour cela un objet de respect. Son enseignement, son courage et sa force, la puissance qu'il doit au rang qu'il occupe parmi les autres, peuvent m'inspirer ces sentiments, sans que j'éprouve intérieurement du respect pour sa personne. "Je m'incline devant un grand, disait Fontenelle, mais mon esprit ne s'incline pas."

Et moi j'ajouterai : Devant l'humble citoyen, en qui je vois l'honnêteté de caractère portée à un degré que je ne trouve pas en moi-même, mon esprit s'incline, que je vueille ou non, et si haut que je porte la tête pour lui faire remarquer la supériorité de mon rang.

Pourquoi cela ? C'est que son exemple me rappelle une loi, "c'est la loi morale," qui confond ma présomption quand je la compare à ma conduite, et dont je ne puis regarder la pratique comme impossible, puisque j'en ai sous les yeux un exemple vivant.

Que si j'ai conscience d'être honnête au même degré, le respect subsiste encore. En effet, comme tout ce qui est bon dans l'homme est toujours défectueux, la loi, rendue visible, par exemple confond toujours mon orgueil ; car l'imperfection dont l'homme qui me sert de mesure pourrait bien être entachée, ne m'est pas aussi bien connue que la mienne, et il m'apparaît ainsi sous un jour plus favorable. Le respect est un tribut que nous ne pouvons refuser au mérite, que nous le voulions ou non ; nous pouvons bien ne pas le laisser paraître au dehors, mais nous ne saurions nous empêcher de l'éprouver intérieurement.

KANT.

DANS LA FOULE, LE SOIR DU FEU D'ARTIFICE.

— Quel pétard ! s'écrie, sans penser à mal, un bon bourgeois qui est derrière une femme énorme.

La grosse femme, se retournant avec indignation :
"Insolent !

SINCÉRITÉ.

Le plus grand secret pour le bonheur, c'est d'être sincère avec soi-même.
E. CAZEAUX.

en, qui
médecin

érité non
dire de

er en tra-
aimant ;

dispose à
nt si son

a faut em-
ent de la
es et signa-
nous négli-
ar exemple
prochain,
rent.

et soulager
et nous ne
civilités et
ent hors de
i nous sem-

is, encore
p. Ce n'est
et continuité
on nous fai-
nant par la
ctives ; nous
luit l'esprit.
t bientôt de
réable nour-
vie.

règle absolue
pour la mal-

AVIS AUX JEUNES GENS.

Qui se destinent aux professions de l'art industriel.

Il vous faut l'habileté de la main ; c'est là ce que vous pouvez le plus aisément acquérir. Si tous vous n'êtes pas appelés à créer, tous vous pouvez être les dessinateurs exquis, les coloristes et les modelers qui, avec des tempéraments variés, traduirez la pensée du maître.

Il vous faut ce que l'on pourrait appeler une sorte de science archéologique qui est, dans l'art du dessin, comme un cours de littérature et d'histoire où se forment votre jugement et votre goût critique, mais où ne doit pas se perdre votre personnalité.

Il vous faut la connaissance des moyens industriels. Des maîtres vous initieront par leurs leçons et par des compositions graduées à l'emploi raisonné des matières diverses ; mais nos ateliers vous sont ouverts.

Venez chez nous, vous verrez travailler l'orfèvre, le bronzier, le ciseleur, le fondeur, le serrurier.

Entrez dans l'atelier du charpentier, du menuisier et de l'ébéniste. De l'édifice au coffret, voyez comment le bois se prête aux grandes lignes ou aux fins détails de sculpture.

Rendez visite au potier : est-il un art plus simple et plus complaisant ? La terre garde en cuisant, la marque du doigt qui l'a pétrie ; elle a des épidermes polis ou poreux, elle prend la matité des pierres ou l'éclat des émaux, elle reçoit tous les décors.

Étudiez les tissus, comprenez le jeu des métiers, sachez comment la machine obéissante répètera votre dessin, combinez dans la trame le croisement des lignes et l'harmonie des couleurs pour la soie ou pour la laine.

TALIZE, *Orfèvre.*

LE PRIX D'UNE ÂME.

Un ministre protestant cherchait à gagner un chef de tribut devenu catholique.

Combien, disait le ministre, désirez-vous que je vous donne pour que vous deveniez protestant ?

— Une somme considérable.

— Deux cents piastres ?

— Plus que cela.

— Cinq cent mille piastres ?

— Plus encore.

— Combien donc ?

— Donnez-moi la valeur de mon âme.....

Le ministre se retira honteux et confus.

A BORD D'UN STEAMER TRANSATLANTIQUE.

Un passager se plaint du peu de place dont il jouit dans sa cabine.

— C'est comme ça, lui dit un vieux marin : au large on est toujours à l'étroit !

GÉNÉROSITÉ DE CHARLES-QUINT.

Nous trouvons une amusante histoire sur l'origine du titre d'un des membres de la noblesse espagnole, qui vient de mourir à Madrid.

Le comte de Puncónrostro, dont la mort a laissé tant de regrets dans l'aristocratie espagnole, portait un nom dont l'origine est curieuse et mérite d'être relatée. Charles-Quint, grand chasseur devant l'Éternel, tirait un jour la perdrix, accompagné par un garde, qui la tirait de son côté. Les serviteurs de l'empereur étaient déjà chargés d'oiseaux, quand une dernière perdrix s'éleva. Deux coups de fusil retentirent. La perdrix tomba.

— Qui, selon toi, a tué cette perdrix ? demanda le roi au garde.

— Moi, sire.

— Tu en as menti, maraud, s'écria Charles-Quint irrité.

Il n'avait pas achevé, que le garde lui donnait un coup de poing en plein visage.

Le premier mouvement de Charles-Quint fut de tuer l'audacieux à bout portant : heureusement pour celui-ci, l'escopette impériale était déchargée.

Son second mouvement fut, tout en protégeant le garde contre la colère de sa suite, de l'envoyer en prison et de lui faire dire de recommander son âme à Dieu.

Le malheureux garde se croyait voué sans espoir au bourreau. Charles-Quint lui fit observer que sa faute était d'autant plus grande qu'il ne savait pas s'il n'avait pas menti, puisqu'il était douteux qu'il eût le droit de s'attribuer la perdrix.

— Ce n'est pas douteux pour moi, sire. Permettez-moi de voir la bête.

L'empereur ordonna qu'on la lui apportât. Le garde, après l'avoir examinée, affirma qu'il l'avait bien tuée, car il s'était servi tout le jour de chevrotines et qu'on retrouva les chevrotines dans le corps de l'oiseau. Charles-Quint commença à éprouver un regret. Pourtant il ne changea rien à ses ordres, et on conduisit le condamné à Madrid, où il fut mis en chapelle.

Le souverain essaya une tentative auprès de lui au moment

ANARCHISTES.

— Qu'est-ce que c'est que les anarchistes ? demandait un gamin à son grand-père.

— Ce sont des gens qui veulent saper les bases de notre civilisation !

— Alors, ce sont des sapeurs ?

Un père, voulant persuader à son fils de prendre l'habitude de se lever de bonne heure, lui citait l'exemple d'un homme qui, s'étant levé de grand matin, avait trouvé une bourse pleine d'or.

— Mais, reprit le fils, celui qui l'avait perdue s'était levé encore plus matin.

suprême, lui faisant promettre sa grâce, pourvu qu'il demandât pardon, mais tout fut inutile, le garde se refusa absolument à s'humilier. Frappé de cette fierté, Charles-Quint le fit comparaître une dernière fois devant lui et lui demanda s'il se repentait.

—“ Sire, répliqua-t-il avec calme, si j'avais mille vies et que Votre Majesté me dise mille fois sans raison que je mens, mille fois je lui mettrais mon poing au visage (mi puno en el resto) et mille fois j'irais tranquille au supplice.”

Charles-Quint demeura pensif devant un tel caractère. Ayant contemplé l'homme un instant, il lui dit :

“ *Tu manquerais à mon règne ! Que ne suis-je entouré de mille hommes te ressemblant ! Non seulement je te pardonne, mais encore je t'attache à ma personne et je te nomme comte de Punonrostro.*”

Peu de temps après, en 1523, le nouveau comte reçut son titre de noblesse. Il fut jusqu'à sa mort un des vassaux les plus loyaux de l'empereur.

LA PETITE SŒUR.

Dernièrement la petite sœur de Bébé est morte et Bébé ne comprenant pas ce que sa petite sœur était devenue, a demandé où elle était allée.

— Elle est allée au ciel, mon enfant a répondu la mère. Hier, Bébé s'amusa avec un ballon rouge attaché à une ficelle.

— Maman, fit-il, si je lâchais le ballon où irait-il ?

— En l'air.

— Mais où c'est ça, en l'air ?

— Il irait loin, bien loin, dans le ciel.

L'enfant s'éloigne tout rêveur. Au bout de quelques instants il revient avec un petit air de contentement. Il n'avait pas son ballon rouge.

— Qu'as-tu fait de ton ballon ? lui demanda sa mère.

— Je l'ai laissé aller au ciel, répondit Bébé, petite sœur jouera avec.

A L'ÉCOLE.

Elève Nicolas, pourriez-vous me dire quel est l'animal qui a le plus d'attachement pour l'homme ?

L'enfant, après un moment de réflexion :

— La sangsue.

CHARADE No 9.

Savez-vous le prix d'une chose ?

Vous avez trouvé mon premier.

Vous jouirez de mon dernier,

En vous servant de l'eau de rose.

Mon entier, je le crains beaucoup :

Car il donne la mort et quelquefois d'un seul coup.

Pour réponse à la charade No 9, voir l'*Almanach Agricole*.

LÉGENDE DES PUCES.

Un jour le bon Dieu se promenait avec saint Pierre dans les gorges de la Loire, entre Chamalières et Vorey ; ils devisaient, tout en se promenant, du ménage du monde et des difficultés de le bien diriger. Tout à coup, à un détour du fleuve, saint Pierre montra au bon Dieu une femme en haillons, couchée sur le sable au soleil. Elle était jeune encore, mais ses traits reflétaient l'en-nui le plus profond. Le bon Dieu, à qui rien n'est caché vit bien tout de suite que cette femme s'ennuyait de sa seule oisiveté. Comme il est souverainement bon il tira de sa grande poche une poignée de puces qu'il jeta sur la pauvre ennuyée en lui disant : —Femme, l'oisiveté est la mère de tous les vices, voilà de quoi t'occuper.

Et depuis ce jour, les femmes ont des puces, et lorsqu'elles n'ont rien de mieux à faire, elles se divertissent à les prendre. Le plus désagréable, c'est qu'elles nous les passent souvent.

MA MÈRE.

Qui salua ma vie avec des pleurs joyeux ?
Qui, sous ses longs baisers, éparpillait mes larmes ?
C'est ma mère !... Une mère, en ses bras pleins de charmes,
Nous reçoit tout tremblants quand nous tombons des cieux.

Qui relevait mes pas quand je rampais à terre,
Porte de son sourire où s'arrêtaient mes pleurs ?
La bouche sur ma bouche, oh ! qui me faisait taire !
C'est ma mère !..... Une mère, avec un saint mystère,
Enveloppé nos cris dans ses chants ou ses pleurs !

Qui soutenait ma tête et retenait ma vie
Quand mon berceau brûlait de mes fièvres d'enfant ?
Qui promettait le monde à ma rêveuse envie !
C'est ma mère !... Une mère, à toute heure, est suivie
D'un ange à la main pleine, au rire triomphant.

LA VITESSE DE L'ÉLECTRICITÉ.

Quand on parle des transmissions électriques, on a l'habitude de dire qu'elles sont "rapides comme la pensée" mais cela ne précise rien.

Voici qui pourra servir à fixer à peu près les idées sur ce sujet. Des expériences toutes récentes ont démontré qu'un signal électrique parcourait vingt mille sept cents kilomètres par seconde.

Cela ne traîne pas en chemin !

INSTRUCTION

Ne craignez pas de trop savoir, mais seulement de mal savoir.

EGGER

Méthode de Calligraphie

PAYSON, DUNTON & SCRIBNER

COURS PRIMAIRE

Nouvelle édition avec notes explicatives et avis traduits en français

(Cette méthode comprend 7 cahiers :

Nos 1 et 2, cahiers tracés.—On enseigne à l'élève dans ces cahiers, à former les lettres ; il est formé à tous les mouvements requis pour cela en suivant des modèles corrects. Ce sont des exercices propres à délier les muscles ; ils apprennent aussi à l'élève à concentrer ses premiers efforts sur les points élémentaires.

Nos 1½ 2½ n'ont point été tracés afin de donner à l'élève l'occasion de pratiquer seul les exercices précédents et de le laisser peu à peu à ses propres ressources.

Nos 3, 4 et 5.—Ces cahiers renferment les combinaisons les plus difficiles des lettres dans les mots et des mots dans les phrases et conduisent l'élève à l'acquisition d'une écriture régulière et élégante.

Ces cahiers se vendent au prix réduit de 50 centins la douzaine.

Nouvelle Carte de la Puissance du Canada.—Comprenant les provinces de Québec, Ontario, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest, l'île du Prince-Édouard, Terre-Neuve et une partie des États-Unis.— Cette carte est gravée avec soin par les premiers artistes d'après les cartes les plus récentes publiées par les gouvernements du Canada et des États-Unis. Texte en français, format : 26 par 38 pouces, coloriée, collée sur toile, vernie et montée sur rouleaux, chaque, \$2.00.

Géographie Moderne (nouvel abrégé de), à l'usage de la jeunesse, par l'abbé Holmes. Neuvième édition mise au courant des connaissances géographiques actuelles. In-12 cartonné, toile anglaise, 40 centins.

Géographie moderne (éléments de), à l'usage des écoles élémentaires. Nouvelle édition revue par l'auteur, avec questionnaire, In-12, cartonné, 12 centins.

J. B. ROLLAND & FILS, EDITEURS.

6 à 14 Rue Saint-Vincent, Montréal.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

Pour votre correspondance, demandez le Papier toile *Standard*, fabriqué par la **Compagnie de Papier Rolland, à Saint-Jérôme.**

Pour vos Registres, employez le **Papier Superfine-Record** ou le **Canadian Linen Ledger**, fabriqué par la *Compagnie de Papier Rolland, à Saint-Jérôme.*

l
é
l
C
d
cu
cu
M
va
ch
ca
me
Co
la

EXP

L
exp
187

An

1874
1879
1884
1889
1890.

Je
des la

NOTES SUR LE CANADA.

INDUSTRIES NATURELLES.

Les industries naturelles de la Puissance sont :—dans l'île du Prince-Edouard, l'agriculture, la pêche et la construction des navires ; dans la Nouvelle-Ecosse, l'exploitation des mines de houille et d'or, la construction des navires, l'agriculture, le commerce de bois et la pêche ; les pêcheries de cette province sont les meilleures et les plus productives du globe ; dans le Nouveau-Brunswick, la construction des bâtiments, le commerce de bois, l'agriculture et la pêche ; les pêcheries de cette province viennent en second lieu après celles de la Nouvelle-Ecosse ; dans la province de Québec, l'agriculture, la construction des navires, le commerce de bois, la pêche et l'exploitation des mines ; dans l'Ontario, l'agriculture, le commerce de bois et l'exploitation des mines ; dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, l'agriculture et l'élevage des animaux ; on s'attend que l'exploitation des mines de charbon deviendra une industrie très importante dans ces régions, car on estime qu'il existe à peu près 65,000 milles carrés de grise-ments houillers à l'est des Montagnes-Rocheuses ; et dans la Colombie-Anglaise, l'exploitation des mines, le commerce de bois, la pêche et l'agriculture.

EXPORTATIONS DE MOUTONS VIVANTS AU ROYAUME-UNI ET AUX ETATS-UNIS, 1874-1890.

Le tableau suivant indique le nombre et la valeur des moutons exportés au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, durant les années 1874, 1879, 1884, 1889 et 1890.

Année.	Moutons exportés à			
	Grande-Bretagne.		Etats-Unis.	
	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
		\$		\$
1874	248,208	689,888
1879	54,421	333,531	246,573	630,174
1884	105,661	919,495	192,244	596,724
1889	43,477	303,009	307,775	918,334
1890	57,006	486,299	251,640	761,565

Je voudrais que l'expérience eût une âme, et qu'elle se souvint des larmes qu'elle a coûtées.

PRODUCTION DU BOIS EN CANADA EN 1889.

BOIS DE CONSTRUCTION ET DE SERVICE.	ONTARIO.	QUÉBEC.	NOUVEAU-BRUNSWICK.	COLOMBIE ANGLAISE.	NOUVELLE-ÉCOSSE.	MANITOBA ET TERROIRES DU N.-OUEST.
Billots	729,395,746	519,408,800	97,631,059	130,000,000	92,605,488	39,849,554
Bois carrés, pieds cubes.....	5,059,869	660,199	23,800			
Mâts et vergues	159,975	23,071	5,250			
Bois francs (pieds cubes).....	11,520					
Traverses de chemins de fer.....	579,201	578,585	61,808			
Bois de chauffage, (cordes)	3,062	9,491	2,366			
Poteaux de télégraphe.....	2,380	1,962	2,500			
Cèdre, (pieds en longueur).....	104,059		4,063,549			
Pieux en cèdre, écorce à tanner et chevilles, (cordes).....	5,385	5,404	148			
Bois de charpente.....	37,360					
Bardeaux		3,152	632			1,621,750
Voliges, courbes, etc.....		236	12,854			682,400
Pieux et perches	450		15,035			
Douves, etc.....			2,500			
Droits perçus.....	1,039,764	958,938	114,126	21,227		77,072

1868
1878
1888
1889
1890

Le
expor
Confé

EX

L
nuf
ave
tota
tabl

O
Q
N
N
M
C
H
L

CONSOMMATION PAR PROVINCE.

Le tableau suivant donne la valeur des articles entrés pour la consommation (ceux sujets aux droits étant distingués de ceux qui en sont exempts) dans chaque province, en 1890, et le total des droits de douane, perçus sur ces articles :

VALEUR DES ARTICLES ENTRÉS POUR LA CONSOMMATION PAR PROVINCES, 1890.

PROVINCES.	Articles sujets aux droits.	Articles exempts des droits.	Total.	Droits perçus.
	\$	\$	\$	\$
Ontario.....	30,039,804	13,644,883	43,684,687	8,289,837
Québec.....	30,532,235	14,952,791	45,485,026	9,928,116
Nouvelle-Ecosse.....	6,267,904	3,036,244	9,304,148	2,287,716
Nouveau-Brunswick..	4,323,427	2,296,967	6,620,394	1,503,758
Manitoba.....	2,071,264	484,021	2,555,285	649,027
Colombie-Anglaise ..	3,357,111	1,030,375	4,387,486	1,078,215
Ile Prince-Edouard ..	409,678	176,181	585,859	160,223
Les Territoires.....	104,863	37,836	142,699	24,342
Totaux.....	77,106,268	35,659,298	112,765,584	23,921,234

EXPORTATIONS DES PRODUITS CANADIENS, 1868-1890.

La valeur des exportations d'articles de provenance ou de manufactures canadiennes, durant les vingt-trois dernières années, avec leur moyenne par tête de la population et la proportion au total des exportations pour chaque année, se trouve dans le tableau suivant :

EXPORTATIONS DES PRODUITS CANADIENS, 1868-1890.

Année finissant le 30 juin.	Valeur totale.	Valeur par tête.	Proportion au total des exporta- tions.
	\$	\$ cts	\$ cts
1868.....	48,504,899	14 38	84 26
1878.....	67,989,800	16 67	84 45
1888.....	81,382,072	16 37	90 22
1889.....	80,272,456	15 81	90 00
1890.....	85,257,586	16 44	88 12

Le total des exportations des produits canadiens a dépassé les exportations de 1890, durant deux années, seulement, depuis la Confédération, et la proportion au total des exportations, quoi-

qu'un peu plus faible qu'en 1889, est cependant plus élevée que la moyenne de 23 années. La valeur, par tête, a cependant été plus faible que celle de plusieurs des années précédentes.

**IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU CANADA,
PAR PAYS, EN 1890.**

Le tableau suivant donne la valeur des importations du Royaume-Uni, d'autres possessions anglaises et des pays étrangers au Canada ainsi que les exportations de ces pays au Canada et la proportion de la somme totale :

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DU CANADA, PAR PAYS, EN 1890.

PAYS.	Importé de		Exporté à	
	Valeur.	Proportion.	Valeur.	Proportion.
	\$		\$	
Etats-Unis	60,440,246	49.60	40,522,810	41.88
Grande-Bretagne.....	43,501,705	35.70	48,353,694	49.98
Allemagne	3,969,629	3.26	507,143	0.53
France.....	2,664,685	2.19	278,552	0.29
Indes Anglaises Occident.	1,298,464	1.07	1,493,446	1.54
Autres Indes.....	2,105,848	1.73	1,225,298	1.27
“ possessions anglaises	554,373	0.45	237,609	0.25
Japon	1,258,763	1.03	26,825	0.02
Amérique du Sud	658,717	0.54	1,346,070	1.39
Chine	861,047	0.71	34,926	0.04
Belgique.....	735,894	0.60	41,814	0.04
Terreneuve et Labrador..	470,434	0.39	1,185,739	1.23
Espagne.....	404,080	0.33	69,788	0.07
Hollande	484,074	0.40	1,041	
Suisse	315,534	0.26	400	
Turquie	118,065	0.10	500	
Italie.....	258,877	0.21	81,059	0.08
Grèce	115,486	0.09	
Autriche.....	195,442	0.16	
Portugal.....	89,877	0.07	207,777	0.22
Suède et Norvège.....	25,315	0.02	380,696	0.39
Australasie	205,255	0.17	490,707	0.51
Russie.....	7,697	0.01	10,250	0.01
Danemark	2,553	
St-Pierre.....	41,453	0.03	184,782	0.19
Indes Hollandaises Est...	313,157	0.26	
Autres pays.....	761,571	0.62	68,222	0.07
Total.....	121,858,411	100.00	96,749,149	100.00

CONSOMMATION DU BLÉ PAR TÊTE, DANS DIVERS PAYS.

La consommation par tête est plus élevée, en Canada et les colonies australasiennes, que dans presque tous les autres pays, comme il est démontré par le tableau suivant :

PAYS.	MINOTS.	PAYS.	MINOTS.
Royaume-Uni.....	5.9	Etats-Unis	4.7
France.....	8.1	Canada.....	6.4
Allemagne.....	3.0	Australasie.....	6.6
Russie.....	2.1	Nouvelle Galles du Sud	6.5
Autriche.....	2.9	Victoria.....	6.2
Italie.....	5.4	Australie Sud.....	6.5
Espagne et Portugal....	6.4		
Belgique et Hollande...	5.0	Tasmanie.....	6.7
Scandinavie.....	1.4	Nouvelle-Zélande	7.5
Turquie.....	6.1		

ARITHMÉTIQUE AMUSANTE.

Prouver que 3 fois 2 font 4.

SOLUTION: La preuve se fait avec une allumette.

Vous la cassez en 2 en disant : 1 fois 2, ce que personne ne peut contester. Prenant l'un des morceaux vous le cassez à nouveau en ajoutant : 2 fois 2. Agissant de même avec l'autre morceau, vous avez 3 fois 2.

Comptez les morceaux obtenus, vous n'en trouvez que 4 et cependant vous en avez fait 3 fois 2.

MOT D'ENFANT.

On a mis au petit Eugène du coton dans les oreilles parce qu'il avait mal aux dents. Cette précaution prise, on l'a mené promener et l'on rencontre un âne.

—Maman ! Est-ce que les ânes ont quelquefois mal aux dents ?

—Je ne sais pas, mais c'est bien probable.

—Alors, il doit leur falloir joliment de coton pour mettre dans leurs oreilles.

DANS LE MIDI.

—Oui, mon cher, j'ai eu tellement peur, que mes cheveux se sont littéralement dressés sur ma tête, de toute leur longueur à ce point que mon chapeau est sauté au plafond !

—J'a vu bien plus fort, moi qui te parle un jour, c'est ma tête qui s'est dressée sur mes cheveux. Et c'est comme cela que je suis devenu chauve.

que
nt été

A,

as du
étran-
anada

890.

à

Proportion.

41.88

49.98

0.53

0.29

1.54

1.27

0.25

0.02

1.39

0.04

0.04

1.23

0.07

0.08

0.22

0.39

0.51

0.01

0.19

0.07

100.0)

EXPORTATIONS DE MINÉRAUX, 1888-1889.

La valeur totale des exportations de minéraux naturels ou manufacturés, en Canada, en 1889, était de \$5,038,149, soit \$299,339 de plus qu'en 1888. Les valeurs des principaux articles exportés, dans les deux années, étaient comme suit :

	1888	1889
Asbeste	\$ 277,742	\$ 360,144
Houille.....	1,974,731	2,334,905
Minerai de cuivre.....	257,287	168,457
Or	628,158	609,250
Gypse	121,389	195,176
Fer et acier (environ).....	350,000	310 000
Phosphates	298,609	394,768
Argent.....	219,008	212,163
Pierre et marbre.....	78,119	49,578
Minerai de fer.....	55,177	39,887
Autres articles	478,590	363,821
Total	\$4,738,810	\$5,038,149

NOMBRE ET TONNAGE DES NAVIRES DANS LES PRINCIPAUX PAYS, EN 1890.

Le tableau suivant indique le nombre et le tonnage des navires (tant à vapeur qu'à voiles) possédés par les principaux pays du monde.

PAYS.	VAISSEAUX.	TONNAGE.	MOYENNE DES TONNEAUX PAR CHAQUE NAVIRE.
Royaume-Uni	21,779	7,759,008	356
Suède et Norwège.....	11,077	2,034,550	184
Empire Allemaud	3,635	1,233,894	339
Canada.....	6,991	1,024,974	146
Etats-Unis.....	1,451	928,062	638
France.....	15,278	961,073	63
Italie.....	6,810	853,033	125
Russie	2,983	492,030	165
Espagne.....	1,698	598,321	352
Australie.....	2,919	367,577	126
Pays-bas.....	609	245,416	403
Autriche.....	367	218,041	594
Danemark.....	3,344	270,941	81
Grèce.....	5,157	258,846	50
Portugal.....	459	60,214	132
Belgique.....	59	77,655	1,316
Turquie.....	907	229,777	253

CHEMINS DE FER DANS LES PRINCIPAUX PAYS.

Le tableau ci-dessous contient les derniers renseignements, en ce qui concerne les chemins de fer dans les principaux pays.

PAYS.	Milles de voies ferrées.	Nombre de personnes par mille.	Milles carrés par mille de voies.
Europe.....
Autriche-Hongrie.....	15,270	2,596	16
Belgique.....	2,904	2,035	4
Danemark.....	1,214	1,736	12
France.....	29,683	1,287	7
Empire Allemand.....	25,450	1,841	8
Grèce.....	380	5,209	66
Italie.....	8,060	3,715	14
Hollande.....	1,600	2,744	8
Portugal.....	1,192	3,950	28
Roumanie.....	1,534	3,585	32
Russie.....	19,162	4,794	109
Servie.....	340	5,697	55
Espagne.....	5,920	2,910	33
Suède et Norwège.....	5,715	1,179	52
Suisse.....	1,860	1,581	9
Turquie.....	1,261	7,357	99
Asie.....
Japon.....	909	43,572	162
Afrique.....
Egypte.....	1,109	6,147	10
Amérique.....
République Argentine.....	6,940	731	239
Brésil.....	5,582	2,508	577
Canada.....	14,004	370	247
Chili.....	1,748	1,525	147
Mexique.....	5,012	2,298	150
Pérou.....	1,625	1,661	285
Etats-Unis.....	154,275	421	23
Uruguay.....	445	1,573	162

DANS UN COURS D'ANGLAIS.

Le professeur s'exaspère ; ses élèves s'obstinent à prononcer I, alors qu'il leur enseigne de dire ai.

—Approchez, dit-il à l'un des récalcitrants, et tournez-vous. Le professeur lui allonge un coup de pied magistral.

—Aïe ! hurle l'éphèbe.

—Enfin, s'écria le professeur, vous avez bien prononcé cette fois !

ou ma-
99,339
portés,

89
9,144
4,905
3,457
9,250
5,176
0 000
4,768
2,163
9,578
9,687
3,821
8,149

UX

res (tant
monde.

MUOYENNE DES
TONNEAUX PAR
CHAQUE NAVIRE.

356
184
339
146
638
63
125
165
352
126
403
594
81
50
132
1,316
253

LES GRANDS LACS.

Parmi les principales beautés physiques du Canada, se trouvent ses lacs intérieurs, qui sont remarquables par leur étendue et leur nombre et qui contiennent plus de la moitié de l'eau douce du globe. Les plus considérables connus généralement sous le nom de grands lacs séparent le Canada des Etats-Unis, et sont les lacs : Supérieur, Huron, Sainte-Claire, Erié et Ontario. Le tableau suivant donne leur longueur, leur largeur, leur surface et leur hauteur au-dessus du niveau de la mer :

LACS.	Longueur.	Largeur.	Surface.	Hauteur au-dessus de la mer.
	Milles.	Milles.	Milles carres.	Pieds.
Supérieur.....	390	160	31,420	602 $\frac{3}{4}$
Huron avec baie Georgienne	400	160	24,000	576 $\frac{3}{4}$
Sainte-Claire.....	25	25	360	570 $\frac{3}{4}$
Erié.....	250	60	10,000	566 $\frac{3}{4}$
Ontario.....	190	52	7,330	240
Michigan.....	345	58	25,590	578 $\frac{3}{4}$

STATISTIQUE RELIGIEUSE DU GLOBE.

D'après M. de Hubner, l'ancien ambassadeur, auteur d'un *Voyage autour du monde*, très estimé, voici quelle serait la statistique du globe :

Chrétiens, 400 millions ainsi divisés :	{	Catholiques.....	200 millions
		Protestants.....	110 "
		Grecs ..	80 "
		Sectes diverses.....	10 "
Non chrétiens, 992 millions et demi :	{	Bouddhistes.....	500 millions
		Brahmanistes.....	150 "
		Mohométans	80 "
		Israélites	6 $\frac{1}{2}$ "
		Religions diverses connues...	240 "
		Religions inconnues.....	16 "
		Total.....	1,392 $\frac{1}{2}$ millions

RECENSEMENT DU CANADA EN 1891.

Tableau comparatif de la population de chaque province avec les recensements précédents.

PROVINCES.	1871.	1881.	Augmen- tation.	Par cent.	1891.	Augm u- tation.	Par cent.
<i>Est—Maritime.</i>							
Nouvelle-Ecosse	387,800	440,572	52,772	13.61	450,523	9,951	2.25
Nouveau-Brunswick	285,594	321,233	35,639	12.48	321,294	61	0.02
Ile du Prince-Edouard.....	94,021	108,891	14,870	17.19	109,088	197	0.18
Totaux	767,415	870,696	103,281	13.45	880,905	10,209	1.17
<i>Fleuve Saint-Laurent.</i>							
Québec	1,191,516	1,359,027	167,511	14.05	1,488,586	129,559	9.53
Ontario	1,620,851	1,926,922	306,071	18.88	2,112,989	186,067	9.65
Totaux	2,812,367	3,285,949	473,582	16.83	3,601,575	315,626	9.60
<i>Ouest.</i>							
Manitoba	25,228	62,260	37,032	146.78	154,442	92,182	148.06
Assiniboia.	18,000	25,515	7,515	41.75	67,554	42,039	164.76
Alberta							
Saskatchewan ...							
Colombie anglaise.....	33,586	49,459	15,873	47.26	92,767	43,308	87.56
Inorganisé.....	30,000	30,931	931	3.10	32,168	1,237	4.00
Totaux	116,814	168,165	61,351	57.43	346,931	178,766	106.30
Population totale.....	3,686,596	4,324,810	638,214	17.31	4,829,411	504,601	11.66

ouvent
et leur
ouce du
le nom
es lacs:
eau sui-
ur hau-

Hauteur
au-dessus
de la mer.

Pieds.

602³/₄
576³/₄
570³/₄
566³/₄
240³/₄
578³/₄

ateur d'un
rait la sta-

millions

millions

millions

BLANZY POURE & CIE.,
BOULOGNE-SUR-MER (FRANCE)

DERNIÈRE NOUVEAUTÉ.

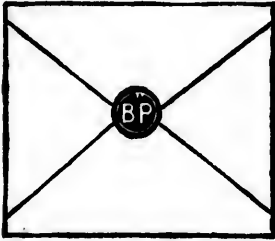
CACHET-CRAMPON

Rendant les enveloppes absolument inviolables.

INDISPENSABLE A TOUS.

Ce nouveau système de fermeture de lettres postales en assure l'inviolabilité, c'est le *seul moyen connu véritablement efficace* ; sans lui toute enveloppe de lettre peut être *facilement* décachetée et recachetée sans laisser de traces apparentes.

Ce mode de fermeture s'obtient au moyen de deux choses : un Cachet-Crampon, et un appareil servant à fixer le Cachet Crampon.



PRIX :

Appareil *nickelé* pour fixer le cachet,
\$1.50 la pièce.

Cachets *nickelés* ou genre *cire rouge*
avec étoile, 30c., la boîte de
100 cachets.

Le Cachet-Crampon sert aussi à grouper les notes, échantillons, à sceller les paquets, etc.

CRAYONS NOPITSCH (BAVIÈRE)

MARQUE DE



COMMERCE.

**MINE RONDE, NOIRE ET DE COULEUR, CÈDRE
ET BOIS DUR, VERNI.**

MARQUE OR : BELL, ELECTRIC, TELEPHONE, ETC.

Plus de cinq cents modèles variés pour classes, dessin, bureaux
et architecture.

Pour Listes de Prix s'adresser à

J. B. ROLLAND & FILS, MONTRÉAL,
Seuls agents au Canada.

DEUXIÈME PARTIE.

CONNAISSANCES USUELLES

CONTRE LES BRULURES.

Un docteur, en Allemagne, a tout récemment découvert un remède contre les brûlures, et qui est d'une efficacité aussi grande que simple à exécuter.

Il consiste dans l'exécution d'un onguent composé de beurre frais et d'un jaune d'œuf bien mélangés et en parties égales ; on étend cet onguent sur un morceau de toile qui est appliqué sur la brûlure et renouvelé chaque fois qu'il commence à sécher. Les douleurs provenant des plus profondes brûlures sont aussitôt considérablement adoucies et la guérison est complète en très peu de temps, sans laisser aucune cicatrice.

CONSEILS AUX FUMEURS.

1. Ne jamais fumer à jeun, ni avant le repas ;
2. Ne jamais fumer dans la chambre à coucher ni dans les pièces où l'on doit séjourner longtemps.
3. Ne pas consommer plus de trois cigares par jour, ou leur équivalent en pipes ou cigarettes ; un cigare après chaque repas.
4. Avoir des pipes à long tuyaux et à récipient. Fumer le cigare ou la cigarette au moyen de tubes en bois ou en ambre, dits porte-cigares ou cigarettes ;
5. Ne jamais fumer plus des deux tiers du cigare ou de la cigarette ;
6. Ne pas les rallumer, si ce n'est au moment même où ils viennent de s'éteindre ;
7. Faire de fréquents gargarismes et surveiller l'état des dents.
8. Le meilleur conseil serait : *de ne pas fumer du tout.*

LE BERCEMENT DES ENFANTS.

Voici quelques remarques publiées par un médecin italien au siècle dernier, et qui, à notre avis, n'ont rien perdu de leur actualité :

“ Je pense qu'on endort les enfants en les berçant que parce qu'on les étourdit.

“ Ce mouvement doit offenser les fibres très délicates de leur

Une gaieté charmante est plus agréable à Dieu qu'une tristesse maussade. (*Le Chansonnier des familles*, lyre canadienne. Plusieurs chansons sont avec la musique. In-18, br. 30 c. ; cart. 40 c.

cerveau, nuire à leur digestion, altérer le lait dont ils sont nourris, exciter des vomissements, des coliques et d'autres maladies dont on s'étonne ensuite de voir les enfants atteints.

“ Quoique dans certains cas il soit peut-être avantageux d'appeler le sommeil par l'agitation douce et lente du berceau, je crois que ces cas sont difficiles à reconnaître et les abus de cette pratique sont si fâcheux qu'il est à désirer qu'on la proscrive entièrement.

“ Il est certain que la distribution des forces qui donne le ton et la vie aux organes du corps, est très différente dans le sommeil et dans la veille. C'est en détournant les forces toniques vers les organes qu'il agite le plus que le berceement endort les enfants, et qu'il est souvent efficace dans plusieurs maladies convulsives des hommes faits.

“ Les premiers jours de l'homme sont presque entièrement destinés à un calme léthargique, qui favorise le développement et la perfection de ses organes. Mais, lorsque ces premiers jours se sont écoulés ; lorsque, commençant à essayer ses sens d'une manière pénible, l'enfant témoigne par des plaintes légères qu'il sent déjà le fardeau de son existence, faut-il étouffer toujours ses plaintes et l'empêcher de payer ce tribut à la nature ?

“ Ne vaudrait-il pas mieux le laisser à lui-même, pourvu qu'il n'eût pas de besoin pressant et de malaise accidentel ? Bientôt il retomberait dans ce calme des sens qui doit succéder à la fatigue de leurs premières épreuves. Les nourrices impatientes qui, en le berçant, s'obstinent à le rappeler à l'état de stupeur, et à prolonger le temps marqué par son insensibilité, doivent craindre d'abuser des soulagements qu'elles lui procurent et de substituer souvent des maux funestes à des souffrances médiocres et inséparables de la condition humaine.”

LE THÉ.

Comment faut-il boire le thé ?

Un journal chinois— que nous lisons dans la traduction, bien entendu—publie les recommandations suivantes sur la manière de faire le thé :

N'employez qu'une théière en porcelaine ou en grès, ce sont les meilleures, si l'on veut absolument que ce soit du métal parce que votre bonne casse tout, prenez-la alors en étain, mais neuve, propre et brillante. Ne vous servez jamais d'une théière mal étamée et dont le fer se montre par places, car vous vous exposerez sans vous en douter à jouer au chimiste et à préparer du tannate, ou—si vous l'aimez mieux—du théate de fer.

Servez-vous du thé noir ; le bon thé vert raste en Chine, et celui

Il y a du superflu pour tous ceux qui savent se contenter du nécessaire. (*Jean Rivard défricheur et économiste*, par A. Gérin-Lajoie.) In-12 60c.

qu'on exporte ne vaut pas cher ; en outre des deux ou trois cents falsifications classiques que les philanthropes chinois lui font subir pour le plus grand bénéfice des barbares d'Occident, il contient souvent de la poussière de cuivre provenant des ustensiles mal-propres des producteurs.

Infusez votre thé ; ne le faites pas bouillir ; prenez pour chaque tasse une cuillerée de thé et versez dessus l'eau bouillante. Si le thé est faible, mettez-en un peu plus (au fond il est meilleur marché de n'acheter que du bon thé, même en le payant un peu plus cher). Placez votre théière, bien fermée, près du fourneau, pour que le thé ne perde ni sa chaleur, ni son bouquet ; laissez passer cinq minutes et buvez.

Prenez votre thé sans y rien ajouter, ni sucre, ni lait ; les buveurs de thé, les connaisseurs, les gourmets, les Chinois n'y mettent jamais rien.

Le lait contient une substance appelée albumine, fibrine ou quelque chose d'approchant ; le thé renferme une petite quantité de tannin ; vous avez sans doute remarqué qu'en mélangeant les deux, le liquide se trouble. Eh bien ! ce trouble n'est pas autre chose que du tannate de fibrine, c'est-à-dire du cuir. En sorte que les gens qui mettent du lait dans leur thé boivent des souliers ou des bottes sous une forme un peu perfectionnée.

LE CÉLERI ET LA GOUTTE.

On a découvert récemment une bien précieuse qualité du céleri. Il paraît, en effet, qu'en mangeant régulièrement et copieusement de ce légume il en résulte une guérison radicale du rhumatisme.

Pour obtenir ce résultat, voici comment on doit accommoder le céleri :

Il faut le couper en petits morceaux ; le faire bouillir assez longtemps et prendre ce bouillon comme le bouillon ordinaire ; on mélange ensuite la pulpe avec du lait, un peu de farine et de la muscade, et l'on absorbe le tout. Ainsi, préparé, du reste, il paraît que le céleri est excellent.

Ce légume possède encore une vertu qui vient s'ajouter à l'interminable liste des spécifiques vantés contre la goutte. Pour prévenir un accès de cette terrible maladie, il suffit de faire bouillir aussi deux ou trois pieds de céleri, puis de baigner longuement la partie atteinte dans l'eau qui a servi à la cuisson, et enfin d'envelopper le pied ou le bras malade avec des feuilles de céleri.

Les martyrs du rhumatisme pourront facilement essayer ce

Les causes pour lesquelles on meurt sont les causes qui ne meurent pas. (*Nos croisés* ou histoire anecdotique de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'Eglise.)
In-12 50c.

remède qui est, dit-on, fort usité en Italie et en Ecosse, mais que nous ne donnons, bien entendu, que sous réserve.

Quoi qu'il en soit, d'accord en ce point avec tous les bons observateurs, nous croyons devoir recommander aux gouteux, d'une façon toute spéciale, la sobriété et la frugalité, qui, neus en parlons malheureusement par expérience, jointes à un exercice suffisant, sont les meilleurs préservatifs contre cette terrible maladie.

HÉMORRAGIE NASALE.

Manière bien simple d'arrêter le saignement de nez :

On prend un petit morceau de papier blanc, on le mâche jusqu'à la cessation du saignement qui, du reste, au dire de certains médecins, ne se fait pas longtemps attendre.

On ne risque rien d'essayer ce moyen qui est à la portée de tout le monde.

UN CONSEIL LUMINEUX.

Voulez-vous rendre plus brillante la lumière de votre lampe sans pourtant augmenter d'un iota la consommation du combustible ? Eh bien ! ne vous servez que de mèches que vous aurez fait tremper dans du vinaigre jusqu'à complète saturation, et sécher ensuite jusqu'à ce qu'elles ne conservent plus trace d'humidité.

Cette observation s'applique à toutes les lampes, qu'elles soient à l'huile végétale, à l'huile minérale ou à l'esprit de vin, et depuis le grand et lumineux modérateur des salons jusqu'à l'humble veilleuse de Jenny l'ouvrière.

VERS.

On signale les vers intestinaux comme cause fréquente de maladie, surtout chez les enfants. On tue ces vers en faisant prendre au malade, à jeun, une cuillerée d'huile d'olive, avec autant de jus de citron.

Cette dose, prise deux ou trois jours consécutifs, suffit à la guérison du malade.

CONSERVATION DU CAFÉ.

Lorsque le café est grillé au degré voulu, le saupoudrer avec du sucre en poudre, dans le brûloir même qu'on referme aussitôt et qu'on agite un instant. Cette opération arrête la dilatation et concentre l'arome en accélérant le refroidissement.

Les mortifications qui profitent le plus sont celles qui viennent de Dieu. (*Le châtiment de Dieu*, par C. G.) 1n-12....., 25c

SOUPE.

La soupe, disait le docteur Bonnefoy, est l'aliment du soldat et de l'homme du cabinet. C'est une nourriture à moitié digérée avant d'être ingérée. Au point de vue hygiénique, elle est la base d'une alimentation suffisamment réparatrice. Napoléon Ier disait même que le pot-au-feu est la base des empires. Quoique de facile digestion, pour être bien digérée, la soupe ne doit pas être mangée trop vite ni trop chaude.

MAL DE DENTS.

Liez une petite cuillerée à café de poudre de chasse dans de la mousseline assez résistante, de manière à avoir un nouet. Au moment de la douleur, mâchez faiblement ce nouet. La douleur cesse, ordinairement, avant qu'une demi-heure soit écoulée.

Si le mal est occasionné par une carie, un petit grain de sel introduit dans la carie peut, en plusieurs cas, éteindre la douleur.

Pour arrêter la carie des dents, il suffit, après les avoir bien nettoyées et débarrassées de la carie, de se gargariser la bouche avec du suc de cresson, ou, plus simplement, de mâcher du cresson, de manière à en faire pénétrer le suc dans la carie.

MANIÈRE DE FUMER LA VIANDE DE BŒUF.

Tous les morceaux d'un bœuf ou d'une vache sont bons à fumer; mais le morceau le plus fin, c'est la poitrine. Coupez la viande en gros quartiers, plongez-la quatre ou cinq fois dans l'eau bouillante et retirez-la tout de suite. Après cela, mettez chaque morceau sur une table et frottez-le vigoureusement avec la main pleine de sel. Plongez ensuite les morceaux ainsi frottés dans une forte saumure. Au bout de quinze jours, retirez-les, laissez-les égoutter un peu, recouvrez-les de son et pendez-les à des crochets en fer dans la cheminée. Mettez le feu à des copeaux de bois vert, ou à de la sciure, ou à des rameaux de genêt ou de genévrier. Entretenez ce feu pendant cinq ou six heures, trois jours de suite. Allez ensuite en rabattant et finissez par vous contenter du feu nécessaire pour la préparation des repas. Au bout de six ou sept semaines, la viande sera fumée. Vous la retirerez de la cheminée et la suspendrez aux poutrelles de la cuisine, comme on fait pour les quartiers de lard.

C'est celui qui aspire aux plus grandes choses qui doit être le plus grand homme. (*Montcalm en Canada*, ou les dernières années de la colonie française, par un ancien missionnaire.) In-8 br. 75c.; relié toile\$1.00

LE DINDON.

Le dindon est un des plus beaux oiseaux de la basse-cour et des meilleurs. Quand il a pris tout son développement, sa masse charnue, blanche et potelée, fournit une des plus belles pièces que l'on puisse servir sur une table entourée de nombreux convives.

Le dindon est originaire de l'Amérique, d'où il a été importé en Europe par des missionnaires Jésuites. Il apparut pour la première fois sur une table française aux noces de Charles IX avec Elisabeth d'Autriche. On l'appelait autrefois poule dindon, parce qu'on croyait que le dindon était l'oiseau appelé méléagre par les anciens. Il est reconnu aujourd'hui que le méléagre des anciens est notre pintade,

Il y a trois variétés de dindons ; le blanc, le noir, le bronzé. Le blanc, ou mêlé de gris et de blanc, n'est pas le plus volumineux, mais c'est celui qui supporte le mieux les intempéries. Les dindons noirs sont les plus gros, les bronzés sont ceux dont la chair est la plus délicate.

Les plus beaux dindons connus sont ceux de Norfolk, en Angleterre ; ils arrivent facilement à peser dix-huit à vingt livres.

On les engraisse avec les graines de cette belle plante connue, dans nos jardins, sous le nom de soleil ou tournesol (*helianthus annuus*), supérieure à toute autre nourriture.

Un dindon suffit à un troupeau de dindes. La dinde pond de quinze à vingt œufs. Il ne faut pas lui en donner plus de douze à couvrir. L'incubation dure en moyenne trente jours. Il est bon de couvrir les œufs avec un morceau de laine quand la couveuse est éloignée du nid.

Les feuilles de pissenlit, d'ortie, de laitue, hachées, avec de la farine d'avoine, constituent la meilleure pâte. Il faut les préserver avant tout du froid et de l'humidité.

Le moment critique de l'élevage des dindonneaux est celui où ils prennent le rouge ; c'est-à-dire où se développent sur la tête et le cou des caroncules ou excroissances d'un rouge vif, dépourvues de plumes. Beaucoup meurent à ce moment dangereux de leur vie.

C'est à S. M. la reine Victoria d'Angleterre, qui ne dédaigne pas de gouverner elle-même la magnifique basse-cour de Windsor qu'on doit, depuis une trentaine d'années, la découverte d'un remède efficace contre cet accident. Ayant remarqué que les dindonneaux malades recherchaient dans les épluchures les débris d'oignon, elle ordonna d'en mêler à leurs aliments. L'expérience réussit, et il est reconnu aujourd'hui que les oignons, avec leurs feuilles bien hachées, mêlés aux aliments des dindons, les préservent de la maladie rouge. Or, quand le dindon a franchi cette étape, il est sauvé, brave les intempéries, mange de tout ; herbes coupées, graines, carottes, navets, betteraves, limaçons, sauterelles, insectes de toutes espèces, mûres et baies sauvages, etc.

LE MIEL.

Quand doit-on récolter le miel? Quand doit-on tailler les ruches? Trois époques sont recommandées pour la récolte :

1° Après la mort des bourdons. La raison qu'on en donne, c'est qu'alors on a le miel du printemps tiré des premières fleurs. Cette manière de faire est bonne pour les personnes qui ont des ruches à cadres mobiles, mais elle est nuisible pour les ruches en paille ordinaire. On ne trouve en effet dans ces ruches après l'essaimage que des rayons trop délicats pour qu'on puisse sans les briser renverser la ruche; la chaleur de l'été rend d'ailleurs les rayons trop tendres pour en permettre l'extraction.

2° En automne. C'est le moment où le beau miel est encore en abondance, les rayons se sont durcis et le couvain est à peu près nul. Il faudra avoir soin de laisser la provision nécessaire à la conservation de la ruche; car beaucoup de ruches périssent pendant l'hiver parce qu'on a enlevé une trop grande quantité de miel. D'après les expériences faites, il faut laisser à la ruche de 15 à 17 livres de miel; c'est beaucoup, dira-t-on; mais c'est nécessaire.

3° Au printemps. A notre avis, c'est le bon moment; les abeilles ont pris le miel nécessaire pour l'hivernage, les ruches seront moins lourdes, mais les abeilles seront bien portantes et fortes; le miel sera moins beau en apparence, mais il sera meilleur; d'ailleurs la récolte d'automne a l'inconvénient de faire des vides dans les ruches, d'y occasionner des refroidissements qui causent la dyssenterie des abeilles.

Il ne faut pas oublier de nourrir les abeilles à certaines époques, et le meilleur moyen est de placer dans un bocal renversé du lait sur le tronc supérieur de la ruche.

UTILITÉ DE LA TÉRÉBENTHINE.

Si l'on veut préserver les harnais contre la moisissure, il faut simplement mêler, à la graisse dont on se sert, un peu d'huile de térébenthine. Cette huile empêche toutes les moisissures; on a remarqué que quelques gouttes de térébenthine répandues sur les rayons d'une bibliothèque préservent les livres.

DIABÈTE.

La Gazette médicale de Turin rapporte que deux personnes d'une même famille, atteintes de diabète, ayant pris de la créosote à la dose de 10 gouttes par jour, délayées dans de l'eau, le sucre disparut des urines.

On ne savait pas cela, quoiqu'Berat eût guéri un diabétique avec 8 gouttes de créosote.

LA VIE DES ANIMAUX.

Voici une curieuse statistique sur la durée de la vie des animaux :

Un bœuf qui n'irait pas à la boucherie aurait de la peine à atteindre 30 ans.

Un cheval ne dépasserait guère 25 ans. L'âne n'irait pas plus loin.

Le mulet atteindrait 66 ans. Il est si entêté.

Un chien de 20 à 22 ans n'est pas commun.

Un chat de 20 ans est aux extrêmes limites de la vie.

Un porc de 20 ans serait une rareté.

Une chèvre et une brebis de 15 ans n'iraient pas plus loin.

Un lapin de 8 à 10 ans serait bien près de la mort.

Une pintade, une poule et un dindon de 12 ans vont finir leur carrière.

Une oie de 30 ans commencerait à devenir un prodige.

Le chardonneret et le moineau peuvent atteindre 20 ans.

Le corbeau, à ce qu'on prétend, rendrait des points à tous les oiseaux : 100 ans ne lui font pas peur.

JEU SCIENTIFIQUE.

Scier une bouteille en deux comme une buche sans scie. Il faut une ficelle.—Vous entourez la victime de deux couronnes ou bouvrelets de papier séparés seulement par la largeur du diamètre d'une ficelle. On entoure la bouteille avec la ficelle et vous en prenez un bout, puis vous faites appel à un ami de bonne volonté qui prend l'autre bout et, en vrais chirurgiens, vous imprimez un mouvement rapide de va-et-vient à la ficelle.

Au bout de quatre minutes vous êtes essouffé, vous admirez la force de votre bras; la bouteille est échauffée.

Alors versez avec calme de l'eau froide sur la place échauffée par la ficelle; vous entendrez un crac qui sera le signal des applaudissements car votre bouteille sera sciée sans scie et nettement en deux.

NOTA.—Le même procédé ne permet pas de la raccommoder, mais en juxtaposant les morceaux et en servant la bouteille sciée à table, on peut encore extraire des étonnements aux invités qui croient avoir cassé la bouteille quand ils s'aperçoivent que le goulot reste seul en leur main : tandis que la partie remplie de vin est demeurée en place.

Les romans font l'effet de la poudre : ils brûlent, noircissent, déchirent le cœur ; les bonnes lectures l'éclairent, le fortifient, le nourrissent, (*Les Paillettes d'or*. Cueillette de petits conseils pour la sanctification et le bonheur de la vie.) Les 6 premières séries réunies en 2 vol. in-18 reliés toile..... \$1.10.
La 7e série, (années 1886 à 1888) in-18, broché..... 13c.

Ar
Ar
Ba
Be
Be
Bel
Be
Bo
Bo
Br
Ch
Ch
Ch
Ch
Co
Co
De
Do
Dr
Ga
Ho
Hu
Ibe
Ile
Ile
Jol
Ka
La
L'A
La
Lé
L'I
Lo
Ma
Mé
Mis
Mo
Mo
Mo
Mo

Régistrateurs pour la province de Québec.

COMTÉS	RÉGISTRATEURS.	BUREAUX.
Argenteuil	Thomas Barron	Lachute.
Arthabaska	M. J. A. Poisson.....	Arthabaskaville
Bagot	Ernest D. Têtreault ..	St-Liboire
Beauce	F. E. A. Tasch Fortier	St-François.
Beauharnois	Joseph Mayers.....	Beauharnois
Bellechasse	L. Solime Forgues....	St-Michel.
Berthier	Amateur Demers.....	Berthier.
Bonaventure, 1 ^{re} div...	J. G. LeBel.....	New Carlisle.
Bonaventure, 2 ^e div..	J. A. Verge	Carleton
Brome	H. S. Foster.....	Knowlton.
Chambly.....	{ Pierre E. Hurteau.. } { Théo. A. Robert... }	Longueuil.
Champlain	G. H. Dufresne	Ste-Geneviève de Bat.
Charlevoix et Sag. 1 ^{re} div.	Charles DuBerger....	St-Etienne de la Malb.
“ 2 ^e div.	Joseph Gariépy	Baie St-Paul.
Chateauguay	Jean-Bte Poupard	Ste-Martine.
Chicoutimi, 1 ^{re} div....	Ovide Bossé.....	Chicoutimi.
Chicoutimi, 2 ^e div...	Calixte Hébert.....	Hébertville.
Coaticook.....	Ostis Shurtleff.....	Coaticook.
Compton.....	Elias Samuel Orr	Cookshire.
Deux-Montagnes	{ Dosithee Duprat... } { Elzéar Carmel }	Ste-Scolastique.
Dorchester	François Fortier	Ste-Hénéodine.
Drummond.....	{ Ls Adolphe Bernard. } { Chs Howard Miller. }	Drummondville.
Gaspé	Joseph X. Lavoie	Percé.
Hochelaga et J.-Car ..	{ N. M. LeCavalier... } { Flavien Filiatrault.. }	St-Laurent. Montréal.
Huntingdon	Andrew Somerville...	Huntingdon.
Iberville	Michel A. Bessette....	Iberville.
Iles de la Madeleine...	Edouard Alfr. Bras et.	Amherst.
Ile d'Orléans	Bruno Peltier.....	St-Laurent.
Joliette.....	{ Maxime Lanoie... } { Chs. A. Beaudoin.. }	Joliette.
Kamouraska	Henri Garon	Kamouraska.
Laprairie	J. B. Varin.....	Laprairie.
L'Assomption	Jos. Z. Martel.....	L'Assomption.
Laval	Adélarde E. Léonard..	Ste-Rose.
Lévis	L. N. Carrier.....	Lévis.
L'Islet.....	Arsène Michaud	St-Jean-Port-Joli.
Lotbinière	Aug. Bédard.....	Ste-Croix.
Maskinongé	Louis Edouard Caron	Louiseville.
Mégantic	William H. Lambly ..	Inverness.
Missisquoi.....	Richard Dickinsohn ..	Bedford.
Montcalm	A. E. Thibodeau.....	Ste-Julienne.
Montmagny	Ed. Lavergne.....	Montmagny.
Montmorency 1 ^{re} div..	Gabriel Dick.....	} Château-Richer.
Montmorency 2 ^e div...	(Voir Ile d'Orléans)....	

Régistrateurs pour la province de Québec—Suite.

COMTÉS.	REGISTRATEURS.	BUREAUX.
Montréal Est	{ J. C. Auger..... Chs L. Champagne	{ Montréal.
Montréal Ouest	Geo. Warwick Ryland.	Montréal.
Napierville	Alex. Richardson	Napierville.
Nicolet	Joseph A. Blondin....	Bécancour.
Ottawa	Louis Duhamel.....	Hull.
Pontiac	Walter Rymer.....	Havelock.
Portneuf.....	H. Q. de Saint-Georges	Cap Santé.
Québec	L'hon. E. Rémillard...	Québec.
Richelieu	Jules Chevalier.....	Sorel.
Richmond	John Ewing	Richmond.
Rimouski, No. 1.....	J. B. Saucier.....	St-Jérôme, Matane.
Rimouski, No. 2.....	L. G. Cazeau.....	Rimouski.
Rouville	H. E. Poulin	Marieville.
Saguenay	Henri Lapointe.....	Tadoussac.
Shefford	J. H. Lefebvre	Waterloo.
Sherbrooke.....	William Henry Lovell.	Sherbrooke.
Soulanges	J. Stevens	Côteau-Landing.
Stanstead	C. M. Thomas.....	Stanstead Plain.
Sainte-Anne des Monts	Joseph Thibault.....	Ste-Anne des Monts.
Saint-Hyacinthe	Joseph Nault.....	St-Hyacinthe.
Saint-Jean	Jos. P. Carreau.....	Saint-Jean.
Saint-Maurice	R. Kiernan.....	Trois-Rivières.
Témiscouata	Elie Mailloux.....	L'Île Verte.
Terrebonne.....	Louis G. Lachaine ...	St-Jérôme.
Vaudreuil.....	Frs de Sales Bastien..	Vaudreuil.
Verchères.....	Jos. Geoffrion	Verchères.
Wolfe	Eug.-Stanislas Darche.	Ham Sud.
Yamaska	Jules Allard.....	St-François du Lac.

Inspecteur : Aimé Geoffrion, Verchères.

TARIF DES MANDATS SUR LA POSTE.

MANDATS ÉMIS ET PAYABLES EN CANADA.

Pour un montant n'exécédant pas \$4.00, 2 centins		
De plus de \$ 4.00 et moins de \$ 10.00,	5 centins;	
“ “ “ 10.00 “ “ 20.00,	10 “	
“ “ “ 20.00 “ “ 40.00,	20 “	
“ “ “ 40.00 “ “ 60.00,	30 “	
“ “ “ 60.00 “ “ 80.00,	40 “	

Nul mandat payable en Canada ne peut être émis pour plus de \$10, mais on peut obtenir plusieurs mandats de \$100, chacun.

Mandats payables dans le Royaume-Uni, la France, l'Empire d'Allemagne, la Suède, la Norvège, le Danemark, la Hollande, les Bermudes, la Nouvelle-Zélande, l'Italie, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, la Roumanie, la Belgique, les États-Unis, la Jamaïque, Terre-Neuve, les Indes anglaises, Victoria (Australie) Nouvelle-Galles du Sud et Tasmanie.

Pour un montant n'exécédant pas \$10.00, 10 centins.		
De plus de \$10.00 et moins de 20.00, 20 centins.		
“ 20.00 “ 30.00, 30 “		
“ 30.00 “ 40.00, 40 “		
“ 40.00 “ 50.00, 50 “		

Montant limité pour chaque mandat à \$50, mais on peut en obtenir plusieurs de \$50 chacun.

TARIF DES POSTES.

Carte postale pour le Canada et les Etats-Unis, 1 centin.

Carte postale double, dont une pour la réponse, 2 centins.

Carte postale pour les pays de l'Union postale, 2 centins.

Lettres pour le Canada et les Etats-Unis, 3 centins par once.

Lettres pour Terre-Neuve, l'Angleterre, l'Allemagne, la France, l'Irlande, la Belgique, la Suisse, etc., 5 centins par demi-once.

Les communications produites par le calligraphe mécanique (type-writer), sont passibles de port de lettre.

Enregistrement des lettres pour le Canada, Terre-Neuve et les Etats-Unis, 5 centins; paquets-poste et échantillons, 5 centins. On peut se servir de timbres ordinaires, à défaut de timbres d'enregistrement.

Les journaux et publications périodiques, envoyés séparément en Canada ou aux Etats-Unis, et pesant moins d'une once, $\frac{1}{2}$ centin chacun. Pour le Royaume-Uni et Terre-Neuve, 1 centin par 2 onces. — Publiés en Canada et paraissant au moins une fois par mois; portant en tête de leur première page, le numéro, le lieu et la date de la publication, lorsqu'ils sont déposés au bureau de poste de la localité où ils sont imprimés, par le bureau de publication, pour des abonnés réguliers résidant en tout autre endroit en Canada ou aux Etats-Unis, sont transmis *franc de port*.

Livres, Circulaires, Documents, Polices d'assurances, etc. — 1 centin par 4 onces ou fraction de 4 onces pour le Canada. — 1 centin par 2 onces ou fraction de 2 onces pour les Etats-Unis, payable d'avance (les bouts des paquets devant être ouverts), et ne pas excéder 5 livres chaque, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur.

Les paquets fermés n'excédant pas 5 livres, ni 2 pieds de longueur et 1 pied de largeur et hauteur, marqués : *paquets-poste*, peuvent être expédiés à tout endroit en Canada, affranchis au taux de 6 centins par 4 onces ou fraction de 4 onces. Pour le Royaume-Uni et Japon, 25 centins la livre ou fraction de livre. Pour Terre-Neuve, 15 centins la livre ou fraction de livre.

Echantillons.—Les échantillons envoyés en Canada, limités au poids de 24 onces, sont admis au taux de 1 centin par 4 onces; pour les Etats-Unis et les pays de l'Union Postale, limités à 8 onces, 1 centin par 2 onces, payable d'avance.

Un avare est pris tout à coup, au beau milieu de la rue, par une violente averse et entre dans une église pour s'abriter.

En chaire, un prédicateur déployait toute son éloquence en faveur de la charité.

Notre homme écoute religieusement, et..... la pluie cesse. Alors, l'esprit tout plein de ce qu'il vient d'entendre, il sort en murmurant :

“ Quel beau sermon ! Et comme ce prêtre a bien parlé de la charité ! Ça donne envie de demander l'aumône.”

COUR SUPÉRIEURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

DISTRICTS.	COMTÉS, ETC. Compris dans le district.	CHEFS-LIEUX.	TERMES	PROTONOTAIRES.	SHERIFS.
Arthabaska ..	Arthabaska, Drummond et Mégantic.....	Arthabaskaville.....	18-21 de chaque mois, sauf juillet et août, 16-19 décembre ..	Rainville & Laurier, Zéphirin Vézina ...	P. L. Tousignant, G. O. Taschereau.
Beauce.....	Beauce et Dorchester.....	Saint-Joseph.....	13-19 mars, juin et nov.		
Beauharnois..	Beauharnois, Huntingdon et Chateaugay.....	Beauharnois.....	23-28 fév., mai, sept., et décembre	P. C. Duranceau....	Philemon Leberge
Bedford.....	Shefford, Missisquoi et Bromé.....	Sweetsburg	20-24 de chaque mois, sauf juillet et août..	Hall et Léonard....	Chs S. Cotton.
Chicoutimi...	Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	17 au 21 janvier, 3-7 juin et 13-19 octobre	Franç.-X. Gosselin.	Ovide Bossé.
Gaspé.....	Gaspé et Bonaventure....	{ Percé	28 janv. au 3 fév., 1-7 juin et 21-26 oct.....	Joseph X. Lavoie....	James T. Tuzo.
Iberville.....	Saint-Jean Napierville et Iberville.....	{ New-Carlisle.....	13-20 janv. et juin, 3-8 oct	G. F. Maguire.....	W. M. Sheppard.
Joliette.....	Joliette, l'Assomption et Montcalm	Saint-Jean	9-13 de chaque mois, sauf juillet et août..	Marchand & Marchand	Charles Nolin.
Kamouraska.	Kamouraska et Témiscouata.....	Joliette	les premiers lundis et les quatre jours suivants de chaque mois	Desrochers, Désilets	A. M. Rivard.
Montmagny ..	Montmagny, l'Islet et Bellechasse,	Fraserville.....	19-22 mars, mai, sept., et 14-17 déc.....	J. G. Pelletier.....	F. A. Sirois.
		Montmagny	13-19 février, 6-12 mai, 13-19 octobre.....	Z. Perrault.....	
				Bender, Martineau.	J. D. Lépine.

Montréal..... Hochelaga, Jacques-Car-

Bender, Martineau, J. D. Lépine.

13-19 février, 6-12 mai,
13-19 octobre.....

Montmagny.....

Beauchasse,

Montréal.....	Hochelaga, Jacques-Car-teur, Leval, Vandrenil, Soulanges, Laprairie, Chambly et Verchères, et la cité de Montréal.....	Montréal.....	16 janv. au 20 avril, 1 mai au 30 juin, 9 sept. au 20 déc.....	Hon. R. Thibeau- deau. Hon. Art. Turcotte.
Ottawa.....	Ottawa et Pontiac.....	Aylmer.....	14-20 janv., 20-24 avril, 14-20 sept., 20-26 nov.	L. M. Coutée.
Québec.....	Lévis, Lotbinière, Mont-morency, Portneuf, Qué-beec et la paroisse de Beaumont.....	Québec.....	5 premiers j. jurid. de cha. mois, sauf janv. juil. et août, et les 5 j. jur. qui suiv. le 15 (sauf juill. et août).	Fiset, Burroughs et Campbell..... C. A. E. Gagnon.
Richelieu.....	Richelieu, Yamaska et Berthier.....	Sorel.....	1-11 fév., mars, avril, mai, juin, oct. nov. déc. et 11-16 sept.....	Ant. N. Gouin..... P. Guérinont.
Rimouski.....	Rimouski.....	Rimouski.....	16-21 mars et oct., 14-17 juin et décembre.	Letendre et Cham-berland..... Alph. Couillard.
Saguenay.....	Charlevoix et Saguenay.....	Murray-Bay.....	31 janvier au 4 fév., 17-21 juin, 5-8 sept. et 8-12 nov.....	Chs DuBerger..... P. H. Cimon.
St-François ..	Richmond, Wolfe, Comp-ton, Stanstead, partie d'Arthabaska et la cité de Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	10 au 13 de chaq. mois sauf juill., et août...	Cabana et Bowen... E. R. Johnson.
St-Hyacinthe.	St-Hyacinthe. Bagot et Rouville.....	St-Hyacinthe.....	1-6 de chaq. mois sauf janv., juillet, août et sept.....	Roy et Beaugregard. V. B. Sicotte.
Terrebonne ..	Terrebonne, Argenteuil et Deux-Montagnes.....	Ste-Scolastique.....	20-29 janvier, mars, juin et octobre.....	Chs de Montigny... J. W. Lapointe. & F. X. Prévost.
Trs.-Rivières	Maskinongé, St-Maurice Champlain, Nicolet et la cité des Trs-Rivières.	Trois-Rivières.....	16-24 de ch. mois, sauf juill., et août, 16-20 déc.	Lottinville & Désilets Ch. Dumoulin.

COUR CRIMINELLE.

DISTRICTS.	CHEFS-LIEUX.	TERMES.	Greffiers de la C.
Arthabaska .	Arthabaskaville	Mars 22 et oct. 22.	Rainville & Laurier.
Beauce	St-Joseph	Mars 20 et sept. 20.	Zéphirin Vézina.
Beauharnois .	Beauharnois . . .	Mars 1er et oct. 1er	P. C. Duranceau.
Bedford	Sweetsburg . . .	Mars 1er et sept. 1er.	Hall et Léonard.
Chicoutimi . .	Chicoutimi	Janv. 16 et juin 2...	F. X. Gosselin.
Gaspé.	{ Percé	Janv. 28 et oct 21...	Joseph X. Lavoie.
	{ New-Carlisle ..	Janv. 20 et juin. 20.	G. F. Maguire.
Iberville	St-Jean	Mars 26 et oct. 25 ..	Marchand et Marchand.
Joliette	Joliette	Juin 15 et déc. 15...	Desrochers et Desilets.
Kamouraska.	Fraserville	Mai 6 et novemb. 10	Pelletier et Perreault.
Montmagny . .	Montmagny	Mars 26 et oct. 25 ..	Bender et Martineau.
Montréal	Montréal	1 mr., juin, sep., 2 no.	L. W. Sicotte.
Ottawa	Aylmer	Juin 10 et déc. 10 ..	Alfred Driscoll.
Québec	Québec	Avril 10 et oct. 10.	W. E. Duggan.
Richelieu . . .	Sorel	Janv. 14 et juill. 2.	Antoine N. Gouin.
Rimouski . . .	Rimouski	Mars 22 et oct. 22..	Letendre & Chamberland.
Saguenay . . .	Murray-Bay	Juin 22 et Oct. 24..	Charles DuBerger
St-François . .	Sherbrooke	Mars 1er. et oct. 1er	Cabana et Bowen.
St-Hyacinthe	St-Hyacinthe . . .	Juin 19 et déc. 19...	Roy et Beauregard.
Terrebonne . .	Ste-Scolastique.	Janv. 7 et juil. 3...	Ch. de Montigny.
T.-Rivières . .	Trois-Rivières . .	Juin 4 et déc. 4....	Lottinville et Désilets.

COUR SUPÉRIEURE.

(Juridiction pour sommes au-dessus de \$200.)

Hon. sir F. G. Johnson, Juge en chef (\$6,000).

JUGES.	RÉSIDENCE.	DISTRICT.			
Hon. Ls E. N. Casault	} Québec.	Québec et une partie d'Arthabaska.	\$5,000 chacun.		
" B. Caron					
" Fred. Wm. Andrews					
" A. B. Routhier					
" Sir F. G. Johnson					
" L. A. Jetté					
" L. O. Loranger					
" M. Mathieu					
" Charles Gill					
" C. P. Davidson					
" J. S. C. Wurtele	} Montréal.	Montréal et une partie de Terrebonne.	\$4,000 chacun.		
" M. M. Tait					
" S. Pagnuelo					
" Charles I. Doherty					
" H. T. Taschereau				Montréal	Terrebonne.
" J. B. Bourgeois				Trois-Rivières	Trois-Rivières.
" E. T. Brooks				Sherbrooke	St-François.
" H. C. Pelletier				Berthier en bas	Beauce et Montmagny.
" H. G. Malhiot				Aylmer	Ottawa et cté. d'Argenteuil.
" L. Tellier				St-Hyacinthe	St-Hyacinthe.
" W. W. Lynch	Knowlton	Bedford.			
" J. A. Ouimet	Sorel	Richelieu.			
" J. A. Gagné	Murray-Bay	Saguenay et Chicoutimi.			
" L. A. Billy	Québec	Gaspé.			
" Chade Lorimier	Joliette	Joliette.			
" L. Bélanger	Beauharnois	Beauharnois et Terrebonne.			
" A. N. Charland	Saint-Jean	Iberville.			
" M. A. Plamondon	Arthabaskaville . . .	Arthabaska.			
" Ernest Cimon	Fraserville	Kamouraska.			
" J. Larue	Rimouski	Rimouski.			

COUR SUPRÊME DU CANADA. (SIÈGE A OTTAWA.)

Hon. Sir William Johnston Ritchie, juge en chef, (\$8,000.)

“ Samuel Henry Strong,
 “ Téléphore Fournier,
 “ Henri Elzéar Taschereau,
 “ John Wellington Gwynne.
 “ Christopher S. Paterson.

Juges puînés, (\$7,000 chacun.)
Registraire,—R. Cassels, jr.
Secrétaire,—George Duval.

JUDICATURE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

COUR DU BANC DE LA REINE.

Hon. A. Lacoste, juge en chef, (\$6,000.)

Hon. Alexander Cross,
 “ L. F. G. Baby,
 “ Jean Blanchet,

Juges puînés, (\$5,000.)

{ Hon. L. R. Church,
 “ J. G. Bossé.

COUR DE CIRCUIT DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

District d'Arthabaska.—Siège à Arthabaskaville, du 16 au 21 de chaque mois, sauf juillet et août, du 14 au 19 décembre.

District de Beauce.—Siège à Saint-Joseph de la Beauce, du 7 au 12 de mars, juin et novembre. *A Sainte-Hénédine*, du 2 au 5 de mars, juin et novembre. *A Lambton*, du 26 au 29 janvier et du 24 au 27 septembre.

District de Beauharnois.—Siège à Beauharnois, du 17 au 22 de février, mai, septembre et décembre. *A Ste-Martine*, pour le comté de Chateauguay, du 1er au 4 février, mai et septembre. *A Huntingdon*, pour le comté de Huntingdon, du 8 au 11 février, mai et septembre.

District de Bedford.—Siège à Sweetsburg, du 11 au 15 des mois de janvier, mars et septembre, du 1er au 7 de février, avril, mai, juin, octobre, novembre et décembre. *A Waterloo*, pour le comté de Shefford, du 10 au 13 de février, avril, juin et octobre. *A Knowlton*, pour le comté de Brome, 16 et 17 janvier, mars, mai et septembre. *A Bedford*, pour le comté de Missisquoi, 15 et 16 février, avril, juin et octobre. *A Farnham*, 18 et 19 janvier, mars, mai et septembre.

District de Chicoutimi.—Siège à Chicoutimi, du 14 au 16 janvier, du 28 mai au 1er juin et du 7 au 12 octobre.

District de Gaspé.—Siège à Percé, pour le comté de Gaspé, du 25 au 28 janvier, du 26 au 31 mai, et du 15 au 20 oct. *A Neu-Carlisle*, pour le comté de Bonaventure, du 11 au 14 janvier, du 10 au 14 juin et du 29 septembre au 2 octobre.

District d'Iberville.—Siège à Saint-Jean, du 14 au 17 de chaque mois, sauf juillet et août. *A Napierville*, du 1er au 5 février, juin et octobre.

District de Joliette.—Siège à Joliette, les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine suivant le terme de la Cour Supérieure.—*A l'Assomption*, les deux premiers jours de mars, juin, septembre, novembre et les 27 et 28 décembre.—*A Sainte-Julienne*, pour le comté de Montcalm, les 3 et 4 mars, juin, septembre et décembre.

District de Kamouraska.—Siège à Fraserville, du 15 au 18 des mois de mars, mai, sept. et du 10 au 13 déc. *A Saint-Jean-Baptiste (He-Verte)*, du 11 au 13 fév., juin et oct. *A Kamouraska (village)*, du 15 au 17 fév., juin et oct.

District de Montmagny.—Siège à Montmagny, du 7 au 12 février, octobre et du 1er au 5 mai. *A Saint-Michel*, pour le comté de Bellechasse, du 1er au 3 avril, octobre, et du 2 au 4 juillet. *A Saint-Jean Port-Joli*, pour le comté de l'Islet, du 20 au 22 février, octobre et du 13 au 15 mai.

District de Montréal.—Siège à Montréal, du 1er au 24 de chaque mois de l'année, sauf janvier, juillet et août.

District d'Ottawa.—Siège à Aylmer, du 9 au 13 janvier et septembre, du 15 au 19 avril et novembre. *A Hull*, du 26 au 30 janvier, du 1er au 5 mai, du 27 septembre au 1er octobre et du 28 novembre au 2 décembre.

District de Québec.—Siège à Québec, les premiers cinq jours juridiques de chaque mois, sauf janvier, juillet et août, et les cinq jours juridiques qui suivent le 15, sauf juillet et août.

District de Richelieu.—Siège à Sorel, du 13 au 15 de fév., mars, avril, mai, juin, oct., nov. et déc., et du 17 au 19 sept. *A Berthier*, pour le comté de Berthier, du 11 au 13 janv., du 17 au 19 de fév., mars, mai, juin, oct. et nov., les 20 et 21 sept. *A Saint-François du Lac*, pour le comté d'Yamaska, les 26 et 27 des mois de fév., mars, mai, juin, sept. et oct., du 17 au 19 sept.

District de Rimouski.—Siège à Rimouski, du 10 au 15 mars et oct., du 10 au 13 juin et décembre, *A Saint-Jérôme (de Matane)*, du 18 au 20 fév., juin et septembre.

District de Saguenay.—Siège à Saint-Etienne de la Malbaie, du 26 au 30 janvier, du 12 au 16 juin, du 1er au 4 septembre et du 3 au 7 novembre. *A Baie St-Paul*, pour le comté de Charlevoix, du 20 au 23 janvier, du 22 au 25 mai et du 1er au 2 octobre.

a C.
 rier.
 na.
 eau.
 rd.
 o.
 voie.
 e.
 hand.
 lte.
 alt.
 au.
 ll.
 n.
 ouin.
 rland.
 rger
 wen.
 gard.
 ny.
 ets.

\$5,000 chacun
 |
 \$4,000 chacun
 |
 \$3,500

District de Saint-François.—Siège à Sherbrooke, du 14 au 17 de chaque mois de l'année, sauf juillet et août. A *Stanstead*, du 18 au 20 février et juin, 19 et 20 novembre. A *Coaticook*, pour le comté de Stanstead, du 22 au 24 février, juin et novembre. A *Cookshire*, pour le comté de Compton, du 25 au 27 janvier, mai et septembre. A *Richmond*, du 19 au 21 janvier, mai et septembre. A *Ham Sud*, pour le comté de Wolfe, du 4 au 6 février, juin et novembre.

District de Saint-Hyacinthe.—Siège à Saint-Hyacinthe, du 14 au 18 des mois de février, avril, juin, octobre et décembre. A *Marteville*, pour le comté de Rouville, du 10 au 12 de février, avril, juin, octobre et décembre.

District de Terrebonne.—Siège à Sainte-Scolastique, du 14 au 19 des mois de janv. mars, juin et oct. A *Saint-Jérôme*, du 10 au 14 des mois de mars, juin et oct. A *Lachute*, pour le comté d'Argenteuil, du 8 au 12 fév., mai, et du 11 au 14 octobre.

District des Trois-Rivières.—Siège aux Trois-Rivières, du 13 au 15 de chaque mois, sauf janvier, juillet et août. A *Louiseville*, pour le comté de Maskinongé, les 4 et 5 février, juin et octobre. A *Nicolet*, pour le comté de Nicolet, les 11 et 12 février, mai et octobre.

LA LOI DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC.

(Extrait.)

LA LOI DE CHASSE.

La loi qui régit actuellement la chasse, en cette Province, est l'Acte 47 Vict., chap. 25, et l'Acte 50 Vict., chap. 16.

1. Il est défendu, en cette province, de chasser, tuer ou prendre : le *caribou* et le *chevreuil*, entre le 1er janvier et le 1er octobre de chaque année : l'*orignal* mâle et femelle, en tout temps jusqu'au premier octobre 1892.

2. Il est défendu après les dix premiers jours de prohibition, aux compagnies de chemin de fer et de bateaux à vapeur ainsi qu'aux rouliers publics, de transporter tout ou partie (à l'exception de la peau) de l'*orignal*, du *caribou* ou du *chevreuil*, sans autorisation du commissaire des terres de la couronne, et toute compagnie de chemins de fer, de bateaux à vapeur ou autre, ou toute personne favorisant, de quelque manière que ce soit, la contravention à cette section, sera passible d'une amende.

3. Aucune personne n'a le droit, à moins d'être domiciliée dans cette province de Québec, et d'avoir préalablement obtenu un permis du commissaire des terres de la couronne à cet effet, de tuer ou prendre vivants, durant une saison de chasse, plus de deux *orignaux*, quatre *chevreuils*, trois *caribous*.

Cette prohibition, toutefois, ne s'applique aux sauvages qu'en autant qu'elle n'affecte pas d'une manière sérieuse, leurs moyens de subsistance.

4. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre : — le *castor*, le *vison*, la *loutre*, la *marle* et le *pékan*, entre le 1er avril et le 1er novembre de chaque année ; le *lièvre*, entre le 1er février et le 1er novembre de chaque année ; le *rat-musqué*, entre le 1er mai de chaque année et le 1er avril suivant, mais seulement dans les comtés de Maskinongé, Yamaska, Richelieu et Berthier.

5. Il est défendu de chasser, tuer ou prendre ;—*a*, la *bécasse*, la *bécassine* ou les *perdrix* d'aucune espèce, entre le 1^{er} février et le 1^{er} septembre de chaque année ; *b*. les *macreuses*, les *sarcelles*, ou les *canards sauvages* d'aucune espèce, excepté les *harles* (*becs-scies*.) le *huard* et les *godlands*, entre le 15 avril et le 1^{er} septembre de chaque année ; *c*, aucun des oiseaux précités—excepté la *perdrix*— en aucun temps, entre une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; et durant ces heures prohibées, il est également défendu de garder exposés, sous aucun prétexte, des leurres ou appelants, soit près d'une cache, d'une emparement ou du rivage ; de déranger, endommager, cueillir ou enlever, en aucun temps, les œufs d'aucune espèce des oiseaux dont la chasse est prohibée par la présente section, ainsi que ceux du *cygne sauvage*, de l'*oie sauvage* ou l'*outarde* ; et les vaisseaux ou chaloupes employés à déranger, cueillir ou enlever les œufs d'aucune espèce des dits oiseaux, peuvent, ainsi que les œufs, être confisqués et vendus. Néanmoins, dans les parties de la province, à l'est et au nord des comtés de Bellechasse et Montmorency, les habitants peuvent, en tout temps, mais pour leur nourriture seulement, chasser, tuer ou prendre les oiseaux mentionnés dans le paragraphe *b* de la présente section.

6. Il est défendu de prendre, en aucun temps, par le moyen de cordes, collets, ressorts, cages, filets, fosses ou trappes d'aucune espèce, aucun des animaux ou oiseaux dont la chasse est prohibée par les sections 1 et 5—excepté les *perdrix*—et de placer, construire, ériger ou tendre, entièrement ou en partie, un engin quelconque pour cet objet ; et quiconque trouve quelque engin ainsi placé, construit, érigé ou tendu, de quelque nature qu'il soit, peut s'en emparer et le détruire, ainsi que les pièges ou trappes, dressés ou tendus pour prendre les animaux à fourrure mentionnés dans la section 4 du présent acte, lorsque ces pièges ou trappes demeurent ainsi dressés ou tendus durant le temps où la chasse de ces animaux est prohibée.

Il est défendu de se servir, pour la chasse des oiseaux mentionnés dans la section 5, d'aucune arme à feu ayant plus que huit de calibre.

7. Il est défendu entre le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre de chaque année de chasser, tuer ou prendre, au moyen de filets, trébuchets, pièges, collets, cages ou autrement, tous les oiseaux connus sous la dénomination d'oiseaux percheurs tels que les *hirondelles*, le *trilri*, les *fauvettes*, les *moucherolles*, les *pics*, les *engoulevents*, les *pinsons* (*rossignol*), *oiseau-rouge*, *oiseau-bleu*, etc., les *mésanges*, les *chardonnerets*, les *grives*, *merles*, *flûtes-des-bois*, etc.), les *roitelets*, le *goglu*, les *mainales*, les *gros-becs*, l'*oiseau-mouche*, les *coucous*, les *hibous*, etc. — ou d'en enlever les nids ou les œufs — sauf et excepté les *aigles*, les *faucons*, les *éperviers*, et autres oiseaux de la famille des *falconides*, le *pigeon-voyageur* (*tourter*), le *martin-pêcheur*, le *corbeau*, la *corneille*, les *jaseurs* (*récollets*), les *pies-grièches*, les *geais*, la *pie*, le *moineau*, les *étourneaux* ; et quiconque trouve quelques filets, trébuchets,

pièges, collets, cages, etc., ainsi placés ou tenus peut s'en emparer ou les détruire.

La présente section ne s'applique pas, toutefois, aux oiseaux de basse-cour.

Il est défendu en aucun temps de faire usage de strychnine, ni d'aucun autre poison délétère, soit minéral, soit végétal, ni de fusils tendus dans le but de chasser ou prendre, tuer ou détruire aucun des animaux mentionnés dans cet acte.

Mais tout tel animal ou partie d'icelui peut être acheté ou vendu, quand pris légalement, pendant dix jours à compter de l'expiration des différents temps respectivement fixés par le présent acte, pour en faire la chasse.

Toute personne n'ayant pas son domicile dans la province de Québec ou dans celle d'Ontario, ne peut en aucun temps faire en cette province la chasse, dans le sens du présent acte, sans y être autorisée par un permis à cet effet.

Ce permis peut, sur paiement d'un honoraire de vingt piastres, être accordé par le commissaire des terres de la couronne, à toute personne non domiciliée dans l'une des dites provinces, qui lui en fait la demande et est valable pour toute une saison de chasse, il doit être contresigné par le surintendant de la chasse.

Tout agent des terres ou des bois de la couronne, et tout garde-forestier nommés par le commissaire des terres de la couronne sont, pendant la durée de leurs fonctions comme tels, *ex-officio* garde-chasse pour la division confiée à leur surveillance respective.

LA LOI DE PÊCHE.

Il est contre la loi de prendre : le *doré* du 15 avril au 15 mai ; le *maskinongé* et l'*achigan*, du 15 avril au 15 juin ; le *saumon* (avec des rêts), du 1er août au 1er mai ; le *saumon* (à la mouche) du 15 août au 1er février ; la *truite rouge*, de ruisseau ou de rivière, du 1er octobre au 1er janvier ; la *truite grise* des lacs, du 15 octobre au 1er décembre ; la *truite saumonée*, du 15 octobre au 1er décembre ; le *poisson blanc*, du 1er novembre au 30 novembre

La pêche avec des filets et des seines, sans licence, est prohibée. Les filets doivent être levés le samedi soir jusqu'au lundi matin.

Il est, en tout temps défendu de *barrer* les chenaux et les baies avec des seines ou des filets.

Cette loi s'applique aussi bien aux sauvages qu'aux blancs.

La pêche à la seine ou filet est prohibée dans les rivières suivantes, savoir : la rivière du Nord, comté d'Argenteuil, la rivière au Saumon, comté d'Huntingdon, les rivières Magog et Massawippi, comté de Stanstead et de Sherbrooke. La limite de prohibition s'étend à un demi-mille de chaque côté de l'embouchure de chacune de ces rivières, destinée à la propagation naturelle ou artificielle du poisson.

Aucun
de pêche
sion auc
Toute
sable d'
et les d
immédia
Quico
personn
Pêche e
cinquan

Par l'
de 1885
perdrix,
bée, soit
tant ou
offense
aura ten
raisons
saisi, p
vée elle
S'adr
secréta
la Prov
Boîte

Il n'é
panella
peut se
les plus
ses yeux
voix. N
être em
Ajou
et par
relève
le droi
nos am
bien co
dira p
imposs
jambe
sont ce
tristem
tellige

Aucune personne ne pourra, durant le temps où il est défendu de pêcher, prendre, tuer, vendre, acheter ou avoir en sa possession aucune espèce de poissons mentionnés plus haut.

Toute infraction aux prohibitions ci-dessus énumérées est punissable d'une amende dont le montant peut s'élever jusqu'à \$100 et les dépens, ou d'un emprisonnement, à défaut de paiement immédiat, pour une période n'excédant pas six mois.

Quiconque poursuivra et obtiendra jugement contre aucune personne convaincue d'avoir agi en contravention avec la loi de Pêche et de Chasse, recevra du club une récompense de cinq à cinquante dollars, suivant le cas.

DÉFENSE D'EXPORTER LE GIBIER.

Par l'item 657 du tarif de 1884, et par l'item 748 du supplément de 1885, l'exportation des chevreuils, dindes sauvages, cailles, perdrix, poulés de prairie, bécasses rouges (*woodcock*), est *prohibée*, soit en carcasse, soit en morceaux, et toute personne exportant ou cherchant à exporter tels articles, sera pour chaque offense passible d'une amende de *cent dollars*, et l'article qu'on aura tenté d'exporter ainsi sera *confisqué*, et pourra, s'il y a des raisons plausibles de supposer l'intention d'exportation, être saisi, par tout officier des Douanes, et si telle intention est prouvée elle sera punie comme infraction aux lois de Douanes.

S'adresser, pour tout ce qui concerne la chasse ou la pêche, au secrétaire du club de protection de la Chasse et de la Pêche de la Province de Québec.

Boîte de Poste, 1308, Montréal.

PERSONNE NE DOIT ÊTRE INUTILE.

Il n'est pas un seul individu qui ne puisse être utile, dit Campanella. Le vieillard peut être utile par ses conseils. Le boiteux peut servir de factionnaire; l'aveugle peut carder la laine, trier les plumes pour les matelas et les coussins, etc. Celui qui a perdu ses yeux et ses bras, peut rendre des services par son ouïe ou sa voix. Ne restât-il à un individu qu'un seul membre, il peut encore être employé dans la campagne comme surveillant.

Ajoutons que le sentiment d'être utile, tant soit peu que ce soit, et par là d'éviter la triste nécessité d'être réduit à la mendicité, relève l'esprit, maintient au caractère quelque dignité, et donne le droit de dire: "Si nos corps sont faibles, infirmes, ou mutilés, nos âmes ne le sont pas, et peut-être plus d'un homme fort et bien constitué ne rend-il pas même ces faibles services. On ne dira pas du moins de nous: "Ils ne sont bons à "rien." Il est impossible, à la vue, par exemple, de jeunes gens privés d'une jambe ou d'un bras et qui mendient, de ne pas penser qu'ils ne sont cependant pas incapables de quelque travail. S'ils sont si tristement oisifs, à qui la faute? à un défaut de la charité intelligente ou à leur mauvaise volonté.

Ed. Ch.

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL

SEULS AGENTS AU CANADA POUR

ADRIEN MAURIN,

G. TOIRAY-MAURIN, (Successieur.)

Fabricants d'Encres Supérieures.

PREMIERES RECOMPENSES

A TOUTES LES EXPOSITIONS.



C'est de cette fabrique qui compte plus d'un siècle de succès que sortent les fameuses encres suivantes: Encre noire fixe *le XIXe siècle*, spéciale pour l'administration, la banque, la comptabilité, etc.; encre à copier *la Syrienne*, si bien appréciée des négociants que leurs relations d'affaires obligent à prendre plusieurs copies de leurs lettres ou factures, copies que cette encre spéciale permet d'obtenir six mois après que l'écriture a été rédigée; encre fixe bleu-noir *l'Azuline*, d'une jolie nuance bleue intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait, sans jamais subir de décoloration. Se conservant indéfiniment fluide dans l'encrier et n'oxidant jamais les plumes métalliques.

Carmins parfumés.—Encre à marquer le linge—Encres métalliques.— Colles liquides.— Cire.—Pains à cacheter, etc., etc.

BLANZY POURE & CIE

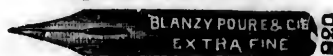
LA PLUS IMPORTANTE FABRIQUE DE

Plumes Métalliques

Renommée dans le monde entier, pour la grande variété, l'excellence de la qualité et la modicité du prix de ses plumes.

Ayant obtenu les plus hautes récompenses à toutes les expositions et le **GRAND PRIX** à l'Exposition universelle de Paris en 1886.

Supérieure au No 303.



Toutes sont en boîtes de 144 plumes.

Echantillons et Listes de Prix fournis sur demande.

JOS. ROBERT & FILS

107, Avenue Papineau, Montréal.

MANUFACTURIERS DE

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures,
Cadres, etc., etc.

Spécialité :

Bancs d'Eglise, Pupitres, Chaires, etc., etc.

Marchands de bois de sciage : Pin,
Epinette, Pruche, Bois-blanc, Bois-franc
Frêne, Merisier, etc., etc.

AYEZ VOTRE BOIS SÉCHÉ

Connaissant l'importance d'avoir un bois bien sec à offrir au public ; nous avons construit un SÉCHOIR A BOIS, divisé en 10 chambres.

C'est le séchoir le plus perfectionné, le plus grand et donnant le plus de satisfaction qui soit AU CANADA.

Capacité totale : 200,000 pieds.

Bibliothèque Populaire.

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

- Antoinette de Mirecourt**, ou mariage secret et chagrins cachés, roman canadien, par Mme Leprohon, traduit de l'anglais. In-12 50 c.
- Bible illustrée (petite)**, ou récits tirés de l'Ancien et du Nouveau Testament, à l'usage de la jeunesse. In-12, cart..... 40 c.
Ouvrage recommandé par S. G. Mgr Bourget, ancien évêque de Montréal, et par un grand nombre de prélats.
- Canada (le) et les Zouaves Pontificaux**, mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868, par E. Lef. de Bellefeuille. In-8..... 50 c.
- Cantiques (recueil de)** à l'usage des Oblats de Marie-Immaculée, pour les missions et retraites. Nouvelle édition, avec les airs notés. In-18 15 c.
- Châtiment de Dieu (le)**, par C. G. In-12 25 c.
- Chronique trifluvienne**, par Benjamin Sulte. In-8... .. 75 c.
Notes très intéressantes, fruit de patientes recherches, pour servir à l'histoire de la ville des Trois-Rivières.
- Instructions Chrétiennes**, pour les jeunes gens, utiles à toutes sortes de personnes, mêlées de plusieurs traits d'histoires et d'exemples édifiants. In-18, cart. toile 40 c.
- Laurentiennes (les)**, poésies, par Benjamin Sulte. In-18, br. 30 c. ; rel. toile anglaise 50 c.
- Montcalm (de) en Canada**, ou les dernières années de la colonie française. (1756-1760), par un ancien missionnaire. In-8, avec portrait, br. 75 c. ; relié toile..... \$1.00
Ouvrage du R. P. Martin de la Compagnie de Jésus.
- Muse populaire (la)**, recueil de romances, chansons, chansonsnettes et chansons comiques, avec musique. 5 livraisons. In-18 cart. toile \$1.25
—Chaque livraison séparément. 25 c.
- Révélation du crime (les)**, ou Cambrai et ses complices, chroniques canadiennes de 1834. In-18 12 c.
Histoire du fameux voleur connu sous le nom de Chambers, et de ses complices, qui ont semé la terreur à Québec et aux environs par leurs déprédations dans les églises et dans les villages. Leur arrestation, leurs aveux, leur condamnation.
- Saisons, (les)** par Mlle Brun.—*Le printemps*, 2 vol.—*L'été*, 2 vol.—*L'automne*, 2 vol.—*L'hiver*, 2 vol., en tout 8 vol. ; in-18, de 200 à 225 p. chacun. Prix des 8 vol 80 c.
Lectures intéressantes et curieuses sur l'histoire naturelle en rapport avec chacune des saisons de l'année, accompagnées de réflexions morales propres à inspirer l'amour et la vénération qui sont dus au divin auteur de toutes ces merveilles.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

LIBRAIRES-ÉDITEURS

1673, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

Livres de prières et de piété, livres classiques, fournitures d'écoles et de bureaux, articles religieux et de fantaisie, tapisseries, etc.

